Un éclatement menace la CSN

par Pierre VENNAT

La Confédération des syndicats nationaux pourrait se scinder en deux centrales syndicales distinctes si les trois membres majoritaires de son exécutif, MM. Paul-Emile Dalpé, Amédée Daigle et Jacques Dion, mieux connus sous le nom des "trois D", et qui s'opposent à la ligne de conduite du président, M. Marcel Pepin, et du secrétaire général, M. Raymond Parent, ne réussissent à reprendre le contrôle de la CSN, "faire un profond nettoyage" des permanents de la centrale et la redonner à ses "propriétaires": les travailleurs.

Le secrétaire général de la CSN, M. Raymond Parent, a rapidement réagi à la nouvelle ce matin, dénonçant, dans un message à tous les "militants syndicaux", ceux qu'il a appelés les "éléments destructeurs" qui veulent détruire la CSN par l'intérieur et qui seraient, selon lui, "téléguidés de l'extérieur du mouvement par les ennemis de la CSN, et plus particulièrement par le parti libéral".

C'est le trésorier de la CSN, M. Jacques Dion, qui a confirmé ce matin l'existence du mouvement de contestation, ajoutant que cela démontrait qu'il y a "du monde écoeuré" au sein de la centrale.

La déclaration de M. Parent

Quant à la déclaration de M. Parent, transmise elle aussi sur le réseau de communications internes de la CSN, la voici textuellement:

"Message à tous les militants syndicaux.

"Ceux qui veulent détruire la CSN par l'intérieur ont décidé de porter de grands coups pendant que le président général et 34 autres militants sont en prison pour avoir mené une lutte syndicale sans compromission avec le pouvoir.

"C'est ce moment que les comploteurs ont choisi pour sortir de l'ombre et annoncer leur intention de saboter le mouvement s'ils ne peuvent pas prendre le contrôle par un coup de force.

"Ce complot a provoqué un profond dégoût chez les militants syndicaux.

"Il faut dépasser cette réaction première et redoubler de vigilance pour sauver le mouvement.

"Je souligne à votre intention que les éléments destructeurs ont tenu une réunion secrète lundi le 15 mai, soit deux jours avant la réunion du conseil confédéral qui a été sabotée par des fiers-à-bras.

"Soyons vigilants car les éléments destructeurs ont pris le temps qu'il fallait pour s'organiser pendant que les militants se battaient dans le champ.

"Il m'apparait évident maintenant que le complot c'est de saboter les instances régulières du mouvement, y compris le congrès de juin pour justifier les éléments destructeurs d'agir en dehors des instances.

VOIR UN ECLATEMENT, page A 6

● *La CSN en proie au déchirement*

— une analyse de Pierre Vennat

en page A 5

téléphoto PA

L'explosion de la bombe, au Pentagone, attentat revendiqué par l'Organisation des "Weathermen", paraît avoir été plus violente et causé des dégâts plus importants qu'on ne l'avait d'abord cru. Des témoins précisent qu'un mur des lavabos a été soufflé et que de nombreuses vitres ont été brisées. Ici, le corridor est encombré de débris et des inspecteurs constatent les dégats.

Le plus grand quotidien français d'Amérique

la presse

Montréal, vendredi 19 mai 1972, 88e année, no 85, 54 pages, 4 cahiers ★★ 15¢

La libération ne se fera pas avant mardi

pa François TREPANIER

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Ce n'est pas avant mardi prochain que l'on saura si le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, est disposé à libérer provisoirement les chefs des trois centrales syndicales, MM. Marcel Pepin, Louis Laberge et Yvon Charbonneau, en vue de permettre la reprise des négociations avec les 210.000 employés des secteurs public et parapublic.

A la grande surprise de plusieurs députés de l'Opposition, telle est la nouvelle qu'a communiquée, ce matin, M. Choquette, au moment même où plusieurs observateurs politiques s'attendaient à une décision rapide et positive de sa part.

Anguille sous roche ?

Ce nouveau délai dans la libération des trois chefs a fait renaître certaines rumeurs selon lesquelles il y aurait anguille sous roche dans l'attitude qu'entend adopter le gouvernement face aux conditions du Front commun.

On sait que mercredi, tout en ordonnant à ses membres de retourner au travail, le Front commun avait exigé que les chefs des trois centrales syndicales soient présents à la table des négociations pour reprendre le dialogue avec le gouvernement.

Immédiatement après l'annonce du retour au travail, plusieurs porte-parole du gouvernement avaient laissé croire que cette condition pourrait être respectée si les trois chefs du Front commun formulaient une demande de libération provisoire en vertu de la Loi de probation.

Or, ce matin, à l'Assemblée nationale, M. Choquette a bien dit qu'il est "peu probable" que les trois chefs puissent être libérés avant mardi même si cette demande a été formulée.

Pourquoi? C'est là la question que se posent la plupart des observateurs politiques à qui l'on avait même laissé croire hier que cette libération pourrait être annoncée aujourd'hui.

Questions de principe

A cette question, M. Choquette a répondu à l'Assemblée nationale que son ministère se devait d'étudier le bien-fondé, non pas seulement des trois requêtes qui lui ont été soumises par les trois chefs, mais également de celles des 33 dirigeants de syndicats trouvés coupables d'outrage au tribunal qui ont décidé au début de la semaine de mettre un terme à leur libération sous cautionnement.

"Ces demandes, a précisé M. Choquette, posent à la fois des questions de principe et d'appréciation des situations individuelles.

"Il s'agit de déterminer pour tous et chacun des intéressés s'ils peuvent bénéficier des articles 19 et 20 de la Loi de la probation et des établissements de détention. Si oui, dans quel-

Voir LA LIBERATION, page A 6

AUJOURD'HUI

● *Premier accord sur les armes*

Tout indique qu'à l'occasion de la visite de Nixon à Moscou le président américain et les leaders soviétiques pourront annoncer un premier accord sur la limitation des armes stratégiques.

— page A 8

● *Manuel du parfait candidat libéral*

Le parti libéral vient de diffuser, à l'intention de ses candidats dans tout le pays, un manuel de 300 pages sur la stratégie, les programmes et même les querelles de ménage des partis de l'opposition. Notre bureau d'Ottawa a obtenu en exclusivité ce document qui laisse présager la tenue d'élections générales prochaines.

page D 5

la CHASSE et la PECHE avec Serge Deyglun

● *La lamproie, le pire ennemi de la truite*

Serge Deyglun nous parle aujourd'hui de la lamproie, le pire ennemi des poissons. C'est d'ailleurs à cause de ce poisson si les truites, entre autres, se sont faites de plus en plus rares au Québec.

— page B 5

Votre week-end

— page B 11

SOMMAIRE

Arts et spectacles : B 8 à B 10
Bandes dessinées : D 2
Cinéma : B 10
Décès, naissances, etc. : A 15
Economie : A 10, A 11, A 14
Editorial : A 4
Etes-vous observateur ? : D 3
Horoscope : C 5
Informations étrangères : A 8
Informations nationales : A 2, D 1
Loisirs et récréation : C 1, D 2
"Mot-mystère" : D 7
Mots croisés : D 5
Petites annonces : C 6 à C 8, D 3 à D 13
Radio et télévision : A 15
Radio FM : B 9
Sports : B 1 à B 7
Tribunaux : A 9
Vivre aujourd'hui : C 2 à C 5
Votre médecin : C 4
Votre week-end : B 11

Une explosion au Pentagone

WASHINGTON (UPI, AFP, PA) — Une bombe a explosé au Pentagone, la nuit dernière, près du centre de communications de l'Aviation. Un groupe extrémiste, les Weathermen, a revendiqué cet attentat qui, s'il n'a fait aucune victime, a causé des dégâts dont l'importance n'a pas encore été divulguée.

L'explosion, survenu quelques heures avant la mise en vigueur de nouvelles mesures de sécurité dans cet édifice, le plus vaste immeuble à bureaux au monde entier, s'est produite dans une salle de toilette. La déflagration a rompu des conduites d'eau et d'électricité, démantelé un mur de une longueur de 40 pieds et perforé un trou de deux pieds et demi de diamètre dans le plancher de la salle. L'eau s'échappant des conduites s'est engouffrée dans le trou pour se déverser sur les étages inférieurs, causant entre autres des dommages indéterminés à des ordinateurs de l'Aviation, au deuxième étage.

Au moment de l'explosion, vers 1 h.

Voir UNE EXPLOSION, page A 6

Une transplantation sans autorisation

RICHMOND, Virginie (PA) — Des chirurgiens ont avoué, en cour, qu'ils ont procédé à une transplantation cardiaque sans avoir reçu, au préalable, la permission de la famille du donneur et sans l'autorisation du contrôleur médical.

Ces aveux ont été entendus, hier, au cours de la troisième journée d'un procès qui se déroule, à Richmond, suite à une action en dommages de $100,000 intentée par M. William Tucker contre des médecins de l'Hôpital du collège médical de Virginie. M. Tucker a également inscrit une action d'un million de dollars contre ces mêmes chirurgiens qui ont procédé, il y a quatre ans, à la première transplantation cardiaque effectuée en Virginie. Il allègue que l'on a délibérément laissé mourir son frère, Bruce, afin de pouvoir prélever son coeur.

Parents introuvables

Des témoins de la défense ont affirmé que tous les efforts faits pour tenter de rejoindre les parents de Bruce Tucker, grièvement blessé à la tête, le 24 mai 1968, avaient été vains.

Selon ces temoignages, devant cette situation, le contôleur médical de la ville de Richmond aurait décidé, en vertu de la loi de Virginie concernant les corps non réclamés, d'autoriser que les chirurgiens procèdent au prélèvement du coeur de ce blessé.

Opération non autorisée

Le Dr Richard Lower, cardiologue à l'Hôpital du collège médical de Virginie, l'un des médecins mis en accusation, a admis qu'il n'avait pas reçu la permission de la famille de Bruce Tucker, ni celle du contrôleur médical de la ville, au moment où l'on a ouvert la poitrine du receveur, Joseph Kleet. Ce dernier devait, incidemment, décéder une semaine après l'opération.

Dans son témoignage, le Dr Lower a déclaré, entre autres, ce qui suit au sujet des efforts pour entrer en communication avec la famille de Tucker.

"On m'avait fait part des vaines tentatives pour rejoindre les parents du donneur et je n'avais aucune raison de douter que le contrôleur médical n'accorde son autorisation".

Interrogé par l'avocat de la poursuite, Me Douglas Wilder, qui est également sénateur de l'Etat de Virginie, le Dr Lower a nié qu'il ait demandé à un médecin "de déclarer Tucker mort, afin de pouvoir prélever son coeur". A ce propos, le chirurgien a révélé que les dossiers médicaux de l'hôpital prouvent que Tucker était cliniquement mort au moment où il fut décidé de le transporter à la salle d'opération. Le Dr Lower a indiqué qu'il avait présumé alors que ce patient serait déclaré mort peu après son arrivée à la salle d'opération. Il a avoué, cependant, que le receveur, Joseph Kleet, n'était pas, à ce moment, en danger de mort, et que, d'autre part, il aurait été possible de continuer, à l'aide de divers appareils, à maintenir le fonctionnement du coeur et des organes respiratoires de Tucker durant

Voir UNE TRANSPLANTATION, p. A 6

62 navires retenus dans les ports

par Denis MASSE

Rien ne va plus dans les trois grands ports du Saint-Laurent.

Au total, 62 navires océaniques et côtiers sont immobilisés dans les ports de Montréal, Trois-Rivières et Québec, alors que les débardeurs de ces trois havres ont déserté complètement les quais.

A Trois-Rivières et à Québec, les débardeurs tiennent aujourd'hui des assemblées, tandis qu'à Montréal le président Jean-Marc St-Onge déclare ironiquement... "que les gars sont partis à la pêche!"

Plusieurs navires doivent se mettre à l'ancre en arrivant aux abords de ces trois ports. D'autres ont appareillé sans l'aide des amarreurs.

Les débardeurs ont débrayé en dépit d'une injonction obtenue contre eux le 9 mai et prolongée deux fois par la suite, la dernière fois jusqu'au 26 mai. De plus, le syndicat devra répondre à une accusation d'outrage au tribunal, qui sera plaidée le 25 mai, pour avoir trangressé l'ordonnance qui les oblige à reprendre le travail.

Le litige est survenu principalement à Montréal, où les deux parties donnent une interprétation différente à une clause de la dernière convention collective signée il y a deux mois, mais les débardeurs de Trois-Rivières et de Québec ont voulu se montrer solidaires de leurs camarades montréalais; ils sont membres du même syndicat et la convention collective recouvre les débardeurs des trois ports.

Seuls les vérificateurs se présentent au travail chaque matin, mais ils sont tenus en congé à cause de l'absence des débardeurs.

Les débardeurs, au nombre de 3.200, ont travaillé lundi mais n'ont pas réapparu sur les quais depuis mardi matin. Ils avaient eu une rencontre avec les représentants de l'Association des employeurs maritimes, dans les bureaux du ministère fédéral du Travail la veille, mais chacune des deux parties est restée sur ses positions.

Grand prix du festival de Cannes à 2 films italiens

CANNES (AFP) — Le grand prix du festival de Cannes 1972 a été décerné ex aequo, à l'unanimité, aux deux films italiens "L'affaire Mattei", de Franceso Rosi et "La classe ouvrière va au paradis" d'Elio Petri.

Le jury a tenu à récompenser les deux réalisateurs pour l'ensemble de leur oeuvre et a voulu souligner également la qualité exceptionnelle de l'interprétation de Gian Maria Volonte dans les deux films.

Le grand prix de la Commission supérieure technique du cinéma français qui, sous l'égide de l'UNIATEC (Union internationale des associations techniques cinématographiques) est décerné tous les ans pour couronner une réalisation technique particulièrement ré-

VOIR CANNES, page A 6

LA PRESSE paraîtra lundi

Le lundi 22 mai, jour de la fête de la Reine, LA PRESSE sera publiée. Nos bureaux, à l'exception du service des Ventes du journal, seront cependant fermés.

L'air est plus pur à Montréal

par Florian BERNARD

La pollution de l'air est en régression sérieuse sur l'Ile de Montréal. Pour la première fois depuis deux ans, une série de chiffres indique, hors de tout doute, que le taux de concentration des matières polluantes a diminué de façon marquée aux principaux postes d'échantillonnage soit ceux de Saint-Jacques et de Drummond.

En 1970, la concentration moyenne de l'anhydride sulfureux était de 16.4 parties par 100 millions et de 21.3 parties dans les postes Saint-Jacques et Drummond. En 1972, cette concentration est de 7.8 et 12.2 parties, soit une diminution de quelque 50 p. cent.

Parallèlement, la concentration d'acide sulfurique a diminué de 2.54 parties et 0.78 partie seulement.

Un autre progrès majeur a été enregistré en ce qui concerne un troisième contaminant, soit la poussière fine qui flotte dans l'air. De 2.3 parties en 1963 et de 1.8 partie en 1970, cette concentration se situe en 1972 à 1.5 partie seulement.

Telles sont les conclusions du service de l'assainissement de l'air de la Communauté urbaine de Montréal, dans son rapport annuel remis aux autorités, hier soir.

La CUM a inspecté 116 industries majeures, réparties dans 18 municipalités, au cours de 1971. Parmi ces industries polluantes, 25 ont installé des appareils anti-pollution dont le coût s'élève à plus de $1 million. Par ailleurs, 14 autres ont commencé des travaux semblables dont le coût estimé dépassera $1 million et quart.

Enfin, 61 industries ont étudié des projets avec le service de l'assainissement de l'air. Ces projets devront se

Voir L'AIR, page A 6

météo

Généralement ensoleillé, quelques périodes nuageuses
Demain : plus chaud
Max. 70 Min. 50 ● Détails à la page A 6

LA POLUTION

Anhydride sulfureux : 0.02 partie par milion. Niveau tolérable : 0.10.

La météo

Week-end estival en perspective

Comme dit Dieudonné, le beau-frère d'Alcide, cependant qu'un chaton dénoue ses lacets de souliers, voici venir un temps qui va remonter le moral des Québécois.

Dieudonné, avec qui Alcide a eu une longue conversation, hier, au flanc du Mont-Royal, précise qu'un temps d'été marquera la fin de semaine. Zarathoustra, qui les accompagnait, a aussi parlé. Il a dit que le temps serait plutôt frais, aujourd'hui, avec un maximum ne dépassant guère 70 degrés, mais que le ciel serait d'un bleu marial.

Zarathoustra, qui aime bien Alcide et son beau-frère Dieudonné, a ajouté qu'il y aurait un peu de vent. Le trio a senti le passage d'un front froid, mais il a aussi vu venir une masse d'air très chaud du centre des Etats-Unis. Ce flux réconfortant devrait atteindre le Québec demain, faisant grimper le mercure graduellement jusqu'à ce qu'il atteigne les 85 degrés, dimanche.

Le ciel restera pur jusqu'à lundi. L'été est vraiment arrivé...

Ainsi parlaient Zarathoustra, Alcide et Dieudonné...

Gilles N.

A Montréal

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Maximum 45° ● Minimum 70°	Maximum — Minimum —
Généralement ensoleillé	Ensoleillé et chaud

Au Québec

REGIONS			AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	35°	70°	Génér. ensoleillé	Beau et chaud
Mauricie	40°	70°	Périodes nuageuses	Ensoleillé
Laurentides	40°	70°	Périodes nuageuses	Ensoleillé
Lac-Saint-Jean	35°	60°	Soleil et nuages	Plus chaud
Outaouais	45°	70°	Génér. ensoleillé	Beau et chaud
Cantons de l'Est	45°	70°	Génér. ensoleillé	Ensoleillé
Québec	50°	70°	Génér. ensoleillé	Beau et chaud
Rimouski	35°	60°	Périodes nuageuses	Plus chaud
Baie Comeau	35°	60°	Périodes nuageuses	Beau et chaud
Gaspésie	35°	60°	Périodes nuageuses	Plus chaud

Au Canada

	Aujourd'hui		Min.	Max.
Colombie-Britannique	Beau et chaud	Vancouver	45	57
Alberta	Périodes ensoleillées	Edmonton	48	58
Saskatchewan	Périodes ensoleillées	Régina	56	73
Manitoba	Averses ou orages	Winnipeg	64	72
Ontario	Généralement ensoleillé	Toronto	50	72
Nouveau-Brunswick	Périodes nuageuses	Saint-Jean	53	68
Nouvelle-Ecosse	Généralement nuageux	Halifax	43	59
Ile-du-Prince-Edouard	Généralement nuageux	Charlottetown	48	69
Terre-Neuve	Pluvieux	Saint-Jean	50	60

Si vous partez

Aux Etats-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	52	73	Chicago	60	86	New Orleans	64	85
Washington	60	76	San Francisco	47	60	Miami	70	85
Boston	50	65	Los Angeles	58	69			

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

Vers les capitales

Paris	—	55	Moscou	—	46	Hong Kong	—	75
Londres	—	52	Stockholm	—	—	Lisbonne	—	59
Rome	—	59	Tokyo	—	63	Sydney	—	54
Berlin	—	61	Athènes	—	75	Tunis	—	72
Amsterdam	—	48	Casablanca	—	46	Vienne	—	61
Bruxelles	—	50	Genève	—	55	Varsovie	—	66
Madrid	—	63	Le Caire	—	—			

Vers les plages

Acapulco	77	90	Bermudes	66	88	Nassau	72	84
Mexico	54	77	Barbade	77	84	Rio de Janeiro	—	77

Accord international pour un satellite de communication entre le Canada et les USA

OTTAWA. (PC, AFP) — Le Canada a signé, hier matin, à Paris, un accord avec 10 pays européens, membres de l'Organisation de recherches spatiales (ESRO), pour la réalisation du projet de satellite de communication Etats-Unis-Canada qui sera lancé par la NASA en 1975.

Le protocole d'accord signé par le sous-ministre des Communications du Canada, M. Allan E. Gottlieb, et par le Dr Alexander Hocker, directeur général de l'ESRO, prévoit que l'organisation européenne réalisera pour ce satellite certaines pièces d'équipement qui ne sont pas disponibles au Canada.

L'ESRO pourra en retour bénéficier de l'expérience acquise avec ces pièces qu'elle envisage d'utiliser elle-même pour les satellites de haute technologie prévus pour les années 80.

L'ESRO fournira des cellules solaires un amplificateur paramétrique et un tube à ondes progressives.

Selon le ministre des Communications, M. Robert Stanbury, qui a fait part de la signature de l'accord, hier après-midi, à Ottawa, le Canda dépensera pour l'équipement quelque $27,000,000 et pour le développement futur, dix autres millions. Le matériel européen coûtera au Canada environ $700,000 bien que l'ESRO en fournira pour plus de un million.

Les membres de l'ESRO sont l'Allemagne de l'Ouest, la Grande-Bretagne, la France, l'Italie, la Belgique, le Danemark, la Suisse, les Pays-Bas et l'Espagne. C'est la société A. G. Telefunken de l'Allemagne de l'Ouest qui fabriquera le matériel.

Pas de bombe sur le "Queen Elizabeth 2"

NEW YORK (UPI, AFP, PA, Reuter). — La fouille minutieuse, entreprise à bord du paquebot "Queen Elizabeth II" de la compagnie Cunard et effectuée notamment par les quatre artificiers britanniques parachutés par un avion "Hercules" de la Royal Air Force, à proximité du navire, hier après-midi, a permis le conclure, avec un certain soulagement, à l'absence de tout engin explosif, susceptible de mettre en péril la sécurité du navire et de ses occupants.

Cette odieuse plansanterie, qui a soulevé un profond émoi en Grande-Bretagne, mis en branle les forces policières de Scotland-Yard et du FBI, et déclenché une vaste et spectaculaire opération aéro-navale dont le clou a été le parachutage de quatre spécialistes en désamorçage, de l'Armée et de la Marine britannique, avait débuté, mercredi après-midi par un mystérieux appel téléphonique au siège de la Cunard, à New York menaçant de faire exploser six bombes réparties dans les treize ponts du navire à moins de recevoir de la Cunard une rançon de $350,000.

A l'appui de ses dires, le maitre-chanteur soulignait, avec un fort accent américain, la présence à bord, parmi les passagers, de deux complices, un ancien repris de justice et un homme atteint d'un cancer au dernier degré donc n'ayant plus rien à perdre, chargés de la mise à feu des bombes en cas de refus de la Cunard avant l'expiration de l'ultimatum fixé à 16 h 30, hier après-midi.

Convaincue, dès le début de cette macabre farce, que ce chantage cachait une plaisanterie d'un goût particulièrement douteux ou une tentative audacieuse pour s'emparer de $350.000 sans coup férir, mais se refusant à prendre le moindre risque, la Cunard, tout en réunissant le montant de la rançon, en billets de $10 et $20, qu'elle confiait au FBI, mettait en place un dispositif de sécurité, de grande envergure, pour faire face à toute éventualité.

Mesures de sécurité

Le ministère britannique de la Défense, alerté, dépêcha sur les lieux, un avion "Nemrod" pour assurer la liaison des télécommunications entre la Grande-Bretagne et le transatlantique et veiller au bon déroulement du parachutage des quatre artificiers chargés de trouver et de neutraliser les bombes.

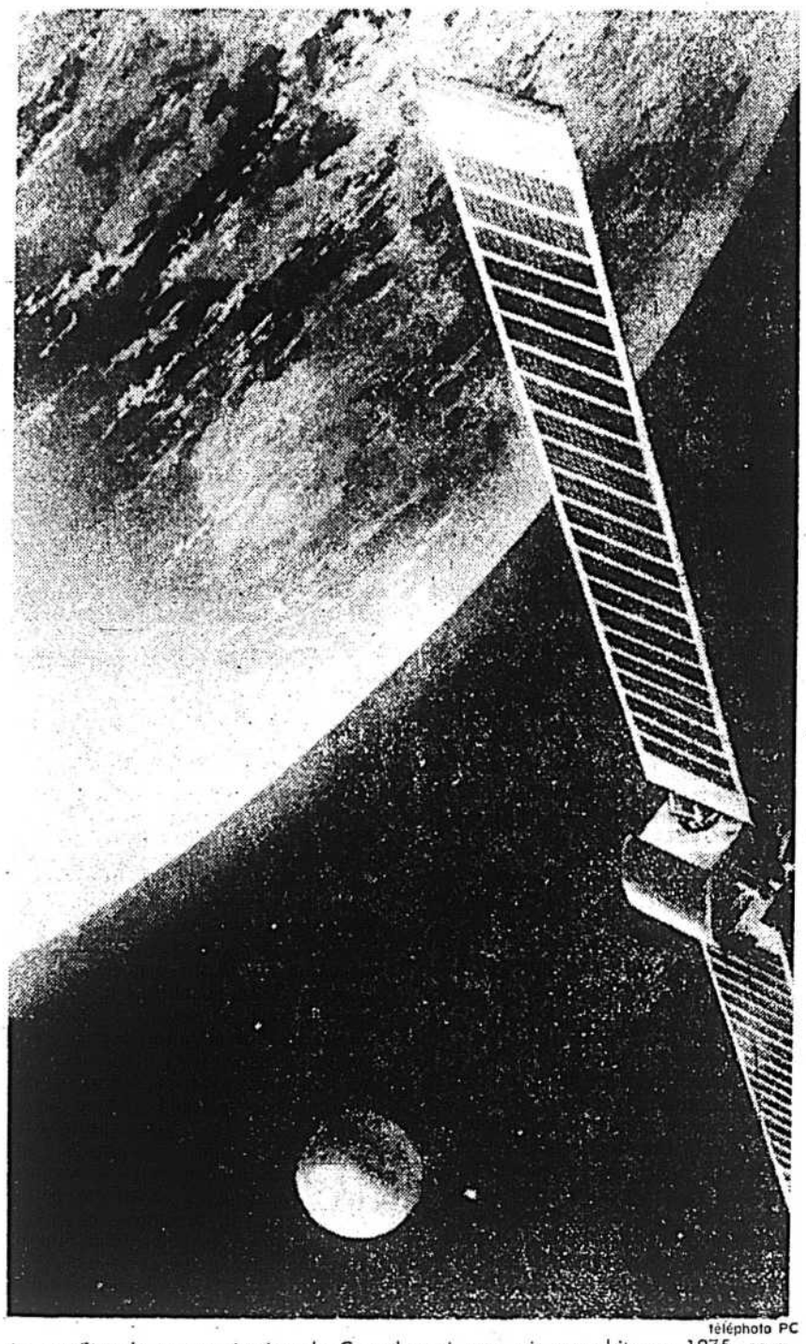

téléphoto PC

Le satellite de communication du Canada qui sera mis en orbite en 1975, sera équipé de matériel européen, en vertu d'un accord qui a été signé, hier, à Paris, avec 10 pays européens.

Le vol spatial habité est reporté à la mi-juillet

MOSCOU. 18 mai (AFP) — Le vol spatial habité qui devait, selon le programme, avoir lieu dans le courant du mois de mai, a été reporté à la mi-juillet, apprend-on de source informée.

Ce lancement, selon certains milieux, revêtait une valeur particulière dans la mesure où l'on supposait qu'il était destiné à marquer la venue à Moscou du président Nixon.

Les deux équipes de cosmonautes qui devaient participer à la reprise de l'expérience avec la station automatique "Saliout" pour un vol orbital de 30 jours chacune et qui s'étaient rendues à Baykonour, la base de lancement soviétique, à la fin du mois d'avril, ont regagné le "Village des cosmonautes" près de Moscou, il y a quelques jours.

On indique toujours de source informée que le report du lancement est dû à une légère défaillance technique dans le fonctionnement des sièges des cosmonautes dans les vaisseaux "Soyouz" qui doivent transporter les équipages à bord de la station "Saliout". On croit savoir de même source que les responsables du lancement, après l'accident survenu à la dernière équipe de "Soyouz II", ne veulent plus prendre de risque, aussi minime soit-il.

La défaillance technique concernerait, selon cette source, le système de survie autonome des sièges des cabines qui ont été transformés depuis le dernier lancement afin de permettre aux cosmonautes de porter une combinaison spatiale lors des opérations de lancement et de retour. On rappelle que c'est l'absence de scaphandre spatial qui a été à l'origine de la mort des trois cosmonautes en juin dernier.

Les fonds marins sont "désarmés"

LONDRES (AFP) — Le traité sur le dénucléarisation des fonds marins est entré en vigueur, hier, à la suite du dépôt par la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et l'Union soviétique des instruments de ratification de cet accord.

A Londres, le dépôt a été effectué au cours d'une cérémonie au Foreign Office.

Approuvé par l'Assemblée générale des Nations unies en décembre 1970, le traité interdit aux signataires de "placer des armes nucléaires et d'autres armes de desetruction massive sur le fond des mers et des océans ainsi que dans leur sous-sol", au-delà d'une zone de douze milles de leurs côtes respectives.

La motion de censure du PQ est facilement battue

par Claude MASSON
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Les Québécois ne se retrouveront pas avec des élections générales, provinciales et fédérales la même année.

Comme il fallait le prévoir, en effet, le gouvernement Bourassa s'est maintenu facilement au pouvoir au terme d'un long débat portant sur la motion de censure du Parti Québécois qui réclamait la démission du gouvernement libérail parce qu'il aurait été incapable de faire face au désordre engendré par le conflit de la fonction publique.

Unité-Québec et les deux groupes créditistes, tout en reprochant certains manquements au gouvernement dans la crise actuelle, ont voté en bloc avec le parti ministériel, soit 75 députés au total, contre la motion péquiste qui n'a été appuyée que par les sept députés de cette formation ainsi que l'indépendant Marcel Massé.

Malgré les cinq heures de débat, au cours duquel dix intervenants ont pris part, absolument aucun fait nouveau n'est sorti quant à la reprise des négociations, à la libération des chefs syndicaux et à l'amélioration du climat social au Québec.

D'ailleurs, ni le premier ministre Bourassa, ni l'ancien ou l'actuel ministre de la Fonction publique, MM. Jean-Paul L'Allier et Jean Cournoyer, ni le ministre Claude Castonguay n'ont pris part au débat. MM. L'Allier et Cournoyer n'étaient même pas présents en Chambre.

M. Bourassa a expliqué, tôt ce matin, que son silence sur la motion était la meilleure marque de son "mépris" face à l'attitude du Parti Québécois. Il a qualifié cette motion de censure de "ridicule, inopportune et contradictoire".

Ce ne sont pas les seules attaques qu'ont reçues les représentants du Parti Québécois à l'Assemblée nationale.

Le chef d'Unité-Québec, Me Gabriel Loubier, a démoli en deux temps la motion du PQ qui visait au déclenchement d'élections générales au Québec en raison de la crise actuelle.

M. Loubier a rappelé au Parti Québécois que c'est lui-même qui avait réclamé la remise à plus tard des élections municipales de Montréal, en octobre 1970, en raison même de la crise qui sévissait à ce moment-là.

"Aujourd'hui, nous voilà devant une autre crise et vous réclamez des élections. C'est contradictoire", a dit le chef uniquiste.

Par ailleurs, M. Loubier a rappelé au PQ son insistance de voir la carte électorale transformée avant la tenue d'un prochain scrutin général au Québec. Or, la nouvelle carte ne pourrait être employée advenant une élection si le gouvernement avait été défait en Chambre.

Les reproches du PQ

A l'appui de sa motion de censure, le chef de l'aile parlementaire du parti indépendantiste, M. Camille Laurin, a invoqué trois motifs principaux:

- la rigidité de la position gouvernementale tout au long des négociations avec le Front commun intersyndical;
- le simulacre de négociation dont le gouvernement a donné la preuve tout au long des mois de pourparlers;
- la campagne politique pratiquée par le gouvernement contre les syndicats et le syndicalisme en général, "affrontement qu'il préparait depuis son accession au pouvoir".

Pour le député de Bourget, le gouvernement Bourassa a même atteint l'étape des "provocations sauvages" à l'endroit des syndicats.

Ainsi, malgré les assouplissements de sa position, le PQ ne croit pas que le gouvernement puisse en arriver à une entente négociée avec le Front commun pour les raisons suivantes :

- la crédibilité du gouvernement semble entamée d'une façon irrémédiable, compromise d'une façon définitive;
- le gouvernement a perdu le minimum de confiance du partenaire avec lequel il doit négocier, c'est-à-dire la partie syndicale ;
- le cabinet est divisé "parce qu'il est chancelant sur toutes les questions, même sur le conflit".

Au nom du gouvernement, le ministre de l'Education et membre du Comité interministériel de négociations avec la fonction publique, M. François Cloutier, a tout simplement rétorqué que le déclenchement d'élections générales au Québec serait "le plus vilain tour à jouer au PQ qui n'aurait plus un seul député en cette Chambre".

Le ministre Cloutier de même que le ministre des Finances, M. Raymond Garneau, se sont bornés à rappeler les étapes de le négociation et à redire leur accord face aux décisions prises jusqu'à maintenant.

"J'ai l'impression d'avoir accompli mon devoir de citoyen, de député non seulement pour la génération de fonctionnaires qui est présentement à l'oeuvre mais également pour l'avenir du Québec", a déclaré la ministre Garneau tandis que le ministre Cloutier réaffirmait sa fois dans "le syndicalisme qui est une force essentielle dans la société".

Les Créditistes et le conflit

Pour le Ralliement créditiste du Québec, quatre erreurs ont été commises au cours du conflit.

Le leader parlementaire du groupe Bois, M. Fabien Roy, a mentionné ces erreurs:

- vouloir négocier de façon globale;
- la volonté du gouvernement de vouloir négocier de façon globale;
- le retard d'un an apporté avant de faire connaitre ses offres et ses positions;
- la législation — loi 19 — qui porte sur les conséquences plutôt que sur les causes du malaise;
- la série d'erreurs accumulées du gouvernement qui a refusé de prendre ses responsabilités afin de régler les problèmes sociaux "afin que ceux-ci ne dégénèrent pas en problèmes politiques".

Violente sortie de Léo Pearson contre Trudeau

par Claire DUTRISAC

"Il (le premier minstre Trudeau) réussit à décourager bon nombre d'ardents défenseurs de la Confédération et est en train de galvaniser de plus en plus d'énergies autour de l'idée d'autonomie québécoise."

Non, cette déclaration n'est pas d'un député PQ mais bien d'un libéral, M. Léo Pearson, député de Saint-Laurent. Devant la Commission parlementaire qui étudie la demande de crédits du ministère des Affaires sociales, M. Pearson a fait hier une violente sortie contre M. Pierre Elliott Trudeau et sa politique en matière de pension de vieillesse.

"L'arrogance de M. Trudeau à l'égard du Québec, sa politique de centralisation allant même jusqu'à l'inconscience sociale et au cynisme, par exemple, lorsqu'il choisit le moment où le Québec est aux prises avec une crise d'une ampleur jamais vue pour saboter les projets québécois de politique sociale, et ses décisions unilatérales touchant directement plusieurs ministères mènent le Canada à la dislocation."

"S'il joue ainsi le tout pour le tout, a continué le député de Saint-Laurent, s'il tente de provoquer l'affrontement, s'il essaie de réaliser un possible engagement de mettre le Québec au pas, il se dirige vers un échec."

M. Pearson a souligné que le premier ministre du Canada semble "coupé de la réalité québécoise, peut-être parce qu'il en a été absent trop longtemps."

Les interventions de M. Pearson selon les observateurs, sont plus ou moins bien vues dans les caucus libéraux. Hier, il faisait choeur avec tous les autres partis de l'opposition qui, eux aussi, s'en sont pris avec beaucoup d'agressivité à la politique de M. Trudeau vis-à-vis du Québec et à ce que tous considèrent comme une ingérence indue dans des juridictions provinciales.

CANNES

SUITE DE LA PAGE A 1

ussie, a été attribué au court métrage canadien "Zikaron" de Laurent Coderre, pour "l'originalité du procédé d'animation.

Ce film retrace, en quatre minutes trente, le déroulement de la vie au moyen d'animation de particules et de morceaux de liège.

Le prix inter film

Le grand prix spécial du jury du festival de Cannes 1972, prix inter film (Centre international évangélique du film) a été attribué à "Solaris", film russe d'Andrei Tarkovski.

Le prix d'interprétation masculine a été décerné à Jean Yann, pour son interprétation dans "Nous ne vieillirons pas ensemble" de Maurice Pialot.

Le prix d'interprétation féminine est allé à Susannah York, pour son interprétation dans "Images" de Robert Altman.

Court métrage

Le grand prix du court métrage a été accordé au film "Fusil à lunette" (France) de Jean Chapot.

Un prix spécial a été décerné au dessin animé belge "Opération X-70" de Raoul Servais.

Hommage à Fellini

Un hommage spécial a été rendu au film "Fellini Roma" de Federico Fellini, "pour l'extraordinaire maitrise des techniques concourant à l'évocation sensible du portrait d'une ville".

Le prix du jury a été accordé au film américain "Abattoir V" de George Roy Hill.

UNE EXPLOSION

SUITE DE LA PAGE A 1

cette nuit, une dizaine de personnes étaient au travail au centre de communications de l'Aviation, à 200 pieds de la salle de toilette.

Cinq minutes après l'explosion, un individu disant appartenir aux Weathermen téléphonait à des journaux de New York et de Washington pour annoncer que ce mouvement avait logé une bombe au Pentagone pour protester contre la politique suivie par les Américains au Vietnam et célébrer par cet attentat l'anniversaire de naissance de l'ancien président nord-vietnamien, Ho Chi-minh.

L'interlocuteur, qui s'est identifié comme était l'"Underground Weatheman numéro 12", a suggéré à un journal, le New York Post, d'envoyer quelqu'un à une cabine téléphonique, près de l'imprimerie.

Deuxième attentat

Un journaliste y trouva un message ainsi rédigé: "Nous avons attaqué aujourd'hui le Pentagone, centre du commandement militaire américain. Nous agissons au moment où les bombardements navals et aériens américains contre les Vietnamiens augmentent, où les mines et les navires américains sont utilisés pour le blocus des ports de la République démocratique du Vietnam et alors que Washington prépare d'autres projets d'escalade."

L'organisation révolutionnaire des Weathermen est une faction extrémiste des "Etudiants pour une société démocratique" (SDS). Les Weathermen avaient déjà revendiqué la responsabilité de l'attentat à la bombe du 1er mars 1971 au Capitole, siège du Congrès. De sévères mesures de sécurité avaient été prises par la suite pour protéger les édifices gouvernementaux mais depuis quelque temps la surveillance avait été relâchée.

De nouveaux dispositifs de sécurité devaient entrer en vigueur à 7 h., ce matin, en raison de fréquentes alertes à la bombe et des manifestations annoncées par des organisations pacifistes pour la fin de semaine.

LA LIBERATION

SUITE DE LA PAGE A 1

les conditions et suivant quelles modalités.

Les articles 19 et 20

L'article 19 de la Loi de la probation se lit comme suit: "Le directeur général du service de la probation peut, conformément aux règlements qui sont adoptés à cette fin, établir des programmes permettant aux personnes qui sont incarcérées dans tout établissement de détention, qu'il indique d'exercer un emploi régulier ou de suivre des cours en dehors de l'établissement ou d'exercer toute autre activité de nature à favoriser la réinsertion sociale de ces personnes."

Quant à l'article 20, il se lit comme suit: "Le directeur général peut, pour des raisons d'ordre médical ou humanitaires ou pour faciliter la réhabilitation d'une personne incarcérée dans un établissement de détention, lui permettre de s'absenter temporairement de cet établissement, aux conditions qu'il détermine conformément aux règlements adoptés à cette fin".

Si l'on s'en tient uniquement aux propos tenus par M. Choquette, c'est donc uniquement à cause de la complexité des problèmes juridiques soulevés par les demandes des "condamnés" que la réponse du ministère de la Justice tarderait.

Choquette est pressé

Les journalistes ont tenté d'obtenir plus de détails de la part de M. Choquette à ce sujet, mais celui-ci, après avoir accepté de les rencontrer, a finalement fait savoir qu'il n'aurait pas le temps de s'entretenir avec eux.

Le délai dans la réponse du ministère de la Justice laisse les observateurs politiques perplexes à cause d'une autre déclaration faite en Chambre par M. Choquette.

Cette déclaration est la suivante: "Ce n'est pas le temps ou le moment, au moins en considérant les requêtes, d'être trop formaliste", a dit M. Choquette.

UN ECLATEMENT

SUITE DE LA PAGE A 1

"Il m'apparait évident également que le complot est téléguidé de l'extérieur du mouvement par les ennemis de la CSN et plus particulièrement par le parti libéral qui, il y a quelques jours encore, donnait des directives précises à ses organisateurs pour qu'ils mettent sur pied dans chaque localité un commando provocateur destiné à briser la lutte des travailleurs du secteur public.

"Militants syndicaux, je ne doute pas que la CSN saura sortir plus forte de cette crise, car historiquement, tous ceux qui ont voulu détruire le mouvement n'ont pas réussi.

"Mais il faut redoubler de vigilance.

"C'est à l'intérieur même des structures et des instances du mouvement que les travailleurs exercent véritablement leur liberté et qu'ils peuvent faire des progrès.

"La création de structures parallèles ne peut que desservir les intérêts de la classe ouvrière. C'est au conseil confédéral et au congrès qu'il appartient de décider de l'avenir de la CSN. Toute initiative parallèle ne s'explique que par la volonté de faire autre chose que de défendre les travailleurs."

Raymond PARENT,
secrétaire général de la CSN

L'AIR

SUITE DE LA PAGE A 1

matérialiser dans un avenir prochain.

La CUM a aussi enquêté dans 3.533 contraventions à diverses prescriptions, notamment au chapitre des incinérateurs, des cheminées, de certaines pièces d'équipement, de feux à ciel ouvert, etc. Les constatations ont conduit à 1.316 avis et 373 procédures judiciaires. A ce chapitre, il y a lieu de signaler la fermeture, en 1971, de 569 autres incinérateurs domestiques.

UNE TRANSPLANTATION

SUITE DE LA PAGE A 1

plusieurs heures et même plusieurs jours encore.

Ce à quoi le procureur de la poursuite, Me Wilder, a souligné que un délai supplémentaire aurait pu être utilisé afin de continuer les recherches dans le but de rejoindre les parents de Bruce Tucker

la presse

Informations étrangères

téléphoto PA

Le voyage tant attendu

Des jardinières soviétiques plantent des bégonias, face au Kremlin, en prévision de l'arrivée du président Nixon dans la capitale soviétique. Par ailleurs, M. Nixon a reçu hier matin, dans sa retraite de campagne à Camp David (Maryland), M. Anatoli Dobrynine, ambassadeur d'URSS, avec lequel il s'est entretenu pendant une heure de l'imminent sommet américano-soviétique à Moscou. Le porte-parole de la Maison Blanche, qui a révélé cette rencontre hier après-midi, a précisé que, seul, le conseiller présidentiel M. Henry Kissinger a assisté à cet entretien. M. Dobrynine a quitté Washington hier soir pour Moscou, où il se trouvera au moment de l'arrivée du président Nixon et de sa suite lundi prochain.

Nixon signera à Moscou un premier accord sur les armes stratégiques

WASHINGTON, (PA) — A quelques heures du départ du président Nixon pour son "sommet" de Moscou, les négociations SALT progressent à un point tel que, selon des sources près de la Maison Blanche, un accord "limité" américano-soviétique sur la réduction des armes stratégiques pourrait être annoncé au cours de la visite de huit jours en Union soviétique que le chef de l'Exécutif américain entreprendra lundi prochain.

Selon ces mêmes sources, une entende de principe serait déjà intervenue entre les deux pays sur une première étape d'un traité et les négociateurs des deux camps à Helsinki travaillent "contre la montre" afin d'en arriver — à moins d'obstacles de dernière heure — à une première rédaction de l'accord qui serait prête à temps pour la rencontre Brejnev - Nixon.

Pendant que le tempo des négociations s'accélère à Helsinki, l'ambassadeur soviétique Anatole Dobrynine, accompagné du conseiller présidentiel Henry Kissinger, s'est rendu à Camp David, dans le Maryland, où le président Nixon met la dernière main à ses préparatifs avant de prendre la route de Moscou.

Selon le secrétaire de presse présidentiel, M. Ronald Ziegler, l'entretien a duré environ une heure et tout indique qu'il y a été question de l'accord en voie de négociation à Helsinki.

Deux parties

L'accord en question serait en deux parties. La première aurait trait à la limitation des missiles antibalistiques américains et soviétiques et la deuxième constituerait une entente intérimaire pour limiter le nombre des missiles lancés à partir de rampes terrestres et de submersibles.

Ce matin, à Moscou, des sources informées déclarent qu'une annonce d'un acord limité sur la réduction et la limitation des armements nucléaires sera rendue publique aujourd'hui à Helsinki.

Cette annonce, toujours selon les sources proches du Kremlin, sera incluse dans le communiqué final de la septième session des "SALT" et précisera qu'une entente est intervenue entre les Etats-Unis et l'URSS en vue de la conclusion d'un "accord limité" sur la réduction des armements stratégiques et que cet accord sera signé à Moscou, durant la visite du président Nixon.

M. Nixon prendra demain l'avion à destination de Salzbourg, Autriche, où il se reposera jusqu'à lundi alors qu'il se rendra dans la capitale soviétique. Sur la route du retour, après son "sommet", il fera escale en Iran et en Pologne.

Brandt propose de tenir des élections anticipées pour briser l'impasse

BONN. (AFP, UPI) — Immédiatement après que le "Bundesrat" (sénat) eut approuvé, par un vote unanime, la ratification des traités de Moscou et de Varsovie, le chancelier Willy Brandt a demandé aujourd'hui à l'opposition de s'entendre avec lui pour la tenue d'élections générales anticipées.

En lançant cet appel devant le Bundestag, M. Brandt a évoqué la crise parlementaire qui sévit en RFA, crise caractérisée par le fait qu'aucun des deux camps (SPD-FDP et CDU-CSU) ne peut triompher l'un de l'autre. "Ceci, a-t-il dit, rend nécessaire le retour à des conditions de majorités solides."

Le chancelier a souligné, dans sa déclaration transmise aux chefs des différents groupes parlementaires et approuvée par le vice-chancelier Walter Scheel, que l'opposition, même s'il lui est possible de provoquer l'impasse dans les votes du Bundestag, ne dispose toutefois pas de la majorité absolue nécessaire à l'élection d'un chef de gouvernement.

"En conséquence, a-t-il dit, l'opposition ne doit pas empêcher que les intérêts de l'Etat soient sauvegardés."

M. Brandt a mis en relief que les deux partis de la coalition gouvernementale sont prêts à de nouvelles élections alors que l'opposition ne s'est pas encore prononcée à cet égard. Il en a conclu que le tandem CDU-CSU voudrait repousser la consultation dans un avenir assez éloigné de la ratification des traités de Moscou et de Varsovie qui vient d'intervenir et qui, affirme-t-il, est manifestement approuvée par la grande majorité de la population.

"Adopter une politique d'onstruction serait de la part de l'Opposition, faire preuve d'irresponsabilité", a conclu le chef du gouvernement de la RFA.

L'opposition: "Démissionnez"

En guise de réponse à l'appel du chancelier, le leader de l'opposition chrétienne-démocrate, M. Rainer Barzel, a exigé la démission du gouvernement qu'il a accusé d'être minoritaire et de vouloir ainsi ignorer le Parlement.

M. Barzel s'est d'autre part déclaré prêt à la tenue d'élections anticipées, mais à condition qu'une crise économique et financière ne vienne pas s'ajouter à la crise parlementaire.

Il a, en conséquence, demandé que la coalition du pouvoir social-démocrate-libéral dresse d'abord un bilan de ses réalisations dans les principaux domaines de l'action gouvernementale.

Unanimité du Bundesrat

A l'instar du Bundestag qui, par un vote de 248 oui, 10 non et 238 abstentions, avait donné son accord à la ratification des traités de Moscou et de Varsovie, les membres de la Chambre haute ont approuvé à l'unanimité la motion commune (coalition-opposition) de politique étrangère, mettant ainsi fin au processus de ratification.

L'IRA provoque une mutinerie dans une prison de Dublin

DUBLIN (AFP) — Le calme est revenu tôt ce matin à la prison Mountjoy de Dublin, où quelque 400 détenus avaient déclenché une mutinerie en début de soirée hier. Les prisonniers ont regagné leurs cellules. L'administration de la prison a refusé d'indiquer si un accord était intervenu pour satisfaire les revendications des mutins. Ceux-ci demandaient qu'un certain nombre de détenus appartenant à l'IRA se voient reconnaître le statut de prisonniers politiques.

La mutinerie a commencé peu après la promenade du soir. Trente-six détenus appartenant à l'IRA ont brusquement maîtrisé leurs gardiens et, après s'être emparés des clés des cellules, ils ont libéré les quelque 400 prisonniers de droit commun incarcérés à Mount Joy. Pendant plus de cinq heures, les détenus ont mis à sac la prison, défonçant les portes, brisant les meubles, barricadant les entrées des quartiers pénitentiaires. Une dizaine de mutins grimpés sur le toit de la prison servaient d'intermédiaires entre leurs camarades et les autorités, menaçant de tout casser dans la prison si les demandes des détenus n'étaient pas satisfaites.

Pendant ce temps, à l'extérieur, plusieurs dizaines de militants de l'IRA manifestaient bruyamment leur appui aux mutins. Les renforts de police amenés sur place n'ayant pu parvenir à restaurer le calme, près de 200 militaires en tenue anti-émeutes ont pénétré à leur tour dans la prison. Le calme est revenu un peu plus tard, après, semble-t-il, des négociations entre les mutins et les autorités pénitentiaires. Au cours de ces désordres plusieurs gardiens et prisonniers ont été blessés, mais sans gravité.

Barricades démolies à Londonderry

En Irlande du Nord, les soldats britanniques ont envahi aujourd'hui la "forteresse" catholique de Londonderry et démoli les barricades visant à élargir les frontières du bastion. L'armée signale n'avoir rencontré qu'une "opposition minimale" de la part des guérilleros ou des catholiques vivant dans "Derry Libre".

Hier, au cours d'une journée marquée par de vives fusillades en Ulster, l'IRA était sortie de son bastion du Bogside et avait érigé des barricades dans les rues à moins de 100 pieds du centre de la ville. Elle élargissait ainsi la région "interdite", où les soldats et la police ne pénètrent pas et où la loi britannique ne s'applique pas, d'un quart de mille.

Mais des bulldozers de l'armée ont enfoncé les barricades avant l'aube. Un officier a dit qu'il n'y avait pratiquement pas eu de troubles et que le bastion "n'a pas été agrandi".

Hier, un jeune protestant de 15 ans a été tué et une femme et deux adolescents ont été blessés à Belfast. Harold Morris a été mortellement blessé quand des hommes armés ont ouvert le feu sur un groupe d'enfants jouant dans une rue frontalière bordant le quartier protestant de Shankill Road.

A Londonderry, la journée a été marquée de nombreux incidents et de fusillades entre la troupe et des francs-tireurs.

Etudiants et travailleurs malgaches exigent la démission de Tsiranana

TANANARIVE, (AFP) — M. Philibert Tsiranana, au pouvoir depuis 12 ans, qui cristallise désormais sur sa personne le mécontentement des populations estudiantine et laborieuses de Tananarive, démissionnera-t-il de ses fonctions de président de la république, ainsi que le réclament avec de plus en plus d'insistance étudiants et travailleurs? C'est dans l'attente de la réponse à cette question que la capitale de la grande île vit depuis ce matin. Tout au début de l'après-midi, aucune indication ne permet de prévoir quelle sera la décision du chef de l'Etat.

Le général Ramanantsoa, investi depuis hier des pleins pouvoirs et qui s'est donné pour première tâche de ramener le calme dans les esprits avant de former une nouvelle équipe ministérielle composée de militaires et de techniciens, a transmis ce matin au président Tsiranana la demande de démission exprimée une nouvelle fois aujourd'hui par la foule massée devant le palais présidentiel. Au cours de cette manifestation, le général Andriamahazo, gouverneur militaire de la préfecture de Tananarive, a déclaré, s'adressant à la foule, que rien ne pouvait être décidé à ce sujet sans le recours à un référendum. Il estime, en effet, que le souhait exprimé par la population de Tananarive de voir partir le président est limité à la région de la capitale et qu'on ignorait à l'heure actuelle quel était le sentiment des autres provinces du pays.

Les manifestants ayant exprimé leur méfiance quant à la régularité d'une consultation électorale (le présidene Tsiranana avait été réélu à 99,700 des voix le 30 janvier dernier), le général Ramanantsoa est alors intervenu pour les assurer qu'il assumait lui-même la direction des affaires du pays et qu'il fallait lui faire confiance.

Les B-52 déversent cinq millions de livres de bombes autour de Kontum

SAIGON, (UPI - AFP- PA) — Les B-52 américains ont effectué, aujourd'hui leurs plus lourds bombardements depuis le début de la guerre du Vietnam en larguant au-delà de cinq millions de livres de bombes autour de Kontum, la capitale des hauts plateaux menacée par d'imposantes forces communistes.

A l'occasion de l'anniversaire de naissance de leur ancien président, Ho Chi-minh, les Nord-Vietnamiens ont lancé aujourd'hui une série d'attaques contre cette ville, située à 260 milles au nord de Saigon. Dans la province voisine de Binh Dinh, des unités vietcong ont pilonné une position gouvernementale à deux milles environ au sud-ouest de Qui Nhon.

A Kontum, les bombardiers B-52 ont accompli au moins 60 sorties afin de refouler les Nord-Vietnamiens. Les B-52 sont intervenus également près d'An Loc, à 60 milles au nord de Saigon, mais à la suite d'une erreur, ils ont bombardé la route 13, juste en avant d'une colonne de secours dépêchée en renfort aux défenseurs d'An Loc.

Les bombes ont creusé des cratères de 30 pieds de profondeur dans la route. La colonne de secours devra passer dans la brousse pour tenter de rejoindre son objectif.

Des combats se sont poursuivis aujourd'hui autour de la ville, réduite en cendres depuis plusieurs jours par les obus nord-vietnamiens. Des unités sud-vietnamiennes sont montées à l'assaut des bunkers nord-vietnamiens, préalablement soumis à un violent barrage de bombes au napalm.

Les Sud-Vietnamiens ont commencé à utiliser, au cours des dernières heures, de nouveaux missiles antichars téléguidés, mis à leur disposition par les Américains. Ces projectiles peuvent perforer une plaque d'acier de 26 pouces d'épaisseur.

D'autres batailles ont été signalées à 25 milles au nord-ouest de Saigon à Trang Bang. Les forces communistes ont été repoussées après avoir subi des pertes légères.

A Saigon, le haut commandement américain a annoncé que deux Mig nord-vietnamiens ont été abattus, hier, par des Phantom près de la base aérienne de Kep, à 45 milles environ au nord-est d'hanoï. Les Phantom avaient pour mission de protéger les bombardiers qui attaquaient la base.

Par ailleurs, Hanoï annonce que cinq avions américains ont été descendus au cours des trois derniers jours pendant des raids au-dessus du territoire nord-vietnamien. Ces pertes porteraient à 3,584 le nombre des appareils abattus jusqu'à présent par le Nord-Vietnam.

Les Nord-Vietnamiens poursuivent les opérations de déminage du port de Haiphong et prévoient que bientôt les convois de bateaux pourront circuler le long d'une chenal d'une quinzaine de milles.

Nixon visite Wallace et le trouve déterminé à vaincre la paralysie

SILVER SPRINGS, Maryland, (UPI, Reuter) — Le président Nixon a rendu visite aujourd'hui au gouverneur George Wallace, hospitalisé à Holy Cross à la suite de l'attentat dont il a été victime lundi.

Après un entretien d'une demi-heure avec le candidat "démocrate" à la présidence, le chef de la Maison Blanche a déclaré: "Je ne connais pas exactement la gravité des blessures de M. Wallace, mais sa tête et son coeur restent intacts, ce qui importe le plus".

Selon les derniers rapports médicaux, le blessé a "passé une bonne nuit", mais la partie inférieure de son corps "reste paralysée, insensible". Les spécialistes croient qu'en se prolongeant cette insensibilité diminue d'autant les chances que peut avoir l'homme politique de 52 ans de recouvrer l'usage de ses jambes. En d'autres termes, la paralysie risque de devenir permanente.

Conscient de son état, il parait bien déterminé, disent ses aides, et M. Nixon l'a constaté aussi, à tout faire en son pouvoir pour vaincre la paralysie.

Pourquoi les vins canadiens ne portent-ils pas de millésime?

Pour la raison bien simple que la grande majorité des vins importés n'en portent pas non plus.

Dans la fabrication des bonbons, des véhicules, des biscuits ou des voitures, le temps qu'il fait ne constitue pas un facteur déterminant: on peut fabriquer tous ces articles selon certaines normes, quel que soit le temps qu'il fait dehors.

Dans la fabrication du vin, le temps qu'il fait joue un grand rôle. Les années où il y a exactement la quantité de pluie et de soleil qu'il faut, le raisin donne un vin digne d'un bon "millésime". *Mais cela n'arrive qu'une fois tous les dix ans.* Si nous ne devions produire que des vins qui portent un millésime—des vins qui proviennent du raisin d'une seule année—alors, vous auriez une chance sur dix d'obtenir un grand vin, et *neuf* chances sur dix d'avoir un vin ordinaire ou pire.

C'est pourquoi Brights, de même que la grande majorité des viniculteurs dans le monde entier, mélange ses vins. C'est pourquoi dans le 74 Sherry que vous dégustez, il peut y avoir un sherry d'il y a dix ans—un sherry d'il y a sept ans et un d'il y a trois ans—mélangés de façon que le vin qui en résulte ait le même goût, autant que le palais puisse en juger, que le 74 Sherry produit l'année dernière ou il y a deux ans.

Parmi les vins canadiens Brights de qualité qui ne portent pas de millésime, voici la "cave" hors pair que vous pouvez facilement avoir chez vous:

74 Sherry **$2.15** (40 oz.) 522D	Un vin apéritif délicieux.
74 Port **$2.15** (40 oz.) 510B	Parfait avec le fromage et les biscuits salés.
Sauternes Manoir St-David **$1.10** (26 oz.) 401A	Un vin de table blanc demi-sec.
Mazel Tov **$1.65** (26 oz.) 596E	Un délicieux vin de dessert.
Vin rosé mousseux Du Barry **$2.50** (26 oz.) 532B	Un vin léger "pour toutes occasions".

Vins Brights

VINS CANADIENS DE QUALITÉ

Les vins parfaits pour recevoir des amis

$2.15 (40 oz.) 522D

$2.50 (26 oz.) 532B

$2.15 (40 oz.) 510B

Le ministère de l'Education modifie le calendrier des élèves du secondaire

par Lysiane GAGNON

Par une décision que bien des observateurs interpréteront comme une volte-face ou comme un recul stratégique dans les négociations avec les enseignants, le ministère de l'Education vient d'amender considérablement son fameux "règlement No 7", lequel aurait eu pour effet notamment d'allonger de 175 minutes par semaine le calendrier des élèves du secondaire dans le but de favoriser les activités parascolaires.

De fait, les amendements soumis hier à l'Assemblée nationale par le ministre François Cloutier sont tels qu'on maintient, à quelques nuances près, les horaires qui prévalent actuellement, tout en consentant cependant aux commissions scolaires une plus large mesure d'autonomie, en ce qui concerne l'organisation d'activités étudiantes. Ce qui veut dire que certaines commissions scolaires pourront, si elles le veulent ou si elles le peuvent, dépasser les normes minimales établies dans le règlement amendé.

Les amendements proposés, après que le ministère eut reçu un avis en ce sens du Conseil supérieur de l'Education, sont les suivants:

- au premier cycle de l'élémentaire, soit pour les enfants de six, sept et huit ans, la durée des activités scolaires pourra être au minimum de 1250 minutes par semaine; dans la version initiale du règlement No 7, on prévoyait un horaire de 1,500 minutes pour l'ensemble des élèves de l'élémentaire. Autrement dit, le ministère assouplit ses exigences pour les élèves plus jeunes.
- au secondaire, les élèves auront 1,575 minutes de cours proprement dit, répartis sur cinq jours de classe. Mais, stipule la nouvelle version du règlement, on pourra inclure dans ces périodes des activités étudiantes si cela n'entre pas en contradiction avec les programmes de cours. Autrement dit, si, à un endroit donné on est "en avance" sur le programme scolaire, on pourra intégrer des activités parascolaires au calendrier normal.

Rappelons que la version initiale du règlement augmentait le calendrier de l'élève de près de trois heures par semaine, en imposant 1,750 minutes de cours et d'activités étudiantes; il s'agissait là d'une innovation, dans la mesure où l'on intégrait les activités parascolaires à l'horaire régulier.

- le calendrier scolaire, au secondaire, reste de 200 jours par année, dont 180 doivent être consacrés aux cours proprement dits. Les 20 autres jours serviront, comme actuellement, à des journées pédagogiques et des rencontres avec les parents, mais aussi — et c'est là l'amendement proposé — à des activités étudiantes.
- enfin, alors que la première version du règlement imposait aux commissions scolaires d'inclure les activités étudiantes à l'intérieur de l'horaire régulier des élèves, la nouvelle version demande cette fois aux commissions scolaires de voir à ce que "tout élève puisse inclure dans son profil scolaire des activités étudiantes".

La nuance est de taille, car le profil scolaire s'étend sur les cinq années du cours secondaire.

Plus d'autonomie aux commissions scolaires

En somme, au lieu d'inclure les activités parascolaires dans le calendrier régulier de l'élève — comme le voulait en premier lieu le règlement numéro sept —, le ministère consent à en laisser l'organisation aux commissions scolaires, incitant ces dernières à utiliser 20 jours prévus pour diverses activités pédagogiques, ou encore une partie du temps de classe régulier si l'on est en avance sur le programme, de façon telle que l'élève, au sortir du secondaire, aura à son dossier la preuve qu'il a participé à des activités étudiantes. Tout cela constitue évidemment, faut-il le préciser, un certain effort pour "humaniser" l'école, et pour mettre l'accent sur le développement personnel de l'élève.

Le règlement No 7, promulgué il y a un an pour entrer en vigueur en septembre prochain, a suscité beaucoup d'opposition chez les enseignants, qui voyaient dans la version initiale une augmentation sensible de leur tâche de travail, et par plusieurs groupes d'élèves, fâchés de devoir rester à l'école trois heures de plus par semaine. Mais pour expliquer sa nouvelle orientation, le ministre de l'Education n'a fait état que de résistances "d'une forte majorité de commissions scolaires qui, en raison de contraintes diverses (problèmes de transport scolaire, d'équipement, de personnel, etc) ne se croyaient pas en mesure de satisfaire adéquatement, dans l'immédiat, aux exigences du règlement".

Des manifestations ont eu lieu sporadiquement — et en particulier à Québec et à Chicoutimi — contre le règlement, et quelques milliers d'élèves du secondaire ont débrayé à ce sujet ces derniers temps, tandis qu'un bon nombre de syndicats d'enseignants maintenaient leur opposition à ce que le gouvernement augmente ainsi une charge de travail que les syndicats veulent définir autrement.

La CEQ: "C'est à négocier"

Interrogé hier par LA PRESSE sur les amendements apportés au règlement no 7, le vice-président de la Corporation des enseignants du Québec, M. Michel Agnaieff, a déclaré que la CEQ ne les commenterait pas parce qu'il s'agit d'une matière à négociation. "Nous continuons à dmander que la charge de travail soit non pas nécessairement diminuée ou augmentée, mais qu'elle soit définie une fois pour toutes; autrement dit, que l'on s'entende sur un nombre maximal de périodes d'enseignement par semaine et un nombre maximal d'élèves par classe selon les niveaux et les matières enseignées."

Le Conseil supérieur de l'Education

Dans un avis récemment présenté au ministre de l'Education, et dont ce dernier a fait état en soumettant ses amendements en Chambre, le Conseil supérieur de l'Education rappelle en termes voilés que si ce règlement doit susciter trop d'opposition, il passera à côté du but qu'il s'était fixé.

"Le but d'un tel règlement doit être de créer un ensemble de conditions favorables à l'activité éducative, plutôt que de vouloir régir cette activité... Or, il n'apparaît pas nécessaire, pour améliorer la qualité des diverses activités d'éducation, d'allonger obligatoirement et de façon uniforme l'horaire scolaire actuel." Le CSE signale que toutes les commissions scolaires ne sont pas équipées pour faire face aux exigences initiales du règlement, et qu'"il est préférable pour chaque milieu de procéder à une implantation graduelle de diverses activités en tenant compte de ses ressources et en donnant aux différents groupes impliqués le temps de s'adapter... ces efforts d'adaptation s'avèrent réels dans la mesure où ils sont plus librement consentis."

STEINBERG

ERRATUM

L'article suivant aurait dû se lire comme suit:

TARTES AUX POMMES

STEINBERG avec ou sans cannelle 24 oz 8 po. chacune 33¢

POIS ASSORTIS DEL MONTE Canada de fantaisie Bte 10 oz 17¢

dès la première année

7 %

d'intérêt

obligations d'épargne du Québec

GAGNANTS du concours "VACANCES DE RÊVE" EN EUROPE Weston

FÉLICITATIONS ET BON VOYAGE À:

1. M. George Perrault, rue Marquette, Montréal-East
2. M. Guy Brosseau, rue St-Julien, Montréal-Nord (sur la photo, Mme Brosseau.)
3. M. J. Hall, Ste-Véronique, Comté de Labelle, PQ (photographié avec sa femme)
4. Mlle Diane Hogues, rue Drolet, Montréal
5. Mlle Viviane Messier, rue Darling, Montréal
6. Mme Denyse Lebeau, rue Cellier, Ville D'Anjou, Montréal

Ces heureux gagnants ont chacun reçu des billets pour un voyage pour deux en Europe par Air Canada.

Ils ont également reçu chacun un minimum de $500.00 d'argent de poche pour les aider à passer vraiment des "vacances de rêve".

Notre concours "Vacances de rêve" est maintenant terminé.

Nous remercions tous ceux qui ont bien voulu y participer et nous nous engageons, une fois de plus, à ne vous offrir, à vous et à votre famille, que des produits de boulangerie de toute première qualité et d'une exquise fraîcheur.

Weston LES GENS DU PAIN QUOTIDIEN

PAIN Weston FRAIS

Coutellerie Seville en acier inoxydable.

Couvert de 5 pièces 99¢*

Appréciez l'élégance des traditions du vieux monde dans le modèle contemporain de la coutellerie Seville en acier inoxydable. Cette coutellerie en acier inoxydable lustré, de modèle contemporain à sculptures profondes, a été dessinée spécialement pour Gulf. Vous pouvez dès maintenant en faire collection chez tous les détaillants participants Gulf.

Une fois que vous vous serez procuré le premier couvert de cette élégante coutellerie Seville, vous ne serez satisfait que lorsque vous l'aurez au grand complet. Vous pouvez aussi obtenir les couverts assortis complémentaires au même bas prix.

Commencer à monter votre coutellerie Seville aujourd'hui même aux stations-service Gulf affichant cette enseigne.

Coutellerie Seville en acier inoxydable Couvert de 5 pièces 99¢*

Couverts assortis complémentaires au même bas prix.

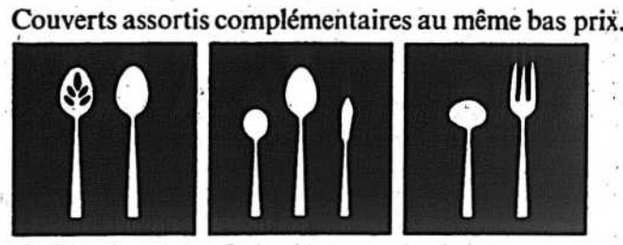

2 cuillères de service: 99¢ l'ensemble.

Couteau à beurre, cuillère à sucre, cuillère de service: 99¢ l'ensemble.

Louche à sauce, fourchette à viandes froides: 99¢ l'ensemble.

Gulf

*avec tout achat de $3.00 d'ess...

Dufour en évidence

de notre envoyé spécial

TROIS-RIVIERES — Les équipes de la ligue Majeure du Québec ont repêché 108 joueurs dont 24 provenant des anciennes équipes de Verdun et St-Jérôme ou de leurs filiales, hier, à l'occasion des assises de l'Association du hockey amateur du Québec, présidées par Jean Béliveau.

Plus de la moitié de ces joueurs, soit 60, proviennent de la région métropolitaine. Les choix des équipes majeures se sont arrêtés sur de jeunes joueurs prometteurs provenant de 50 municipalités de la province. Parmi les plus connus, outre Robert Sauvé et Jacques Chiasson du Verdun et du St-Jérôme, c'est Jean-Guy Dufour, des Marquis de Jonquière, Louis Loranger, de Grand'Mère, Pierre Quintal, de Boucherville, Glen Tomalty, de Lachute, Michel Blais, d'Amos, ainsi qu'Hector Jérôme, de Maniwaki, qui ont été les plus en évidence.

Ils figuraient d'ailleurs au premier rang de la plupart des listes des équipes.

Au premier tour, Dufour a échoué avec le Drummondville, suivi de Tomalty, un solide gaillard qui devrait raffermir la défensive des Ducs de Trois-Rivières. Les Remparts, favorisés au tour suivant, ont pu "ramasser" deux de leurs trois premiers choix, soit Michel Blais et l'Indien Hector Jérôme, un colosse qui est supposé apporter du poids à la défensive des Remparts.

Soulignons que pendant le repêchage, les équipes ont dû libérer 40 de leurs joueurs protégés afin de faire de la place aux nouveaux, lesquels seraient pourvus de plus de potentiel.

Le président Robert LeBel a annoncé d'autre part, que la saison 1972-73 de son circuit débutera le 1er octobre et que chacune des neuf équipes disputera 64 matches avant les éliminatoires.

Gilles L'Heureux souhaiterait des meetings de 100 jours!

par André TRUDELLE

L'entraîneur Gilles L'Heureux souhaiterait qu'il y ait au moins 100 jours de courses par année à Montréal. Des courses au galop, il va sans dire ! Gilles, qui a fait campagne sur plusieurs pistes américaines et canadiennes, aime à dire : Home, sweet home ! On est bien chez soi !

"Je suis convaincu qu'il se parierait $600,000 par programme aux courses au galop, à Montréal, si le public connaissait mieux ce genre de courses. A Fort Erié, j'ai assisté à des programmes d'éducation populaire sur les courses. On faisait appel à des jockeys et à des entraîneurs et, pendant une heure ou une heure trente, ces jockeys et entraîneurs répondaient aux questions du public. Je suis convaincu que ce genre de forum plairait au public."

Pour L'Heureux, de Montréal, l'important pour l'amateur est de bien lire la condition de la course. Trouver ensuite les chevaux qui répondent le mieux à cette condition. C'est parmi eux que se trouve le vainqueur éventuel. A Blue Bonnets, où il y a une piste de 5/8e de mille les sprinters ont un léger avantage, surtout dans les courses d'un mille ou moins. Au sujet du tracé, L'Heureux affirme que c'est le meilleur qu'il ait vu au Canada et aux Etats-Unis.

"S'il y avait un meeting un peu plus long à Montréal, dit-il, les chevaux seraient plus nombreux et plus nombreux également les propriétaires locaux qui s'intéresseraient aux courses." Pour lui, il pourrait y avoir 10 courses par programme et 10 chevaux par course. "Je n'hésite pas à dire que dans de telles circonstances, il se parierait plus de $600,000 par jour", affirme-t-il.

D'abord cuisinier

L'Heureux a été cuisinier pendant 12 ans.

"C'est un cousin de l'entraîneur Alphonse Pion qui m'a le premier intéressé aux courses, nous dit Gilles. André Pion était cuisinier comme moi, et il l'est toujours. Le matin, il m'invitait à me rendre aux écuries voir les chevaux. Les surveiller à l'entraînement. J'avais commencé à travailler à l'âge de 15 ou 16 ans. J'étais jeune. J'ai donc décidé, un bon jour, de changer de métier.

"J'ai déjà travaillé pour Albert Hanna. Mais je préférais les pur-sang. C'est avec Alphonse Pion que j'ai surtout appris. Puis avec Walter Mason. Mais à mon tout début, j'ai été gérant d'écurie pour les sportsmen Jackson et Brown, puis j'ai travaillé pour M. Perkisas. "En 1968, j'ai demandé un permis d'entraîneur. On m'a fait passer un examen oral et un examen écrit sur le squelette du cheval, les méthodes d'entraînement, l'équipement. Mais quelle que soit votre connaissance théorique, elle ne vaut pas l'expérience. Et sans les vieux trucs du métier dont vous parlent les vétérans, sans les conseils dont ils vous font part, point de succès possible."

L'Heureux a donc appris avec le temps comment il fallait s'y prendre pour entraîner un cheval, pour lui "faire les pattes", pour le préparer à une course donnée. L'Heureux a beaucoup de respect pour Emile Allain, qu'il considère comme l'un des meilleurs entraîneurs sur le terrain. "Allain n'a pas son pareil pour entraîner un cheval et il n'est pas avare de ses conseils", nous dit L'Heureux.

Il n'a pas connu une très bonne année, en 1971, mais il espère faire mieux cette année. Ce soir, commencera la série d'endurance, course handicap qui sera disputée sur une distance d'un mille. Le secrétaire de courses Norris E. Gwin a réuni un peloton de neuf chevaux pour cette épreuve. Il semble donc que la pénurie de chevaux qui a affecté Blue Bonnets au début du meeting s'estompe avec le temps.

Optométriste
Bruno Quesnel, O.D.
bureau chez
PEOPLES CREDIT JEWELLERS
1015 ouest, Ste-Catherine
849-7071

YMCA
BILINGUISME FONCTIONNEL

Je veux parler anglais
Méthode audio-lingual avec supports visuels
Session intensive d'été
28 juin au 9 août
126 heures — $185.00

Lundi, mardi, mercredi, jeudi,
de 8:45 a.m. à 14:00 p.m.
Niveaux débutant, intermédiaire, avancé

Tests de classement le jeudi,
de 17:00 à 19:00 p.m.
à partir du 25 mai

Les étudiants de l'extérieur de Montréal peuvent louer une chambre à notre résidence.

Renseignements: (514) 849-5331, poste 723 (frais virés)

YMCA de Montréal, Succursale Centreville,
1441 Drummond, Montréal 107, Québec
(MÉTRO PEEL)

GRAVELY
TONTE DE 40"

La tondeuse rotative de 40" de Gravely est le choix des professionnels. 3 lames donnent une tonte idéale ajustable de hauteur. Venez l'essayer.

Le tracteur Gravely de 12 c.v. Convertible avec tondeuse rotative de 40".

OUVERT LUNDI 22 MAI

w.h. perron
515, boul. LABELLE
Chomedey (LAVAL)
Tél.: 332-3610
Montréal et banlieues
½ mille au nord du pont de Cartierville.
Vaste terrain de stationnement gratuit.
Jeudi et vendredi de 8 a.m. à 8.45 p.m.
Samedi de 8 a.m. à 4.30 p.m.

Le pilote canadien ne vit pas que de la course automobile

Les concurrents de la série Player's Challenge, qui sera inaugurée le 28 mai à la piste Sanair, comptent parmi les meilleurs pilotes du Canada.

Ils évoluent au volant de voitures de formule B, catégorie qui sert à déterminer le champion des conducteurs du Canada. Le Montréalais Jacques Couture a décroché le titre l'an dernier.

Bien que cette série de huit épreuves soit la plus richement dotée dans les annales du championnat national, $75,000 en bourses ayant été mis en jeu, très peu de pilotes canadiens font de la course automobile leur principale occupation.

En d'autres mots, les concurrents qui se disputent le championnat national poursuivent par ailleurs des carrières professionnelles bien variées. Deux seules exceptions, à savoir les Montréalais David McConnell et Ian Coristine qui sont pilotes à plein temps.

Par exemple, Bruce Jensen, de Toronto, neuvième au classement l'an dernier, est fleuriste en gros, et sa femme Barbara fait partie de son équipe. Maurice (Moe) McCaig, de Calgary, est président de Trimac Transportation Limited.

Ken Huband, d'Ottawa, est spécialiste en planification tandis que Mike Houslander, de Toronto, nouveau-venu dans la série, est un caméraman. Le Montréalais Roy Folland, concurrent régulier en formule B, est ingénieur de son métier.

Brian Robertson, d'Ottawa, classé deuxième en 1971, est un ancien gérant de banque maintenant associé à Fred Opert, un des principaux spécialistes en autos de courses en Amérique du Nord.

Brian Weightman, de Toronto, est directeur de district chez Chrysler du Canada, tandis que le Montréalais Gilles Léger est concessionnaire d'autos.

Il y a au Canada une trentaine de pilotes de formule B qui poursuivent des objectifs différents dans leurs vies professionnelles mais qui, une fois au volant de leur bolide, aspirent au titre de champion du Canada et au trophée Player's... Bien sûr, les bourses y sont aussi pour quelque chose !

vacances

POUR MIEUX VOUS SERVIR

VOUS POURREZ RECEVOIR VOS PRESTATIONS PLUS RAPIDEMENT SI VOUS POSTEZ VOTRE DÉCLARATION LE VENDREDI PLUTÔT QUE LE SAMEDI, MAIS AVANT 3 HEURES DE L'APRÈS-MIDI.

SI APRÈS NOUS AVOIR ENVOYÉ VOTRE DÉCLARATION, VOUS TRAVAILLEZ LE SAMEDI, VEUILLEZ LE MENTIONNER DANS VOTRE DÉCLARATION SUIVANTE.

Unemployment Insurance Canada — Assurance-chômage Canada

Le revêtement Stelco dure, dure, dure, dure indéfiniment... et ne coûte pas plus cher que les revêtements métalliques ordinaires.

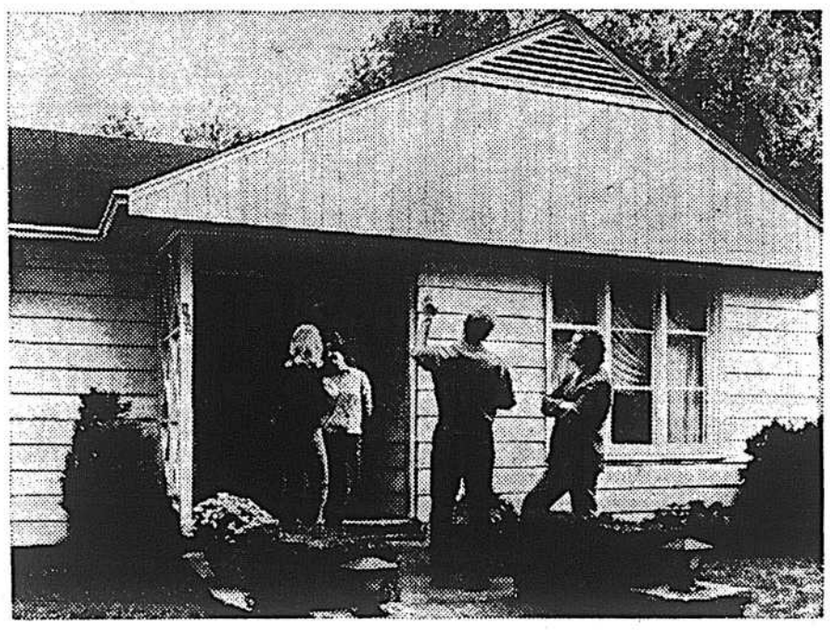

Le revêtement Stelco résiste aux chocs et au bossellement mieux que tout autre revêtement métallique actuel.
Le revêtement Stelco est élégant. Deux genres de finition. Et sept couleurs décoratives.
Le revêtement Stelco est endurant. Il ne s'écaille pas, ne se fendille pas, ne cloque pas.
Le revêtement Stelco augmente la valeur de votre maison. Il supprime les frais de peinture.
Et il est garanti. Une garantie de 20 ans, la meilleure qui soit. Comparez et vous verrez.
Pourtant, il ne coûte pas plus cher que les revêtements métalliques ordinaires.

stelco
le seul revêtement en
ultra-stelcolour
ACIER PEINT

Pour une estimation gratuite, appelez le représentant Stelco autorisé. 7204/8F

B.P. Aluminum Limitée
774 Pierre-Viger, Boucherville
655-1324

Laval Aluminum & Steel Limitée
3576 Du Souvenir, Laval
688-9981

Montreal North Roofing Limitée
8200 Rue LaFrenaie, St. Léonard
324-8300

Weather-Vane Aluminum & Steel Products Limitée
3055 Verdun Avenue, Verdun
769-3853

AVEC TURTLE WAX VOUS AUREZ UN FINI IMPECCABLE

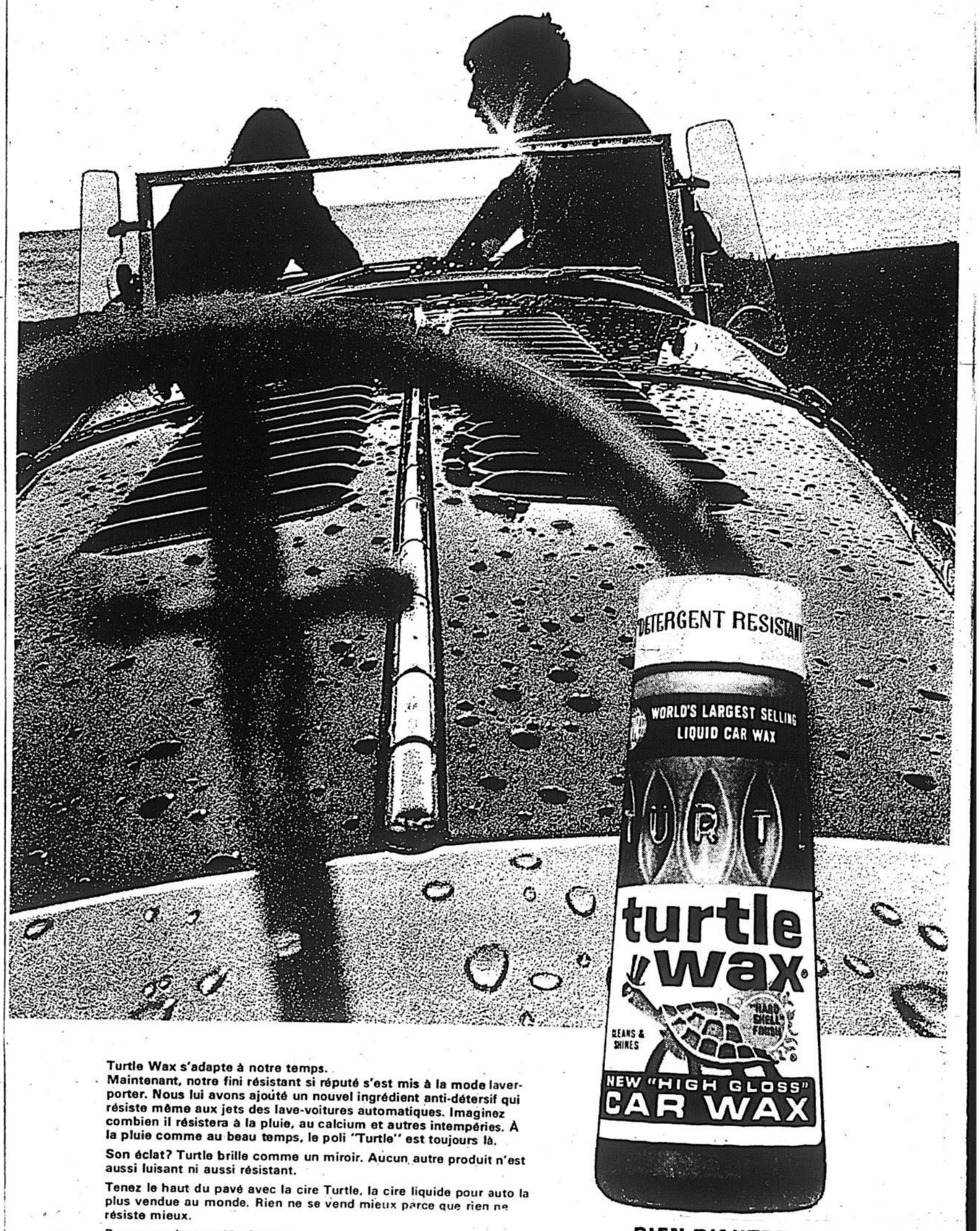

Turtle Wax s'adapte à notre temps.
Maintenant, notre fini résistant si réputé s'est mis à la mode laver-porter. Nous lui avons ajouté un nouvel ingrédient anti-détersif qui résiste même aux jets des lave-voitures automatiques. Imaginez combien il résistera à la pluie, au calcium et autres intempéries. À la pluie comme au beau temps, le poli "Turtle" est toujours là.

Son éclat? Turtle brille comme un miroir. Aucun autre produit n'est aussi luisant ni aussi résistant.

Tenez le haut du pavé avec la cire Turtle, la cire liquide pour auto la plus vendue au monde. Rien ne se vend mieux parce que rien ne résiste mieux.

Prenez un départ éblouissant.

RIEN D'AUTRE N'EST AUSSI SÛR

Dufour en évidence

de notre envoyé spécial

TROIS-RIVIERES — Les équipes de la ligue Majeure du Québec ont repêché 108 joueurs dont 24 provenant des anciennes équipes de Verdun et St-Jérôme ou de leurs filiales, hier, à l'occasion des assises de l'Association du hockey amateur du Québec, présidées par Jean Béliveau.

Plus de la moitié de ces joueurs, soit 60, proviennent de la région métropolitaine. Les choix des équipes majeures se sont arrêtés sur de jeunes joueurs prometteurs provenant de 50 municipalités de la province. Parmi les plus connus, outre Robert Sauvé et Jacques Chiasson du Verdun et du St-Jérôme, c'est Jean-Guy Dufour, des Marquis de Jonquière, Louis Loranger, de Grand'Mère, Pierre Quintal, de Boucherville, Glen Tomalty, de Lachute, Michel Blais, d'Amos, ainsi qu'Hector Jérôme, de Maniwaki, qui ont été les plus en évidence.

Ils figuraient d'ailleurs au premier rang de la plupart des listes des équipes.

Au premier tour, Dufour a échoué avec le Drummondville, suivi de Tomalty, un solide gaillard qui devrait raffermir la défensive des Ducs de Trois-Rivières. Les Remparts, favorisés au tour suivant, ont pu "ramasser" deux de leurs trois premiers choix, soit Michel Blais et l'Indien Hector Jérôme, un colosse qui est supposé apporter du poids à la défensive des Remparts.

Soulignons que pendant le repêchage, les équipes ont dû libérer 40 de leurs joueurs protégés afin de faire de la place aux nouveaux, lesquels seraient pourvus de plus de potentiel.

Le président Robert LeBel a annoncé d'autre part, que la saison 1972-73 de son circuit débutera le 1er octobre et que chacune des neuf équipes disputera 64 matches avant les éliminatoires.

Gilles L'Heureux souhaiterait des meetings de 100 jours!

par André TRUDELLE

L'entraineur Gilles L'Heureux souhaiterait qu'il y ait au moins 100 jours de courses par année à Montréal. Des courses au galop, il va sans dire ! Gilles, qui a fait campagne sur plusieurs pistes américaines et canadiennes, aime à dire : Home, sweet home ! On est bien chez soi !

"Je suis convaincu qu'il se parierait $600,000 par programme aux courses au galop, à Montréal, si le public connaissait mieux ce genre de courses. A Fort Erié, j'ai assisté à des programmes d'éducation populaire sur les courses. On faisait appel à des jockeys et à des entraîneurs et, pendant une heure ou une heure trente, ces jockeys et entraineurs répondaient aux questions du public. Je suis convaincu que ce genre de forum plairait au public."

Pour L'Heureux, de Montréal, l'important pour l'amateur est de bien lire la condition de la course. Trouver ensuite les chevaux qui répondent le mieux à cette condition. C'est parmi eux que se trouve le vainqueur éventuel. A Blue Bonnets, où il y a une piste de 5/8e de mille les sprinters ont un léger avantage, surtout dans les courses d'un mille ou moins. Au sujet du tracé, L'Heureux affirme que c'est le meilleur qu'il ait vu au Canada et aux Etats-Unis.

"S'il y avait un meeting un peu plus long à Montréal, dit-il, les chevaux seraient plus nombreux et plus nombreux également les propriétaires locaux qui s'intéresseraient aux courses." Pour lui, il pourrait y avoir 10 courses par programme et 10 chevaux par course. "Je n'hésite pas à dire que dans de telles circonstances, il se parierait plus de $600,000 par jour", affirme-t-il.

D'abord cuisinier

L'Heureux a été cuisinier pendant 12 ans.

"C'est un cousin de l'entraîneur Alphonse Pion qui m'a le premier intéressé aux courses, nous dit Gilles. André Pion était cuisinier comme moi, et il l'est toujours. Le matin, il m'invitait à me rendre aux écuries voir les chevaux. Les surveiller à l'entrainement. J'avais commencé à travailler à l'âge de 15 ou 16 ans. J'étais jeune. J'ai donc décidé, un bon jour, de changer de métier.

"J'ai déjà travaillé pour Albert Hanna. Mais je préférais les pur-sang. C'est avec Alphonse Pion que j'ai surtout appris. Puis avec Walter Mason. Mais à mon tout début, j'ai été gérant d'écurie pour les sportsmen Jackson et Brown, puis j'ai travaillé pour M. Perkisas. "En 1968, j'ai demandé un permis d'entraîneur. On m'a fait passer un examen oral et un examen écrit sur le squelette du cheval, les méthodes d'entraînement, l'équipement. Mais quelle que soit votre connaissance théorique, elle ne vaut pas l'expérience. Et sans les vieux trucs du métier dont vous parlent les vétérans, sans les conseils dont ils vous font part, point de succès possible."

L'Heureux a donc appris avec le temps comment il fallait s'y prendre pour entrainer un cheval, pour lui "faire les pattes", pour le préparer à une course donnée. L'Heureux a beaucoup de respect pour Emile Allain, qu'il considère comme l'un des meilleurs entraineurs sur le terrain. "Allain n'a pas son pareil pour entraîner un cheval et il n'est pas avare de ses conseils", nous dit L'Heureux.

Il n'a pas connu une très bonne année, en 1971, mais il espère faire mieux cette année. Ce soir, commencera la série d'endurance, course handicap qui sera disputée sur une distance d'un mille. Le secrétaire de courses Norris E. Gwin a réuni un peloton de neuf chevaux pour cette épreuve. Il semble donc que la pénurie de chevaux qui a affecté Blue Bonnets au début du meeting s'estompe avec le temps.

Optométriste
Bruno Quesnel, O.D.
bureau chez
PEOPLES CREDIT JEWELLERS
1015 ouest, Ste-Catherine
849-7071

GRAVELY
TONTE DE 40"

La tondeuse rotative de 40" de Gravely est le choix des professionnels. 3 lames donnent une tonte idéale ajustable de hauteur. Venez l'essayer.

Le tracteur Gravely de 12 c.v. Convertible avec tondeuse rotative de 40".

OUVERT LUNDI 22 MAI

w.h. perron
515, boul. LABELLE
Chomedey (LAVAL)
Tél.: 332-3610
Montréal et banlieues
½ mille au nord du pont de Cartierville.
Vaste terrain de stationnement gratuit.
Jeudi et vendredi de 8 a.m. à 8.45 p.m.
Samedi de 8 a.m. à 4.30 p.m.

YMCA
BILINGUISME FONCTIONNEL

Je veux parler anglais
Méthode audio-lingual avec supports visuels
Session intensive d'été
28 juin au 9 août
126 heures — $185.00

Lundi, mardi, mercredi, jeudi,
de 8:45 a.m. à 14:00 p.m.
Niveaux débutant, intermédiaire, avancé

Tests de classement le jeudi,
de 17:00 à 19:00 p.m.
à partir du 25 mai

Les étudiants de l'extérieur de Montréal peuvent louer une chambre à notre résidence.

Renseignements: (514) 849-5331, poste 723
(frais virés)

YMCA de Montréal, Succursale Centreville,
1441 Drummond, Montréal 107, Québec
(METRO PELLI)

Le pilote canadien ne vit pas que de la course automobile

Les concurrents de la série Player's Challenge, qui sera inaugurée le 28 mai à la piste Sanair, comptent parmi les meilleurs pilotes du Canada.

Ils évoluent au volant de voitures de formule B, catégorie qui sert à déterminer le champion des conducteurs du Canada. Le Montréalais Jacques Couture a décroché le titre l'an dernier.

Bien que cette série de huit épreuves soit la plus richement dotée dans les annales du championnat national, $75,000 en bourses ayant été mis en jeu, très peu de pilotes canadiens font de la course automobile leur principale occupation.

En d'autres mots, les concurrents qui se disputent le championnat national poursuivent par ailleurs des carrières professionnelles bien variées. Deux seules exceptions, à savoir les Montréalais David McConnell et Ian Coristine qui sont pilotes à plein temps.

Par exemple, Bruce Jensen, de Toronto, neuvième au classement l'an dernier, est fleuriste en gros, et sa femme Barbara fait partie de son équipe. Maurice (Moe) McCaig, de Calgary, est président de Trimac Transportation Limited.

Ken Huband, d'Ottawa, est spécialiste en planification tandis que Mike Houslander, de Toronto, nouveau-venu dans la série, est un caméraman. Le Montréalais Roy Folland, concurrent régulier en formule B, est ingénieur de son métier.

Brian Robertson, d'Ottawa, classé deuxième en 1971, est un ancien gérant de banque maintenant associé à Fred Opert, un des principaux spécialistes en autos de courses en Amérique du Nord.

Brian Weightman, de Toronto, est directeur de district chez Chrysler du Canada, tandis que le Montréalais Gilles Léger est concessionnaire d'autos.

Il y a au Canada une trentaine de pilotes de formule B qui poursuivent des objectifs différents dans leurs vies professionnelles mais qui, une fois au volant de leur bolide, aspirent au titre de champion du Canada et au trophée Player's... Bien sûr, les bourses y sont aussi pour quelque chose !

vacances

POUR MIEUX VOUS SERVIR

VOUS POURREZ RECEVOIR VOS PRESTATIONS PLUS RAPIDEMENT SI VOUS POSTEZ VOTRE DÉCLARATION LE **VENDREDI** PLUTÔT QUE LE SAMEDI, **MAIS AVANT 3 HEURES DE L'APRÈS-MIDI.**

SI APRÈS NOUS AVOIR ENVOYÉ VOTRE DÉCLARATION, VOUS TRAVAILLEZ LE SAMEDI, VEUILLEZ LE MENTIONNER DANS VOTRE DÉCLARATION SUIVANTE.

Unemployment Insurance Canada — Assurance-chômage Canada

Le revêtement Stelco dure, dure, dure, dure indéfiniment... et ne coûte pas plus cher que les revêtements métalliques ordinaires.

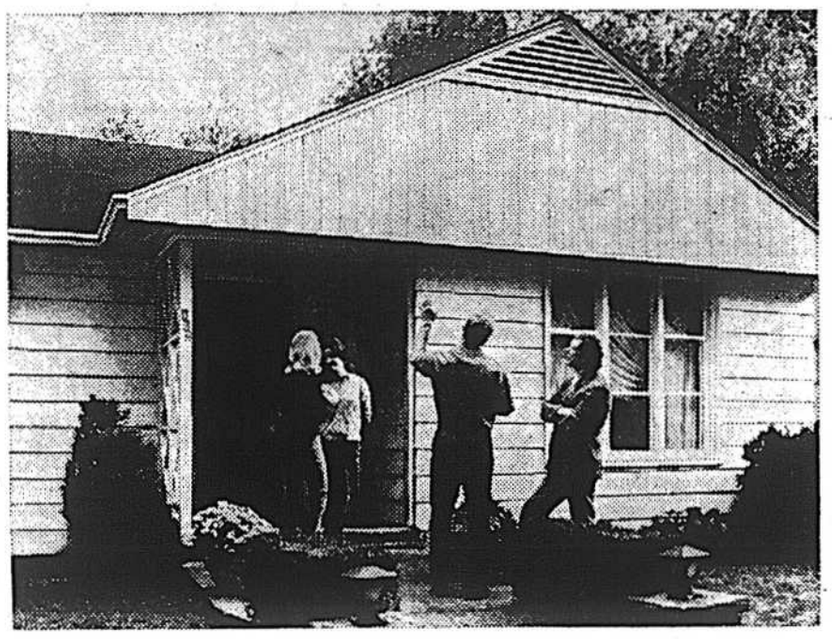

Le revêtement Stelco résiste aux chocs et au bossellement mieux que tout autre revêtement métallique actuel.
Le revêtement Stelco est élégant. Deux genres de finition. Et sept couleurs décoratives.
Le revêtement Stelco est endurant. Il ne s'écaille pas, ne se fendille pas, ne cloque pas.
Le revêtement Stelco augmente la valeur de votre maison. Il supprime les frais de peinture.
Et il est garanti. Une garantie de 20 ans, la meilleure qui soit. Comparez et vous verrez.
Pourtant, il ne coûte pas plus cher que les revêtements métalliques ordinaires.

stelco
le seul revêtement en
ultra-stelcolour
ACIER PREFINI

Pour une estimation gratuite, appelez le représentant Stelco autorisé. 7204/8F

B.P. Aluminum Limitée
774 Pierre-Viger, Boucherville
655-1324

Laval Aluminum & Steel Limitée
3576 Du Souvenir, Laval
688-9981

Montreal North Roofing Limitée
8200 Rue LaFrenaie, St. Léonard
324-8300

Weather-Vane Aluminum & Steel Products Limitée
3055 Verdun Avenue, Verdun
769-3853

AVEC TURTLE WAX VOUS AUREZ UN FINI IMPECCABLE

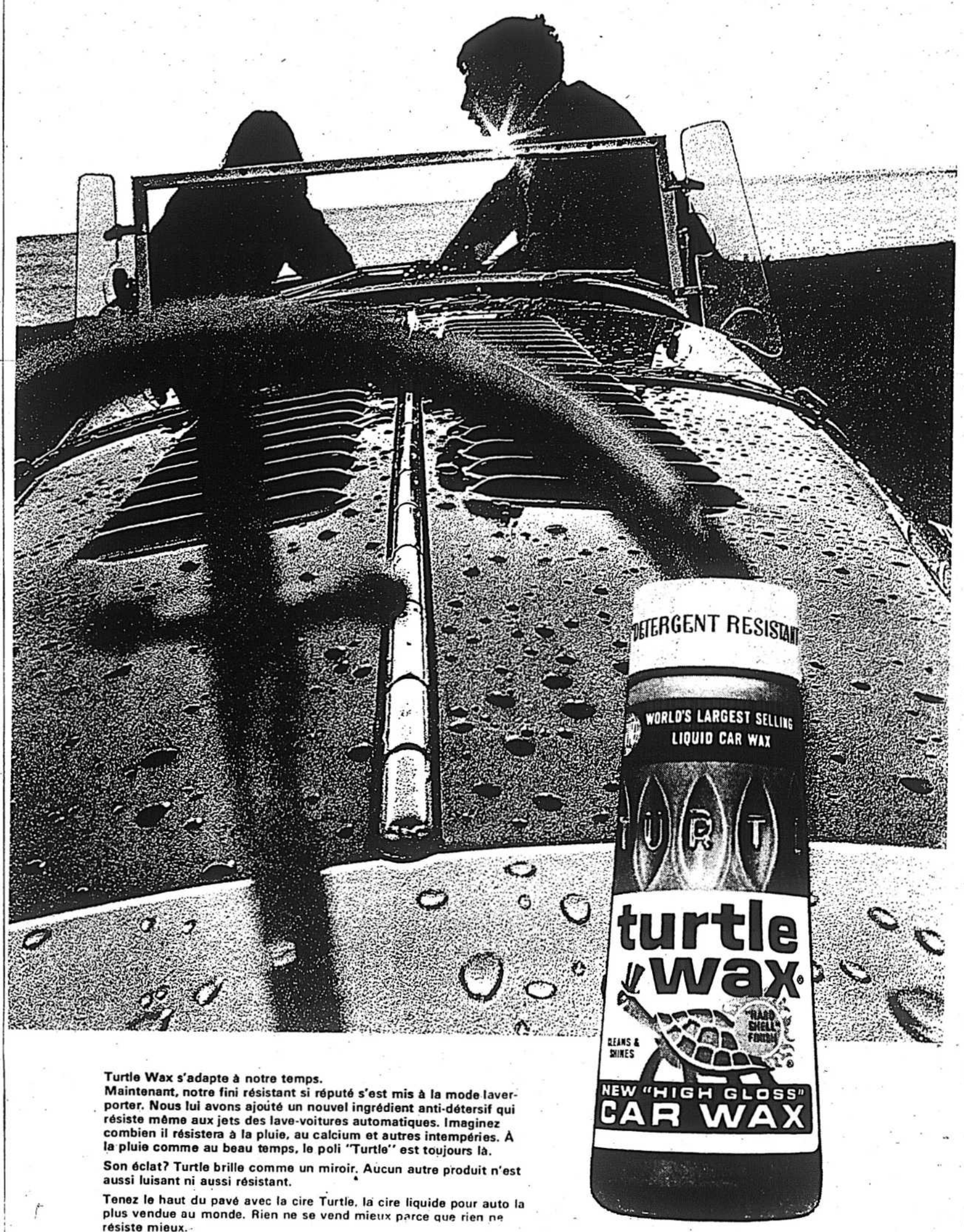

Turtle Wax s'adapte à notre temps.
Maintenant, notre fini résistant si réputé s'est mis à la mode laver-porter. Nous lui avons ajouté un nouvel ingrédient anti-détersif qui résiste même aux jets des lave-voitures automatiques. Imaginez combien il résistera à la pluie, au calcium et autres intempéries. À la pluie comme au beau temps, le poli "Turtle" est toujours là.

Son éclat? Turtle brille comme un miroir. Aucun autre produit n'est aussi luisant ni aussi résistant.

Tenez le haut du pavé avec la cire Turtle, la cire liquide pour auto la plus vendue au monde. Rien ne se vend mieux parce que rien ne résiste mieux.

Prenez un départ éblouissant.

RIEN D'AUTRE N'EST AUSSI SÛR

300 pages sur la stratégie, les politiques et même les querelles de ménage des partis de l'opposition

Marcel DESJARDINS
de notre bureau d'Ottawa

par Marcel DESJARDINS
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Si vous avez l'intention de vous porter candidat libéral aux prochaines élections fédérales, vous devez savoir que les conservateurs attaqueront votre chef en le faisant passer pour "arrogant, impitoyable, totalitaire" et que le NPD alléguera "le manque d'animation de M. Trudeau".

En plus de la stratégie des partis de l'Opposition vous devrez aussi connaitre leurs politiques, leurs querelles de ménage et, bien entendu, le bilan du gouvernement libéral tout aussi bien que son leader, M. Trudeau.

Pour faciliter la tâche à ses porte-étendard, le parti libéral a publié "Le manuel du candidat libéral, 1972", document de travail contenu dans un énorme cahier rouge et distribué depuis quelques jours aux députés libéraux fédéraux. Un de ces manuels est tombé entre les mains de "LA PRESSE". La remise du manuel du parfait candidat laisse présager la tenue prochaine d'élections fédérales et témoigne de la préparation électorale du parti ministériel.

Les conservateurs auraient distribué le leur il y a un mois environ.

La stratégie de l'adversaire

Voici comment, grosso modo, les libéraux entrevoient la bataille que les partis de l'opposition leur livreront.

Les conservateurs mèneront une campagne axée sur l'économique et centrée autour de la création "d'une société incitatrice".

La campagne du NPD tournera aussi autour des questions économiques.

Celle du Crédit Social, le parti qui de loin intéresse le moins les auteurs du manuel, insistera sur l'importance de l'individu dans la société.

La campagne du parti conservateur portera plutôt sur l'image du chef que sur des mesures particulières.

"Les conservateurs, expliquent les libéraux, s'efforceront de montrer que leur chef est un homme amène, amical, sensible et fiable, que le parti se préoccupe de la population et de ses problèmes et ils chercheront à nous montrer comme arrogants, impitoyables et cachottiers les députés qui occupent actuellement les banquettes du gouvernement. Le parti fera plus appel aux instincts affectifs de la population qu'à son cerveau, bien qu'il s'adressera aussi à l'intelligence des électeurs."

Mais attention, les candidats libéraux ne doivent pas se laisser manger la laine sur le dos pour autant. En politique, la riposte est bien de mise, elle est même de rigueur.

Les conservateurs ne sont pas infaillibles, loin de là.

"Le manuel du candidat libéral" explique pourquoi:

"Il est possible qu'il y ait des dissensions au sein du parti.

"Même si la majorité des conservateurs semblent appuyer solidement M. Stanfield et sa direction, il existe quelques sujets de contes-

Le manuel du candidat libéral, 1972

tation en ce qui concerne les mesures à adopter.

"Les conservateurs de l'ouest ont tendance à différer d'avis avec M. Stanfield sur le bilinguisme, surtout quant au bill des langues officielles (...).

"M. Stanfield a perdu la confiance de beaucoup de conservateurs du Québec et il s'est énergiquement élevé contre certaines des mesures par eux proposées.

"Il n'a pas encore de lieutenant de langue française manifeste et ne semble pas jouir de beaucoup d'appui ni inspirer grande confiance dans l'ensemble du Québec."

Le NPD

Des querelles de ménage, il s'en trouve également au sein du Nouveau Parti démocratique, faction politique aux prises avec une aile radicale qui, comme le rappelle le document de travail des candidats libéraux, fraternise avec les séparatistes québécois, sollicite l'appui du PQ, préconise l'autodétermination du Québec et s'affirme comme étant carrément anti-américaine.

L'aile québécoise du NPD est plus socialiste que "l'establishment" du parti et en plus, comme les candidats en sont maintenant informés, "elle continue à pousser activement la résolution "séparatiste" présentée au congrès (leadership) et recherche ouvertement l'appui électoral du Parti québécois."

Le Crédit Social

Que dire de la stratégie créditiste?

Elle serait la moins bien définie de toutes, selon les libéraux. Peut-être est-elle tout simplement mieux gardée que celle des deux autres.

A tout événement, les libéraux s'attendent à ce que les créditistes parlent de la peine de mort, de la sédition, des crimes politiques, de revenu annuel garanti et des libertés de l'individu.

Du mouvement Action-Canada que dirige M. Paul Hellyer, il n'en est pas question.

L'ouvrage non relié d'environ 300 pages comporte cinq parties. Il accorde une place prépondérante au chef libéral

La première comprend, comme il se doit, une biographie de Pierre Elliott Trudeau, dont il est dit que son mandat a été marqué "par la qualité de leadership et la rapidité d'action", lors de deux crises graves: "La menace du FLQ en 1970 et les conséquences des mesures économiques américaines au cours de l'été et de l'automne dernier".

La deuxième présente un imposant bilan des années 1968-72 où on insiste sur les faits saillants des dernières années, sur les réalisations du parti et sur les bénéficiaires des mesures adoptées.

Le tout porte sur la justice sociale, la qualité de la vie, l'harmonie du milieu naturel, la souveraineté et l'indépendance, la paix et la sécurité et la prospérité économique.

Un autre chapitre a été constitué à partir d'un échantillonnage des principaux griefs formulés contre les ministériels: "Le premier ministre est trop socialiste", "le gouvernement a trop fait pour les pauvres", "le gouvernement nous impose le français", "le premier ministre est un sympathisant communiste" "on trame un complot pour renverser la monarchie", etc...

Ces griefs sont regroupés selon les thèmes mentionnés plus haut et on indique aux candidats libéraux comment les réfuter en énumérant les réalisations qui s'appliquent à chacune des critiques, les avantages qu'elles comportent, l'opinion du premier ministre sur la question et celles de MM. Robert Stanfield et David Lewis. M. Réal Caouette, le chef du Crédit Social n'a pas souvent le droit d'être cité dans "le manuel des candidats libéraux".

Un chapitre résume la politique, la stratégie et l'état des trois partis (conservateur, néo-démocrate, Crédit Social) et un cinquième fournit des données sur l'économie et les problèmes urbains.

Le séparatisme québécois est considéré comme une réalité qu'il faut combattre

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Même si le peuple n'est pas séparatiste, il est dangereux, surtout dans le cas des Québécois, que les prétendues élites ne cessent de parler des questions relatives au séparatisme.

Cet avertissement, c'est le chef du parti libéral, M. Pierre Elliott Trudeau, qui le réitère aux candidats libéraux lors des prochaines élections fédérales dans un document de travail intitulé "Le manuel du candidat libéral" publié à l'intention des porte-étendard du parti.

Ces remarques du premier ministre apparaissent dans le chapitre qui fait état des reproches les plus courants faits aux libéraux.

"Le grief" se lit comme suit: "Au Québec, le séparatisme est plus près de la réalité aujourd'hui qu'il ne l'était il y a quatre ans".

Or, le candidat libéral qui se fait servir cette remarque doit, selon le manuel, expliquer qu'au Québec le séparatisme est maintenant considéré comme une réalité mais que "l'administration libérale fédérale ne l'évite ni ne le dissimule — elle le combat".

Suit un paragraphe attribué au premier ministre qui reconnait que le séparatisme constitue une menace "du fait surtout que les éléments qui se font entendre le plus dans la collectivité, les personnes qui travaillent dans les journaux ou les postes de radio ou de télévision, et ainsi de suite, ceux qui se font, pour ainsi dire, les porte-parole de l'opinion publique comprennent une forte proportion de séparatistes dans leurs rangs".

Plus loin, M. Trudeau fait remarquer aux candidats libéraux que son équipe a trouvé le moyen d'enrayer le sentiment de désaffection des Québécois envers le gouvernement fédéral. "Voilà pourquoi, ajoute-t-il, je joue avec le temps entièrement convaincu que la situation sera nettement améliorée d'ici la prochaine fois."

Une opinion

Le document comprend une longue litanie de reproches qui peuvent être fait aux candidats durant leur campagne.

L'ouvrage leur explique comment s'y prendre pour répondre.

Ainsi, quand on accusera le gouvernement Trudeau d'être anti-américain, les libéraux répondront que c'est faux, évidemment, et que les intérêts canadiens exigent que le Canada négocie en position de force avec les États-Unis.

A ceux qui en douteraient, le parti libéral suggère à ses candidats d'insister sur certaines réalisations dans ce domaine:

1) "Le Canada a réussi à faire supprimer la surtaxe sans réévaluer le dollar canadien".

2) "Les négociations commerciales avec les Américains se poursuivent normalement".

Planification familiale: Castonguay se fixe trois objectifs précis

Le ministre Castonguay a exposé, hier, devant la Commission parlementaire sur les Affaires sociales, à Québec, quelles politiques il entend suivre en matière de planification familiale. Ceci à l'occasion de la demande de crédits pour son ministère.

Le ministre définit comme politique de planification des naissances, "une politique ayant pour objectif la mise en place des conditions propres à amener la possibilité pour le couple (ou l'individu) d'avoir le nombre d'enfants qu'il désire au moment souhaité par lui."

Pour y atteindre, le ministre se fixe trois objectifs qui sont interdépendants les uns des autres: la prévention sous forme d'éducation, la diffusion des connaissances et enfin la formation des responsables dans ce domaine de la planification familiale.

Au chapitre de la prévention, le ministre fait sienne la recommandation de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme visant à ce que l'éducation à la vie familiale soit enseignée aux garçons et filles depuis l'école primaire jusqu'à la fin du secondaire.

Le ministère entend donc implanter de tels programmes, en collaboration avec le ministère de l'Education. Ces cours porteraient non seulement sur l'effet biologique de la reproduction mais aussi sur les rapports entre époux, et entre parents et enfants.

Cette action préventive s'exercera également au niveau des adultes qui pourront obtenir des services de formation et de consultation et même des traitements médicaux ou psycho-sociaux selon leurs besoins.

Diffusion des connaissances

Quant à la diffusion des connaissances, elle seule permet "des choix individuels, libres et responsables". Il s'agirait, d'une part, d'informer des méthodes de contrôle de la fécondité dans le sens de limitation des naissances.

Mais d'informer également des moyens de favoriser la fécondité, ou de retarder, espacer ou même arrêter définitivement celle-ci.

L'implantation de services d'information dans les centres locaux de services communautaires permettra de rendre accessible à tous "l'information nécessaire à l'exercice d'une parenté responsable". Ceux qui auront des difficultés plus sérieuses pourront consulter les services d'information et de consultation des centres hospitaliers ou des centres de services sociaux.

Enfin, toujours dans le cadre de la diffusion des connaissances, le ministère entend mettre sur pied des services d'information sur la planification des naissances dans les écoles secondaires, les Cegep et les universités.

Programmes de formation

Pour que ces grandes orientations puissent s'appliquer, le ministère estime qu'il faut voir à la formation des professionnels impliqués dans la distribution de ces services.

"La mise sur pied de programmes de formation s'adressant au personnel médical et para-médical ainsi qu'aux spécialistes des services sociaux et des disciplines connexes est considérée comme prioritaire."

Enfin, le ministre a rappelé que la province de Québec est parmi les plus avancées dans le domaine de la planification des naissances. Au cours des deux dernières années, des organismes oeuvrant dans le domaine ont reçu des subventions de plus de $200.000. Des bourses et subventions à la recherche ont contribué pour plus de $110.000 à des études reliées au domaine de la planification familiale.

Enfin, de rappeler le ministre, depuis janvier 1971 tous les actes posés dans un but de planification des naissances sont reconnus comme services assurés par le régime d'assurance-maladie du Québec.

AUTO-CENTRE DUPUIS
Angle rue Amherst et boul. de Maisonneuve

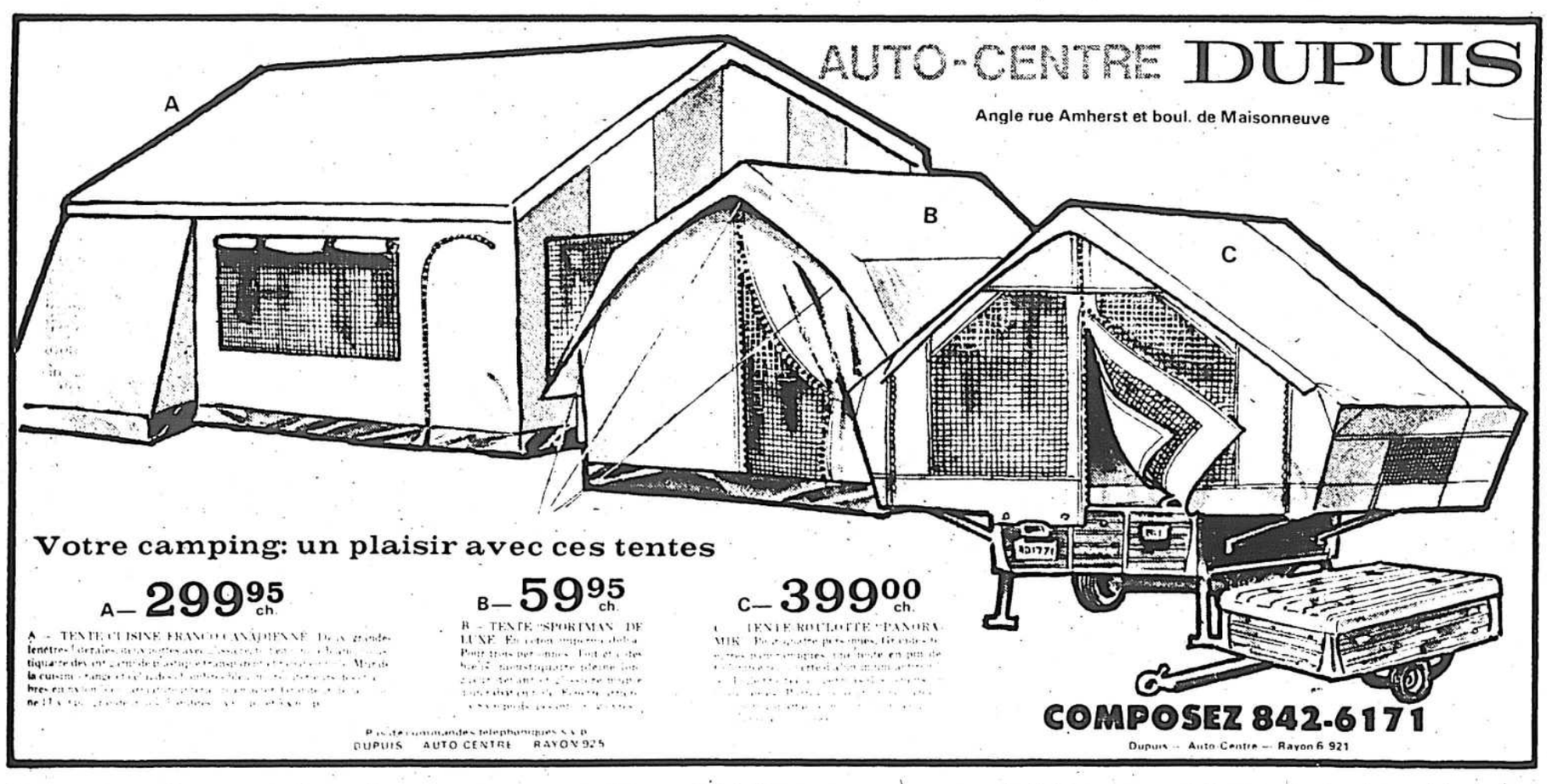

Votre camping: un plaisir avec ces tentes

A— 299.95 ch.
A — TENTE CUISINE FRANCO-CANADIENNE

B— 59.95 ch.
B — TENTE "SPORTMAN" DE LUXE

C— 399.00 ch.
C — TENTE ROULOTTE "PANORAMIK"

Pas de commandes téléphoniques S.V.P.
DUPUIS AUTO CENTRE RAYON 925

COMPOSEZ 842-6171
Dupuis — Auto Centre — Rayon 6 921

Pourquoi pas Dupuis... OUVERT JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 21 H — SAMEDI JUSQU'À 17 H

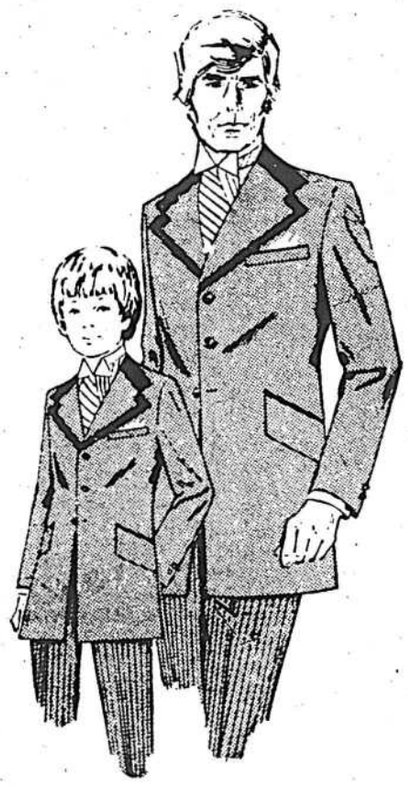

CÉRÉMONIAL DU MARIAGE . . .

Vous trouverez chez "Classy" tous les habits de cérémonie, du style Prince-Albert au style Edwardian.

Un choix de plus de trente styles différents dans les habits de gala avec les chemises et cravates assorties. Ainsi toutes les personnes du cortège nuptial seront en grande tenue.

SERVICE DE LOCATION ÉCONOMIQUE

Classy tenue de gala inc

- 1227, carré Phillips — 861-3625
- 6580A, rue St-Hubert — 274-3636
- 6984, rue St-Hubert — 271-1166
- 4806, avenue du Parc — 272-5704
- 5320, ch. Reine-Marie — 482-5240
- Plaza Alexis Nihon — 931-3333

Pas d'élections cet été

par Claude TURCOTTE
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Il n'y aura pas d'élections générales au Canada cet été.

Le premier ministre Trudeau l'a formellement proclamé vers 1 h. 20 cet après-midi, à la porte de son bureau, en présence d'une meute de journalistes à qui il avait consenti d'accorder une entrevue.

Ce matin, le climat était tel aux Communes et à l'extérieur qu'à peu près tout le monde en était venu à croire que le premier ministre allait annoncer la dissolution des Chambres cet après-midi.

Effectivement, M. Trudeau a reconnu avoir envisagé sérieusement l'hypothèse d'élections en juin d'abord, puis au cours de l'été. Mais ce n'est vraisemblablement que ce matin qu'il a finalement décidé d'écarter la tenue d'élections estivales, si l'on prête quelque signification à la déception évidente, pour ne pas dire la colère, de certains collaborateurs du premier ministre rencontrés juste avant la conférence de presse.

Le premier ministre a déclaré avoir répété encore une fois au cabinet et au caucus ce qu'il a dit depuis plusieurs mois, à savoir qu'il reste un grand nombre de projets de loi importants à adopter, et il a souligné qu'il envisage une session parlementaire bien remplie avec un ajournement à la fin du mois de juin.

Parmi ces projets de loi, il a mentionné ceux sur les dépenses électorales, le droit à la vie privée, l'aide aux agriculteurs, aux stimulants à l'habitation et le code du travail.

De plus, M. Trudeau a fait valoir que ce n'est pas dans les habitudes des Canadiens d'avoir des élections en été et qu'il ne veut pas les déranger, préférant leur permettre de profiter d'un été ensoleillé, à moins de crises majeures ou de circonstances spéciales.

Pour sa part, M. Trudeau n'entend pas voyager à l'extérieur du pays au cours de l'été. Il a indiqué qu'il se reposera à son chalet du lac Harrington, dans le parc de la Gatineau.

Alors, quand auront lieu les élections? A l'automne? "On verra", a répondu M. Trudeau, en rappelant que la Constitution lui permet d'attendre jusqu'à septembre 1973.

M. Trudeau n'a pas caché que les opinions étaient partagées au sein du caucus et du parti à propos de la date des élections.

Ce sont les libéraux fédéraux du Québec qui sont le plus déçus par ce nouveau délai, car ils étaient prêts pour des élections en juin, ou au cours de l'été.

L'Ontario n'était pas prête

Cependant, il semble certain que ce sont les libéraux ontariens qui ont con-

Voir PAS D'ELECTIONS, page A 6

Mini-Loto

48722 : $5,000
8722 : $500
722 : $100

Le plus grand quotidien français d'Amérique

DERNIÈRE ÉDITION 15¢

la presse

Montréal, vendredi 19 mai 1972, 88e année, no 85, 54 pages, 4 cahiers

téléphoto PA

L'explosion de la bombe, au Pentagone, attentat revendiqué par l'Organisation des "Weathermen", paraît avoir été plus violente et causé des dégâts plus importants qu'on ne l'avait d'abord cru. Des témoins précisent qu'un mur des lavabos a été soufflé et que de nombreuses vitres ont été brisées. Ici, le corridor est encombré de débris et des inspecteurs constatent les dégats.

La CSN est menacée d'éclatement

par Pierre VENNAT

La Confédération des syndicats nationaux pourrait se scinder en deux centrales syndicales distinctes si les trois membres majoritaires de son exécutif, MM. Paul-Emile Dalpé, Amédée Daigle et Jacques Dion, mieux connus sous le nom des "trois D", et qui s'opposent à la ligne de conduite du président, M. Marcel Pepin, et du secrétaire général, M. Raymond Parent, ne réussissent à reprendre le contrôle de la CSN, "faire un profond nettoyage" des permanents de la centrale et la redonner à ses "propriétaires": les travailleurs.

Le secrétaire général de la CSN, M. Raymond Parent, a rapidement réagi à la nouvelle ce matin, dénonçant, dans un message à tous les "militants syndicaux", ceux qu'il a appelés les "éléments destructeurs" qui veulent détruire la CSN par l'intérieur et qui seraient, selon lui, "téléguidés de l'extérieur du mouvement par les ennemis de la CSN, et plus particulièrement par le parti libéral".

C'est le trésorier de la CSN, M. Jacques Dion, qui a confirmé ce matin l'existence du mouvement de contestation, ajoutant que cela démontrait qu'il y a "du monde écoeuré" au sein de la centrale.

La déclaration de M. Parent

Quant à la déclaration de M. Parent, transmise elle aussi sur le réseau de communications internes de la CSN, la voici textuellement:

"Message à tous les militants syndicaux.

"Ceux qui veulent détruire la CSN par l'intérieur ont décidé de porter de grands coups pendant que le président général et 34 autres militants sont en prison pour avoir mené une lutte syndicale sans compromission avec le pouvoir.

"C'est ce moment que les comploteurs ont choisi pour sortir de l'ombre et annoncer leur intention de saboter le mouvement s'ils ne peuvent pas prendre le contrôle par un coup de force.

"Ce complot a provoqué un profond dégoût chez les militants syndicaux.

"Il faut dépasser cette réaction première et redoubler de vigilance pour sauver le mouvement.

"Je souligne à votre intention que

Voir LA CSN, page A 6

● *La CSN en proie au déchirement*
— une analyse de Pierre Vennat
en page A 5

AUJOURD'HUI

● *Premier accord sur les armes*

Tout indique qu'à l'occasion de la visite de Nixon à Moscou le président américain et les leaders soviétiques pourront annoncer un premier accord sur la limitation des armes stratégiques.

— page A 8

● *Manuel du parfait candidat libéral*

Le parti libéral vient de diffuser, à l'intention de ses candidats dans tout le pays, un manuel de 300 pages sur la stratégie, les programmes et même les querelles de ménage des partis de l'opposition. Notre bureau d'Ottawa a obtenu en exclusivité ce document qui laisse présager la tenue d'élections générales prochaines.

page D 5

la CHASSE et la PÊCHE par Serge Deyglun

● *La lamproie, le pire ennemi de la truite*

Serge Deyglun nous parle aujourd'hui de la lamproie, le pire ennemi des poissons. C'est d'ailleurs à cause de ce poisson si les truites, entre autres, se sont faites de plus en plus rares au Québec.

— page B 5

Votre week-end

— page B 11

SOMMAIRE

Arts et spectacles : B 8 à B 10
Bandes dessinées : D 2
Cinéma : B 10
Décès, naissances, etc. : A 15
Economie : A 10, A 11, A 14
Editorial : A 4
Etes-vous observateur ? : D 3
Horoscope : C 5
Informations étrangères : A 8
Informations nationales : A 2, D 1
Loisirs et récréation : C 1, D 2
"Mot-mystère" : D 7
Mots croisés : D 5
Petites annonces : C 6 à C 0, D 3 à D 13
Radio et télévision : A 15
Radio FM : B 9
Sports : B 1 à B 7
Tribunaux : A 9
Vivre aujourd'hui : C 2 à C 5
Votre médecin : C 4

Une explosion au Pentagone

WASHINGTON (UPI, AFP, PA) — Une bombe a explosé au Pentagone, la nuit dernière, près du centre de communications de l'Aviation. Un groupe extrémiste, les Weathermen, a revendiqué cet attentat qui, s'il n'a fait aucune victime, a causé des dégâts dont l'importance n'a pas encore été divulguée.

L'explosion, survenu quelques heures avant la mise en vigueur de nouvelles mesures de sécurité dans cet édifice, le plus vaste immeuble à bureaux au monde entier, s'est produite dans une salle de toilette. La déflagration a rompu des conduites d'eau et d'électricité, démantelé un mur de une longueur de 40 pieds et perforé un trou de deux pieds et demi de diamètre dans le plancher de la salle. L'eau s'échappant des conduites s'est engouffrée dans le trou pour se déverser sur les étages inférieurs, causant entre autres des dommages indéterminés à des ordinateurs de l'Aviation, au deuxième étage.

Au moment de l'explosion, vers 1 h.

Voir UNE EXPLOSION, page A 6

La libération ne se fera pas avant mardi

pa François TREPANIER
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Ce n'est pas avant mardi prochain que l'on saura si le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, est disposé à libérer provisoirement les chefs des trois centrales syndicales, MM. Marcel Pepin, Louis Laberge et Yvon Charbonneau, en vue de permettre la reprise des négociations avec les 210,000 employés des secteurs public et parapublic.

A la grande surprise de plusieurs députés de l'Opposition, telle est la nouvelle qu'a communiquée, ce matin, M. Choquette, au moment même où plusieurs observateurs politiques s'attendaient à une décision rapide et positive de sa part.

Anguille sous roche ?

Ce nouveau délai dans la libération des trois chefs a fait renaître certaines rumeurs selon lesquelles il y aurait anguille sous roche dans l'attitude qu'entend adopter le gouvernement face aux conditions du Front commun.

On sait que mercredi, tout en ordonnant à ses membres de retourner au travail, le Front commun avait exigé que les chefs des trois centrales syndicales soient présents à la table des négociations pour reprendre le dialogue avec le gouvernement.

Immédiatement après l'annonce du retour au travail, plusieurs porte-parole du gouvernement avaient laissé croire que cette condition pourrait être respectée si les trois chefs du Front commun formulaient une de-

Voir LA LIBERATION, page A 6

62 navires retenus dans les ports

par Denis MASSE

Rien ne va plus dans les trois grands ports du Saint-Laurent.

Au total, 62 navires océaniques et côtiers sont immobilisés dans les ports de Montréal, Trois-Rivières et Québec, alors que les débardeurs de ces trois havres ont déserté complètement les quais.

A Trois-Rivières et à Québec, les débardeurs tiennent aujourd'hui des assemblées, tandis qu'à Montréal le président Jean-Marc St-Onge déclare ironiquement... "que les gars sont partis à la pêche!"

Plusieurs navires doivent se mettre à l'ancre en arrivant aux abords de ces trois ports. D'autres ont appareillé sans l'aide des amarreurs.

Les débardeurs ont débrayé en dépit d'une injonction obtenue contre eux le 9 mai et prolongée deux fois par la suite, la dernière fois jusqu'au 26 mai. De plus, le syndicat devra répondre à une accusation d'outrage au tribunal, qui sera plaidée le 25 mai, pour avoir trangressé l'ordonnance qui les oblige à reprendre le travail.

Le litige est survenu principalement à Montréal, où les deux parties donnent une interprétation différente à une clause de la dernière convention collective signée il y a deux mois, mais les débardeurs de Trois-Rivières et de Québec ont voulu se montrer solidaires de leurs camarades montréalais; ils sont membres du même syndicat et la convention collective recouvre les débardeurs des trois ports.

Seuls les vérificateurs se présentent au travail chaque matin, mais ils sont tenus en congé à cause de l'absence des débardeurs.

Les débardeurs, au nombre de 3,200, ont travaillé lundi mais n'ont pas réapparu sur les quais depuis mardi matin. Ils avaient eu une rencontre avec les représentants de l'Association des employeurs maritimes, dans les bureaux du ministère fédéral du Travail la veille, mais chacune des deux parties est restée sur ses positions.

Grand prix du festival de Cannes à 2 films italiens

CANNES (AFP) — Le grand prix du festival de Cannes 1972 a été décerné ex aequo, à l'unanimité, aux deux films italiens "L'affaire Mattei", de Francesco Rosi et "La classe ouvrière va au paradis" d'Elio Petri.

Le jury a tenu à récompenser les deux réalisateurs pour l'ensemble de leur oeuvre et a voulu souligner également la qualité exceptionnelle de l'interprétation de Gian Maria Volonte dans les deux films.

Le grand prix de la Commission supérieure technique du cinéma français qui, sous l'égide de l'UNIATEC (Union internationale des associations techniques cinématographiques) est décerné tous les ans pour couronner une réalisation technique particulièrement ré-

VOIR CANNES, page A 6

bourse: 15-15 h

Les statistiques favorables concernant la forte hausse de production et le net progrès des bénéfices des sociétés aux Etats-Unis, s'ajoutant au prochain voyage du président Nixon à Moscou dont on attend des résultats positifs, ont ranimé l'ambiance à Wall Street et poussé l'indice Dow-Jones dès la première heure de séance sept points plus haut malgré les dix points gagnés hier.

Sur nos deux places les investisseurs ont emboité le pas et tous les indices sont fermes. A noter la remontée continue des valeurs papetières qui ne sont plus qu'à environ deux points de leur sommet de l'année.

Malgré la forte avance réalisée aucun titre d'importance n'a pris la vedette de la séance.

Consolidated Bathurst	11	+	1⅜
Denison	33¼	+	1¼
Dome Pete	37⅛	+	1⅛
Distillers Seagrams	35	+	1
Falconbridge	75	—	1½
Maritime Electric	31	—	1
Canada Cement	53	—	½
Electrohome	79½	+	1½
Woolworth	37⅛	—	1¼
Eastern Air Lines	30	+	⅝
Fannie Mae	22	+	½
Unas Investments	29⅜	+	1

LA PRESSE paraîtra lundi

Le lundi 22 mai, jour de la fête de la Reine, LA PRESSE sera publiée. Nos bureaux, à l'exception du service des Ventes du journal, seront cependant fermés.

L'air est plus pur à Montréal

par Florian BERNARD

La pollution de l'air est en récession sérieuse sur l'Ile de Montréal. Pour la première fois depuis deux ans, une série de chiffres indique, hors de tout doute, que le taux de concentration des matières polluantes a diminué de façon marquée aux principaux postes d'échantillonnage soit ceux de Saint-Jacques et de Drummond.

En 1970, la concentration moyenne de l'anhydride sulfureux était de 16.4 parties par 100 millions et de 21.3 parties dans les postes Saint-Jacques et Drummond. En 1972, cette concentration est de 7.8 et 12.2 parties, soit une diminution de quelque 50 p. cent.

Parallèlement, la concentration d'acide sulfurique a diminué de 2.54 parties et 0.78 partie seulement.

Un autre progrès majeur a été enregistré en ce qui concerne un troisième contaminant, soit la poussière fine qui flotte dans l'air. De 2.3 parties en 1968 et de 1.8 partie en 1970, cette concentration se situe en 1972 à 1.5 partie seulement.

Telles sont les conclusions du service de l'assainissement de l'air de la Communauté urbaine de Montréal, dans son rapport annuel remis aux autorités, hier soir.

La CUM a inspecté 116 industries majeures, réparties dans 18 municipalités, au cours de 1971. Parmi ces industries polluantes, 25 ont installé des appareils anti-pollution dont le coût s'élève à plus de $1 million. Par ailleurs, 14 autres ont commencé des travaux semblables dont le coût estimé dépassera $1 million et quart.

Enfin, 61 industries ont étudié des projets avec le service de l'assainissement de l'air. Ces projets devront se

Voir L'AIR, page A 6

météo

Généralement ensoleillé, quelques périodes nuageuses
Demain : plus chaud
Max. 70° Min. 50° ● Détails à la page A 6

LA POLUTION
Anhydride sulfureux : 0.02 partie par milion.
Niveau tolérable : 0.10.

la presse

MONTREAL, VENDREDI 19 MAI 1972 — 88e ANNEE — No 86

Un nouveau vote des cols bleus, mardi

par Lise BLAIS et Daniel L'HEUREUX

Les quelque 8,000 employés manuels de la ville de Montréal, qui s'étaient prononcés samedi dernier avec une faible majorité de 216 voix pour le rejet des offres de la ville et la poursuite de la grève, seront appelés à nouveau à se prononcer sur les mêmes offres, mardi matin, au centre Paul-Sauvé.

Dans un communiqué émis par le président du syndicat, M. Roger Lampron, il est dit que le Comité exécutif a résolu à l'unanimité de tenir une nouvelle assemblée générale, compte tenu de la panne de micro qui s'est produite au moment de la période de questions et qui a entraîné une grande confusion dans la salle.

Le mouvement antigrève de certains cols bleus qui veulent reprendre le travail, un phénomène que l'on reconnait comme réel du côté syndical, ne serait pas étranger à cette décision.

"On est prêt à prouver aux gars qu'on ne les a pas embarqués dans quoi que ce soit. Ce sont eux qui vont décider s'ils rentrent", ont déclaré certains délégués syndicaux, hier soir, à l'issue d'une réunion de l'exécutif et du comité de négociations.

Un nouveau vote

L'assemblée de mardi sera donc l'occasion d'un nouveau vote, lequel sera cependant précédé d'une séance d'information. De plus, les dirigeants syndicaux annonceraient à leurs membres une augmentation de $15 par semaine de leur allocation de grève. Celle-ci passera à $45 pour les gens mariés avec des enfants.

En somme, les dirigeants syndicaux ont décidé de tenir une autre assemblée pour affermir la position du Syndicat, quitte à risquer un vote favorable à un retour au travail.

Entre-temps, les négociations avec la ville n'ont pas encore repris, contrairement à ce que laissait espérer la décision du ministre Cournoyer, au début de la semaine, de demander au conciliateur de réunir les parties.

Le président du syndicat a cependant confirmé, ce matin, que le conciliateur, M. Yvon Dansereau, a communiqué avec lui mercredi pour le prévenir qu'il tentait d'organiser une rencontre, mais qu'il n'en a plus eu de nouvelles depuis.

"J'ai de bonnes raisons de ne pas être tellement optimiste, devait dire M. Lampron, puisque durant les 30 jours qu'a duré l'injonction, le conciliateur n'a réuni les parties qu'une seule fois."

Les clauses encore en litige sont au nombre de 17, dont l'une majeure: la sécurité d'emploi. Les salaires dont réglés.

Le Conseil de sécurité propose la fusion de tous les services d'incendie de la CUM

par Jacques GAGNON

Le Conseil de sécurité de la CUM recommande l'unification de tous les services d'incendie de la Communauté urbaine.

Dans un volumineux rapport de 162 pages rendu public hier, le Conseil de sécurité précise qu'une trentaine des 76 casernes situées sur le territoire de la CUM sont inadéquates, insuffisantes ou mal situées.

"Plusieurs municipalités n'ont pas à proprement parler un véritable service d'incendie", commente le rapport.

Selon le rapport, le recours à des policiers-pompiers ainsi qu'à des pompiers volontaires est encore chose courante.

Dans certaines municipalités comptant des pompiers professionnels, les effectifs sont néanmoins insuffisants par rapport aux besoins.

Et le matériel d'intervention n'est pas toujours en fonction des risques et certaines municipalités, où l'on trouve de nombreux élifices en hauteur, tardent toujours à se doter d'échelles aériennes.

Le rapport fait également état de l'existence de risques spéciaux au point de vue incendie, tels ceux présentés par les industries pétrochimiques, les installations portuaires et aéroportuaires, qui exigent un personnel et un équipement spécialisés qu'on ne saurait trouver dans la plupart des municipalités de la CUM.

Seulement six municipalités sur 29, soit Montréal, Verdun, Westmount, Saint-Laurent, Mont-Royal et Outremont, jouissent de la cote "3" au point de vue tarif d'assurance-feu, soit la classification qui correspond au taux d'assurance le plus bas de la Communauté.

Pour justifier l'unification, le rapport cite de nombreuses statistiques, dont les suivantes, qui se passent de commentaires:

"Pour la période 1961-69, la population de Montréal s'est accrue de 22 p. cent, alors que les pertes de vie dues au feu n'ont augmenté que de 2 p. cent: dans le reste de la CUM, pour une augmentation de 50 p. cent de la population pendant la même période, nous constatons une augmentation de 279 p. cent dans le nombre de pertes de vie.

Le même phénomène se remarque au point de vue de l'évaluation et des pertes matérielles.

A Montréal, une augmentation de 86 p. cent de l'évaluation foncière n'a été suivie que d'une augmentation de 5 p. cent dans le montant des pertes matérielles. Dans l'ensemble des autres villes de la CUM, pour une évaluation accrue le 127 p. cent, les pertes matérielles ont connu une augmentation de 174 p. cent.

Selon le Conseil de sécurité, seule l'intégration peut:

- réduire les délais d'intervention, donc les pertes, en introduisant un numéro de téléphone unique pour donner l'alerte;
- permettre de standardiser efficacement les normes d'embauche et de formation ainsi que les méthodes de travail et l'équipement;
- assurer chaque citoyen de chaque partie du territoire de la CUM qu'il peut compter sur une réserve de plusieurs milliers d'hommes et de centaines d'unités d'intervention en cas de sinistre majeur, de même que sur des équipes de spécialistes pour des risques extraordinaires;
- faire s'infléchir la courbe sans cesse ascendante depuis 10 ans des pertes dans les villes de la banlieue;
- contribuer à réduire les taux d'assurance ou tout au moins empêcher des majorations.

En plus de tout cela, le nombre des casernes pourrait être réduit de 76 à 60.

Les quelque 3,000 pmpiers professionnels présentement à l'emploi des municipalités de la CUM, lorsque répartis dans les 60 casernes, donneralent es effeceifs moyens de 50 officiers et pompiers par caserne.

Le réaménagement du territoire se ferait en cinq divisions territoriales: centre, est, nord, ouest et centre-ouest.

Enfin, le Conseil recommande la transformation, après consultation avec le ministère de l'Education, de l'actuel centre d'entraînement du Service d'incendie de Montréal en un collège de formation professionnelle et technique à l'usage du personnel du Service l'incendie de la CUM et menant à un diplôme d'études collégiales (DEC).

Le rapport contient d'ailleurs un total de 57 recommandations.

photo René Picard, LA PRESSE

Le président du syndicat des cols bleus de Montréal, M. Roger Lampron, s'est joint hier, pour la deuxième soirée consécutive, à une manifestation de solidarité organisée par les syndiqués. Le groupe a paradé en voiture sur plusieurs rues importantes.

Mise en garde de la police contre les dangers d'accidents et d'incendies

La police de Montréal a demandé la collaboration de la population afin d'éviter que de nombreux incidents relatifs à la grève des cols bleus ne provoquent des sinistres ou des accidents graves.

Le lieutenant Laurent Lévis, responsable du bureau des relations publiques de la police, demande aux automobilistes de faire un arrêt ou de ralentir aux intersections où les feux de circulation ne fonctionnent plus.

Par ailleurs, le directeur du Service d'incendie, M. René Plaisance, invite la population à ne pas accumuler les déchets près des bâtiments afin d'éviter les risques d'incendie.

Les citoyens sont priés de trouver le moyen de placer leurs ordures ménagères à dix ou quinze pieds de tout bâtiment afin que si le feu prend dans l'accumulation, les bâtiments avoisinants ne soient pas en danger.

Les quatre coins de la ville de Montréal ont pour la deuxième journée consécutive été en soirée hier et la nuit dernière la scène de nombreux foyers d'incendie allumés dans les tas de déchets qui garnissent les parcs, les ruelles et les trottoirs.

Les pompiers ont donc été passablement occupés à éteindre ces feux l'un après l'autre, répondant au total à une soixantaine d'alertes. La veille, ils avaient eu à éteindre seulement 20 feux de cette nature.

Aucun des individus qui se sont ainsi amusés à jouer avec les nerfs du service des incendies et avec la sécurité des citoyens n'aurait été arrêté.

Il est probable que le fléau que constituent les feux de déchets durera tant que ne sera pas solutionné le problème de l'enlèvement des ordures ménagères.

Par ailleurs, au cours de la soirée d'hier, les pompiers ont également été appelés à combattre trois incendies mineurs. Les deux premiers, qui ont nécessité deux alertes chacun, ont éclaté dans des hangars, l'un dans le secteur Bellechasse-Châteaubriand, l'autre dans le secteur Sainte-Catherine-MacKay.

On les a rapidement maitrisés et ils ont donc causé peu de dégâts, mais les limiers de l'escouade des incendies criminels s'interrogent sur leur origine, de même que sur celle d'un troisième incendie apparu dans une maison inoccupée et vouée à la démolition du secteur Saint-Urbain-Sainte-Catherine.

La veille, un incendie s'était déclaré au même endroit.

Perquisitions à la fromagerie Saputo & Figli

par Michel AUGER

Une trentaine de policiers de la Sûreté de Montréal, dirigés par des détectives de la section sur le crime organisé, ont fait des perquisitions, hier après-midi, dans la fromagerie et les entrepôts de la compagnie Giuseppe Saputo et Figli, sur la 8e Avenue, dans le quartier Saint-Michel.

Cette société qui est l'une des plus importantes dans la production du fromage à Montréal et qui est le principal fournisseur des restaurants et des pizzerias italiens au Canada avait déjà obtenu de la publicité, il y a quelques années, quand Joe Bonano, qui était un des chefs de l'une des cinq familles criminelles de New-York, avait annoncé qu'il se porterait acquéreur d'actions de la compagnie Saputo, s'il était admis à demeurer au Canada.

En plus de perquisitionner dans les bureaux de l'entreprise, au 8,510, 8e Avenue, les policiers ont saisi divers objets à la fromagerie, au 8,500 de la même rue.

Un microbiologiste qui accompagnait les policiers a pris des échantillons de lait et de fromage afin d'en vérifier la qualité.

Les enquêteurs ont également saisi plusieurs caisses de fromage dans les entrepôts de la compagnie, au 8645, 8e Avenue.

Des expertises de laboratoire seront effectuées au cours des prochains jours sur la marchandise saisie.

Les perquisitions font suite à une enquête des membres de la Section de recherche sur le crime organisé de la police de Montréal, qui étaient assistés de membres de la Sûreté du Québec.

Le juge Roland Langlois de la cour municipale de Montréal avait signé les mandats de perquisition à la suite d'une dénonciation déposée, hier matin.

D'après le dossier de la cour, les policiers étaient autorisés à rechercher les documents se rapportant à des travaux de construction qui ont été effectués récemment, parallèlement à la production régulière du fromage.

La dénonciation faisait état d'infractions à la réglementation municipale de santé qui précise que la production

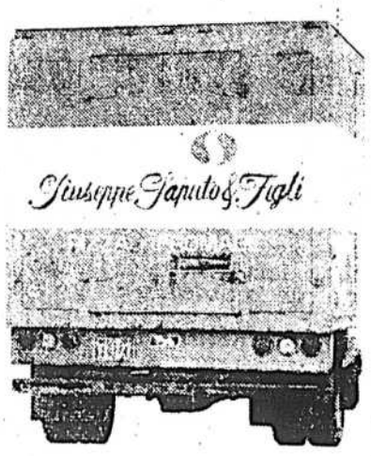

de fromage doit être faite loin de toute source de contamination.

Le document mentionnait également que la présence maximum de bactéries dans les aliments produits était de beaucoup supérieure à la limite permise.

Ce n'est pas la première fois que cette entreprise est visée par les policiers. Outre les incidents concernant Joe Bonano, il a été établi, récemment, au procès de l'homme d'affaires Vic Cotroni contre le magazine Maclean, que les six New-yorkais, dont le fils de Joe Bonano, qui avaient été appréhendés, à Montréal, en 1966, avaient passé un bon moment dans les bureaux de cette entreprise.

Selon les témoignages rendus en cour supérieure, c'est là que Cotroni aurait rencontré des membres de ce groupe avant d'aller dans une boite téléphonique d'un centre commercial pour converser avec Joe Bonano, qui, lui, était à New-York.

Attentat contre Serge Provençal

Un homme de 30 ans, bien connu dans les milieux policiers, a été blessé d'un coup de feu, vers 3h ce matin, à l'angle des rues Hochelaga et Nicolet, dans l'est de la ville.

Serge Provençal a été transporté, dans une ambulance de la police de Montréal, à l'hôpital Maisonneuve. Les médecins de cette institution signalent que son état est satisfaisant.

A l'arrivée des policiers sur la scène de l'attentat, le blessé baignait dans son sang, étalé sur son côté, et avait sombré dans l'inconscience. Détail curieux, il avait les mains derrière le dos comme si son ou ses assaillants l'avaient projeté au sol avant de tenter de l'exécuter.

Par ailleurs, deux hommes ont été blessés, tôt ce matin, lors d'une bagarre au cabaret "Chat Noir", au 181 ouest, rue Sherbrooke.

Ils ont été transportés à l'hôpital Sainte-Jeanne-d'Arc et l'un d'eux a dû recevoir 24 points de suture pour refermer une plaie au visage.

Le mail Mont-Royal disparaîtra

Le mail Mont-Royal, aménagé en octobre 1970 au coût de $100,000, disparaîtra. L'ordre a déjà été transmis aux employés municipaux de procéder à l'enlèvement des éléments constitutifs du mail : les trottoirs élargis, les bancs, etc. Le travail de "démolition" n'a pas encore débuté en raison de la grève des employés municipaux de la ville. C'est parce qu'il n'atteignait que d'une façon très mitigée les buts poursuivis et qu'il coûtait excessivement cher d'entretien que le mail doit disparaître, a expliqué à LA PRESSE le directeur du service de la circulation, M. Jacques Barrière. Ce projet avait Drapeau-Saulnier pour relancer les été mis de l'avant par l'administration affaires sur le plateau Mont-Royal. L'aménagement du mail avait pour but de redonner la rue Mont-Royal aux piétons, entre les rues Chambord et Marquette. A l'origine, seuls les autobus et les véhicules des services publics pouvaient s'engager dans cette section. Selon les experts qui se sont prononcés sur la question, le fait que le mail n'ait pas été entièrement fermé à la circulation expliquerait que celui-ci n'ait pas donné les résultats attendus.

Requête reprise à zéro dans l'affaire de Saint-Léonard

L'audition de la requête de la Commission municipale du Québec pour que la ville de Saint-Léonard soit mise en tutelle devra repartir à zéro, mardi prochain, le juge qui avait été saisi de la cause il y a deux semaines s'étant désisté et une nouvelle enquête ayant été signifiée à la ville.

C'est officiellement pour une raison technico-administrative que le juge Raymond Hannen s'est désisté. Au moment où il avait été saisi de la requête, il siégeait en "division de pratique" et la période de deux semaines durant laquelle il était affecté à ce type de causes étant terminée, il a décidé de se retirer.

Trois médecins condamnés pour fraudes à l'Assurance-maladie

Trois médecins montréalais ont été condamnés à des amendes diverses, hier en Correctionnelle, et un autre a comparu pour avoir frustré l'Assurance-maladie de plusieurs centaines de dollars. Les quatre étaient accusés de fraudes dans la "collection" de la rémunération de leurs services par le gouvernement provincial.

Un cinquième comparaîtra en cour le 5 juin pour un délit du même genre.

Le médecin le plus lourdement condamné a été le Dr Maurice Provost qui a écopé d'une amende globale de $1,600 après avoir reconnu sa culpabilité à huit chefs d'accusation différents.

Dans chaque cas, si le disciple d'Esculape devait ne pas solder l'amende, il devrait purger une peine de quinze jours de prison.

Le Dr Michel Benoit, qui était accusé de sept fraudes différentes, a pour sa part écopé de sept amendes de $200 chacune.

Quant au Dr Bernard Latreille, il a plaidé coupable à quatre accusations du même genre, et il a été condamné à une amende globale de $800.

Toutes ces sentences ont été imposées par le juge René Drouin, qui a par ailleurs ajourné au 5 juin la comparution du Dr Roméo de Grandpré, un autre médecin qui devait normalement se présenter en cour hier.

Par ailleurs, devant le juge Paul Hurteau, le Dr Maurice Lauzier a nié sa culpabilité à trois accusations différentes de fraudes, toujours en marge des paiements que lui aurait faits le service de l'Assurance-Maladie.

Dans son cas, il s'agirait de comptes fictifs qu'il aurait dressés pour des soins également fictifs qu'il a prétendu avoir procurés à des personnes, de son entourage immédiat.

la presse

VENTES DU JOURNAL 874 6911

PUBLICITE

COMPTABILITE

INFORMATION GENERALE

PETITES ANNONCES

REDACTION 874 7018

PROMOTION

RESSOURCES HUMAINES

La météo

Week-end estival en perspective

Comme dit Dieudonné, le beau-frère d'Alcide, cependant qu'un chaton dénoue ses lacets de souliers, voici venir un temps qui va remonter le moral des Québécois.

Dieudonné, avec qui Alcide a eu une longue conversation, hier, au flanc du Mont-Royal, précise qu'un temps d'été marquera la fin de semaine. Zarathoustra, qui les accompagnait, a aussi parlé. Il a dit que le temps serait plutôt frais, aujourd'hui, avec un maximum ne dépassant guère 70 degrés, mais que le ciel serait d'un bleu marial.

Zarathoustra, qui aime bien Alcide et son beau-frère Dieudonné, a ajouté qu'il y aurait un peu de vent. Le trio a senti le passage d'un front froid, mais il a aussi vu venir une masse d'air très chaud du centre des Etats-Unis. Ce flux réconfortant devrait atteindre le Québec demain, faisant grimper le mercure graduellement jusqu'à ce qu'il atteigne les 85 degrés, dimanche.

Le ciel restera pur jusqu'à lundi. L'été est vraiment arrivé...

Ainsi parlaient Zarathoustra, Alcide et Dieudonné...

Gilles N.

A Montréal

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Maximum 45° ● Minimum 70°	Maximum — Minimum —
Généralement ensoleillé	Ensoleillé et chaud

Au Québec

REGIONS			AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	35°	70°	Génér. ensoleillé	Beau et chaud
Mauricie	40°	70°	Périodes nuageuses	Ensoleillé
Laurentides	40°	70°	Périodes nuageuses	Ensoleillé
Lac-Saint-Jean	35°	60°	Soleil et nuages	Plus chaud
Outaouais	45°	70°	Génér. ensoleillé	Beau et chaud
Cantons de l'Est	45°	70°	Génér. ensoleillé	Ensoleillé
Québec	50°	70°	Génér. ensoleillé	Beau et chaud
Rimouski	35°	60°	Périodes nuageuses	Plus chaud
Baie Comeau	35°	60°	Périodes nuageuses	Beau et chaud
Gaspésie	35°	60°	Périodes nuageuses	Plus chaud

Au Canada

	Aujourd'hui		Min.	Max.
Colombie-Britannique	Beau et chaud	Vancouver	45	57
Alberta	Périodes ensoleillées	Edmonton	48	58
Saskatchewan	Périodes ensoleillées	Régina	56	78
Manitoba	Averses ou orages	Winnipeg	64	72
Ontario	Généralement ensoleillé	Toronto	50	72
Nouveau-Brunswick	Périodes nuageuses	Saint-Jean	53	68
Nouvelle-Ecosse	Généralement nuageux	Halifax	43	59
Ile-du-Prince-Edouard	Généralement nuageux	Charlottetown	48	63
Terre-Neuve	Pluvieux	Saint-Jean	50	60

Si vous partez

Aux Etats-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	52	73	Chicago	60	86	New Orleans	64	85
Washington	60	76	San Francisco	47	60	Miami	70	85
Boston	50	65	Los Angeles	53	69			

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

Vers les capitales

Paris	—	55	Moscou	—	46	Hong Kong	—	75
Londres	—	52	Stockholm	—	—	Lisbonne	—	59
Rome	—	59	Tokyo	—	63	Sydney	—	54
Berlin	—	61	Athènes	—	75	Tunis	—	72
Amsterdam	—	48	Casablanca	—	46	Vienne	—	61
Bruxelles	—	50	Genève	—	55	Varsovie	—	66
Madrid	—	63	Le Caire	—	—			

Vers les plages

Acapulco	77	90	Bermudes	66	83	Nassau	72	84
Mexico	54	77	Barbade	77	84	Rio de Janeiro	—	77

LA CSN

SUITE DE LA PAGE A 1

les éléments destructeurs ont tenu une réunion secrète lundi le 15 mai, soit deux jours avant la réunion du conseil confédéral qui a été sabotée par des fiers-à-bras.

"Soyons vigilants car les éléments destructeurs ont pris le temps qu'il fallait pour s'organiser pendant que les militants se battaient dans le champ.

"Il m'apparait évident maintenant que le complot c'est de saboter les instances régulières du mouvement, y compris le congrès de juin pour justifier les éléments destructeurs d'agir en dehors des instances.

"Il m'apparait évident également que le complot est téléguidé de l'extérieur du mouvement par les ennemis de la CSN et plus particulièrement par le parti libéral qui, il y a quelques jours encore, donnait des directives précises à ses organisateurs pour qu'ils mettent sur pied dans chaque localité un commando provocateur destiné à briser la lutte des travailleurs du secteur public.

"Militants syndicaux, je ne doute pas que la CSN saura sortir plus forte de cette crise, car historiquement, tous ceux qui ont voulu détruire le mouvement n'ont pas réussi.

"Mais il faut redoubler de vigilance.

"C'est à l'intérieur même des structures et des instances du mouvement que les travailleurs exercent véritablement leur liberté et qu'ils peuvent faire des progrès.

"La création de structures parallèles ne peut que desservir les intérêts de la classe ouvrière. C'est au conseil confédéral et au congrès qu'il appartient de décider de l'avenir de la CSN. Toute initiative parallèle ne s'explique que par la volonté de faire autre chose que de défendre les travailleurs."

Raymond PARENT,
secrétaire général de la CSN

La réunion, à huis clos, se tiendraau centre Mgr-Marcoux, de Québec, lundi matin.

Les contestataires doivent ensuite tenir une importante conférence de presse, toujours dans la Vieille Capitale, mardi.

interne de la centrale), parvenu hier

C'est par un télex (message diffusé par le réseau de communications à tous les conseils centraux de la centrale à travers la province et signé d'un permanent de la Fédération du bâtiment et du bois, M. Arthur Dorval, et convoquant les partisans des "trois D" à une réunion lundi prochain pour reprendre les choses en main que le chat est sorti du sac.

Il est à noter que ce télex fait état d'une première réunion, groupant 150 militants de "diverses instances du mouvement", dont MM. Dalpé, Daigle et Dion, qui ont tenu une première assemblée de stratégie lundi dernier, à Québec, deux jours avant le conseil confédéral de la CSN où Michel Chartrand a été assailli et où des "délégués fraternels" ont complètement empêché le mini-congrès (conseil confédéral) de la centrale de siéger.

De toute façon, voici le texte intégral de ce télex, daté du 18 mai, en date d'hier:

"Déclaration faite par 150 responsables de diverses instances du mouvement à l'issue d'une réunion tenue à Québec le 15 mai 1972.

"Ces militants ont siégé en présence des trois (3) dirigeants suivants de la CSN: P.-E. Dalpé, vice-président, Jacques Dion, trésorier, et Amédée Daigle, directeur général des services.

"Dans le moment, il s'agit de discuter et de décider de l'avenir de la CSN. A la réunion du 22 mai prochain, deux hypothèses entre autres seront à l'ordre du jour:

"1) Reprendre le contrôle de la CSN et faire un profond nettoyage;

"2) Former une nouvelle centrale syndicale.

"Toute hypothèse à envisager implique que les travailleurs doivent être les propriétaires de leur mouvement.

"Il a été résolu à l'unanimité:

"1) Qu'une consultation soit faite dans les syndicats pour les informer de la situation actuelle dans le mouvement:

"2) que les syndicats concernés soient invités à suspendre, pour une période indéterminée, les per capita qu'ils versent à la CSN, y compris les per capita versés au FDP (Fonds de défense professionnelle);

"3) que cet argent serve à défrayer les dépenses à être encourues par la paticipation des délégués syndicaux à des réunions pour discuter et décider de l'avenir de la CSN."

CANNES

SUITE DE LA PAGE A 1

ussie, a été attribué au court métrage canadien "Zikaron" de Laurent Coderre, pour "l'originalité du procédé d'animation.

Ce film retrace, en quatre minutes trente, le déroulement de la vie au moyen d'animation de particules et de morceaux de liège.

Le grand prix spécial du jury du festival de Cannes 1972, prix inter film (Centre international évangélique du film) a été attribué à "Solaris", film russe d'Andrei Tarkovski.

Le prix d'interprétation masculine a été décerné à Jean Yann, pour son interprétation dans "Nous ne vieillirons pas ensemble" de Maurice Pialot.

Le prix d'interprétation féminine est allé à Susannah York, pour son interprétation dans "Images" de Robert Altman.

Court métrage

Le grand prix du court métrage a été accordé au film "Fusil à lunette" (France) de Jean Chapot.

Un prix spécial a été décerné au dessin animé belge "Opération X-70" de Raoul Servais.

Hommage à Fellini

Un hommage spécial a été rendu au film "Fellini Roma" de Federico Fellini, "pour l'extraordinaire maitrise des techniques concourant à l'évocation sensible du portrait d'une ville".

Le prix du jury a été accordé au film américain "Abattoir V" de George Roy Hill.

LA LIBERATION

SUITE DE LA PAGE A 1

mande de libération provisoire en vertu de la Loi de probation.

Or, ce matin, à l'Assemblée nationale, M. Choquette a bien dit qu'il est "peu probable" que les trois chefs puissent être libérés avant mardi même si cette demande a été formulée.

Pourquoi? C'est là la question que se posent la plupart des observateurs politiques à qui l'on avait même laissé croire hier que cette libération pourrait être annoncée aujourd'hui.

Questions de principe

A cette question, M. Choquette a répondu à l'Assemblée nationale que son ministère se devait d'étudier le bien-fondé, non pas seulement des trois requêtes qui lui ont été soumises par les trois chefs, mais également de celles des 33 dirigeants de syndicats trouvés coupables d'outrage au tribunal qui ont décidé au début de la semaine de mettre un terme à leur libération sous cautionnement.

"Ces demandes, a précisé M. Choquette, posent à la fois des questions de principe et d'appréciation des situations individuelles.

"Il s'agit de déterminer pour tous et chacun des intéressés s'ils peuvent bénéficier des articles 19 et 20 de la Loi de la probation et des établissements de détention. Si oui, dans quelles conditions et suivant quelles modalités.

Les articles 19 et 20

L'article 19 de la Loi de la probation se lit comme suit: "Le directeur général du service de la probation peut, conformément aux règlements qui sont adoptés à cette fin, établir des programmes permettant aux personnes qui sont incarcérées dans tout établissement de détention, qu'il indique d'exercer un emploi régulier ou de suivre des cours en dehors de l'établissement ou d'exercer toute autre activité de nature à favoriser la réinsertion sociale de ces personnes."

Quant à l'article 20, il se lit comme suit: "Le directeur général peut, pour des raisons d'ordre médical ou humanitaires ou pour faciliter la réhabilitation d'une personne incarcérée dans un établissement de détention, lui permettre de s'absenter temporairement de cet établissement, aux conditions qu'il détermine conformément aux règlements adoptés à cette fin".

Si l'on s'en tient uniquement aux propos tenus par M. Choquette, c'est donc uniquement à cause de la complexité des problèmes juridiques soulevés par les demandes des "condamnés" que la réponse du ministère de la Justice tarderait.

Choquette est pressé

Les journalistes ont tenté d'obtenir plus de détails de la part de M. Choquette à ce sujet, mais celui-ci, après avoir accepté de les rencontrer, a finalement fait savoir qu'il n'aurait pas le temps de s'entretenir avec eux.

Le délai dans la réponse du ministère de la Justice laisse les observateurs politiques perplexes à cause d'une autre déclaration faite en Chambre par M. Choquette.

Cette déclaration est la suivante: "Ce n'est pas le temps ou le moment, au moins en considérant les requêtes, d'être trop formaliste", a dit M. Choquette.

C'est avec énormément d'inquiétude que le chef de l'aile parlementaire du Parti Québécois, M. Camille Laurin, a accueilli la décision de M. Choquette.

D'après M. Laurin, l'esprit "légaliste" du ministre de la Justice n'est pas sans danger et pourrait même relancer la crise syndicale qui a secoué le Québec.

M. Laurin se demande également si l'attitude de M. Choquette et non celle du conseil des ministres ne sera pas le grain de sable qui viendra enrayer la machine mise en branle au début de la semaine par le ministre de la Fonction publique, M. Jean Cournoyer, en vue d'amener la reprise des négociations.

Bombes dans l'immeuble du groupe Springer à Hambourg

HAMBOURG (PA, UPI) — Deux puissantes bombes ont explosé aujourd'hui au siège du groupe de presse Axel Springer et la police de Hambourg signale qu'au moins 15 personnes ont été blessées, dont cinq gravement.

Les explosions se sont produites au deuxième et au sixième étages de l'immeuble de 14 étages. Les dégâts matériels sont considérables. La police aurait trouvé dans l'immeuble trois autres bombes non explosées.

Les autorités n'ont pas précisé quels étaient les responsables de cet attentat, mais il pourrait s'agir d'un nouvel "exploit" du groupe anarchiste "Fraction de l'armée rouge" qui a déjà à son actif des attentats contre un club d'officiers américains à Francfort.

Les journaux du groupe Springer sont depuis longtemps les cibles favorites des milieux gauchistes à cause de leurs attaques contre les groupes d'extrême gauche en Allemagne fédérale.

L'AIR

SUITE DE LA PAGE A 1

matérialiser dans un avenir prochain.

La CUM a aussi enquêté dans 3,533 contraventions à diverses prescriptions, notamment au chapitre des incinérateurs, des cheminées, de certaines pièces d'équipement, de feux à ciel ouvert, etc. Les constatations ont conduit à 1,316 avis et 373 procédures judiciaires. A ce chapitre, il y a lieu de signaler la fermeture, en 1971, de 500 autres incinérateurs domestiques.

UNE EXPLOSION

SUITE DE LA PAGE A 1

cette nuit, une dizaine de personnes étaient au travail au centre de communications de l'Aviation, à 200 pieds de la salle de toilette.

Cinq minutes après l'explosion, un individu disant appartenir aux Weathermen téléphonait à des journaux de New York et de Washington pour annoncer que ce mouvement avait logé une bombe au Pentagone pour protester contre la politique suivie par les Américains au Vietnam et célébrer par cet attentat l'anniversaire de naissance de l'ancien président nord-vietnamien, Ho Chi-minh.

L'interlocuteur, qui s'est identifié comme était l'"Underground Weatheman numéro 12", a suggéré à un journal, le New York Post, d'envoyer quelqu'un à une cabine téléphonique, près de l'imprimerie.

Deuxième attentat

Un journaliste y trouva un message ainsi rédigé: "Nous avons attaqué aujourd'hui le Pentagone, centre du commandement militaire américain. Nous agissons au moment où les bombardements navals et aériens américains contre les Vietnamiens augmentent, où les mines et les navires américains sont utilisés pour le blocus des ports de la République démocratique du Vietnam et alors que Washington prépare d'autres projets d'escalade."

L'organisation révolutionnaire des Weathermen est une faction extrémiste des "Etudiants pour une société démocratique" (SDS). Les Weathermen avaient déjà revendiqué la responsabilité de l'attentat à la bombe du 1er mars 1971 au Capitole, siège du Congrès. De sévères mesures de sécurité avaient été prises par la suite pour protéger les édifices gouvernementaux mais depuis quelque temps la surveillance avait été relâchée.

De nouveaux dispositifs de sécurité devaient entrer en vigueur à 7 h., ce matin, en raison de fréquentes alertes à la bombe et des manifestations annoncées par des organisations pacifistes pour la fin de semaine.

PAS D'ELECTIONS

SUITE DE LA PAGE A 1

vaincu le premier ministre d'attendre encore. Premièrement, c'est dans cette province que l'issue des élections est la plus décisive, et en même temps la plus incertaine. Par conséquent, l'opinion des Ontariens a pesé lourdement dans la décision.

Ensuite, les Ontariens ont craint qu'en faisant la campagne électorale au cours de l'été, ils auraient eu des difficultés à recruter les militants dans les villes, qui quittent généralement leurs résidences pour une partie de l'été.

Bref, M. Trudeau en tête, les libéraux ont préféré passer un été calme et ensoleillé pour revenir en meilleure forme un peu plus tard.

Les partis d'opposition profiteront cependant des mêmes avantages.

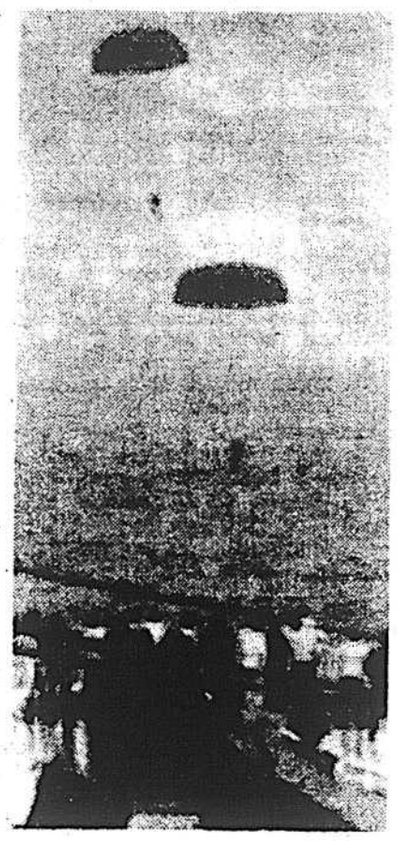

téléphoto UPI

Les passagers et les membres de l'équipage du luxueux paquebot Queen Elizabeth surveillent avec intérêt le parachutage des experts en désamorçage de bombes, en plein milieu de l'Atlantique.

Pas de bombe sur le "Queen Elizabeth 2"

LONDRES, (UPI) — Selon le président du conseil d'administration de la compagnie de navigation Cunard, M. Victory Matthews, la menace d'explosion de bombes à bord du paquebot "Queen Elizabeth 2", est une odieuse plaisanterie.

M. Matthews, qui a fait cette déclaration au cours d'une conférence de presse, à Londres, a, cependant, refusé de dire si la rançon de $350,000 avait été versée.

Il s'est contenté de révéler que la somme avait été réunie par le bureau de la Cunard, à New York et "placée dans un sac qui a été remis au FBI", qui aurait demandé à la compagnie d'observer la plus grande discrétion à ce sujet.

Retard de plusieurs heures

En raison du retard pris, à la suite de l'alerte à la bombe, hier, le paquebot arrivera avec plusieurs heures de délai sur son horaire, à Cherbourg, demain, le Queen doit, en effet faire escale dans ce port avant de regagner Southampton.

La fouille minutieuse, entreprise à bord du navire et effectuée notamment par quatre artificiers britanniques parachutés par un avion "Hercules" de la Royal Air Force, à proximité du navire, hier après-midi, a permis de conclure, avec un certain soulagement, à l'absence de tout engin explosif, susceptible de mettre en péril la sécurité du paquebot et de ses occupants.

Une femme de Oakville, en Ontario, a révélé, aujourd'hui que la fouille minutieuse du navire s'est poursuivie. C'est ce que Mme Leonard Monkman, a déclaré à son mari lors d'une conversation par radio-téléphone.

Elle a précisé que la fouille doit se poursuivre jusqu'à ce que le navire arrive à Cherbourg, en France, samedi.

M. Monkman a réussi à parler à son épouse grâce à la collaboration d'une téléphoniste internationale, à New York. Il a fallu 15 minutes à cette dernière pour atteindre la femme sur le paquebot.

Une transplantation sans autorisation

RICHMOND, Virginie (PA) — Des chirurgiens ont avoué, en cour, qu'ils ont procédé à une transplantation cardiaque sans avoir reçu, au préalable, la permission de la famille du donneur et sans l'autorisation du contrôleur médical.

Ces aveux ont été entendus, hier, au cours de la troisième journée d'un procès qui se déroule, à Richmond, suite à une action en dommages de $100,000 intentée par M. William Tucker contre des médecins de l'Hôpital du collège médical de Virginie. M. Tucker a également inscrit une action d'un million de dollars contre ces mêmes chirurgiens qui ont procédé, il y a quatre ans, à la première transplantation cardiaque effectuée en Virginie. Il allègue que l'on a délibérément laissé mourir son frère, Bruce, afin de pouvoir prélever son coeur.

Parents introuvables

Des témoins de la défense ont affirmé que tous les efforts faits pour tenter de rejoindre les parents de Bruce Tucker, grièvement blessé à la tête, le 24 mai 1968, avaient été vains.

Selon ces temoignages, devant cette situation, le contôleur médical de la ville de Richmond aurait décidé, en vertu de la loi de Virginie concernant les corps non réclamés, d'autoriser que les chirurgiens procèdent au prélèvement du coeur de ce blessé.

Opération non autorisée

Le Dr Richard Lower, cardiologue à l'Hôpital du collège médical de Virginie, l'un des médecins mis en accusation, a admis qu'il n'avait pas reçu la permission de la famille de Bruce Tucker, ni celle du contrôleur médical de la ville, au moment où l'on a ouvert la poitrine du receveur, Joseph Kleet. Ce dernier devait, incidemment, décéder une semaine après l'opération.

Dans son témoignage, le Dr Lower a déclaré, entre autres, ce qui suit au sujet des efforts pour entrer en communication avec la famille de Tucker.

"On m'avait fait part des vaines tentatives pour rejoindre les parents du donneur et je n'avais aucune raison de douter que le contrôleur médical n'accorde son autorisation".

Interrogé par l'avocat de la poursuite, Me Douglas Wilder, qui est également sénateur de l'Etat de Virginie, le Dr Lower a nié qu'il ait demandé à un médecin "de déclarer Tucker mort, afin de pouvoir prélever son coeur". A ce propos, le chirurgien a révélé que les dossiers médicaux de l'hôpital prouvent que Tucker était cliniquement mort au moment où il fut décidé de le transporter à la salle d'opération. Le Dr Lower a indiqué qu'il avait présumé alors que ce patient serait déclaré mort peu après son arrivée à la salle d'opération. Il a avoué, cependant, que le receveur, Joseph Kleet, n'était pas, à ce moment, en danger de mort, et que, d'autre part, il aurait été possible de continuer, à l'aide de divers appareils, à maintenir le fonctionnement du coeur et des organes respiratoires de Tucker durant plusieurs heures et même plusieurs jours encore.

Ce à quoi le procureur de la poursuite, Me Wilder, a souligné que ce délai supplémentaire aurait pu être utilisé afin de continuer les recherches dans le but de rejoindre les parents de Bruce Tucker.

La motion de censure du PQ est facilement battue

par Claude MASSON

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Les Québécois ne se retrouveront pas avec des élections générales, provinciales et fédérales la même année.

Comme il fallait le prévoir, en effet, le gouvernement Bourassa s'est maintenu facilement au pouvoir au terme d'un long débat portant sur la motion de censure du Parti Québécois qui réclamait la démission du gouvernement libérail parce qu'il aurait été incapable de faire face au désordre engendré par le conflit de la fonction publique.

Unité-Québec et les deux groupes créditistes, tout en reprochant certains manquements au gouvernement dans la crise actuelle, ont voté en bloc avec le parti ministériel, soit 75 députés au total, contre la motion péquiste qui n'a été appuyée que par les sept députés de cette formation ainsi que l'indépendant Marcel Masse.

Malgré les cinq heures de débat, au cours duquel dix intervenants ont pris part, absolument aucun fait nouveau n'est sorti quant à la reprise des négociations, à la libération des chefs syndicaux et à l'amélioration du climat social au Québec.

D'ailleurs, ni le premier ministre Bourassa, ni l'ancien ou l'actuel ministre de la Fonction publique, MM. Jean-Paul L'Allier et Jean Cournoyer, ni le ministre Claude Castonguay n'ont pris part au débat. MM. L'Allier et Cournoyer n'étaient même pas présents en Chambre.

M. Bourassa a expliqué, tôt ce matin, que son silence sur la motion était la meilleure marque de son "mépris" face à l'attitude du Parti Québécois. Il a qualifié cette motion de censure de "ridicule, inopportune et contradictoire".

Ce ne sont pas les seules attaques qu'ont reçues les représentants du Parti Québécois à l'Assemblée nationale.

Le chef d'Unité-Québec, Me Gabriel Loubier, a démoli en deux temps la motion du PQ qui visait au déclenchement d'élections générales au Québec en raison de la crise actuelle.

M. Loubier a rappelé au Parti Québécois que c'est lui-même qui avait réclamé la remise à plus tard des élections municipales de Montréal, en octobre 1970, en raison même de la crise qui sévissait à ce moment-là.

"Aujourd'hui, nous voilà devant une autre crise et vous réclamez des élections. C'est contradictoire", a dit le chef uniquiste.

Par ailleurs, M. Loubier a rappelé au PQ son insistance de voir la carte électorale transformée avant la tenue d'un prochain scrutin général au Québec. Or, la nouvelle carte ne pourrait être employée advenant une élection si le gouvernement avait été défait en Chambre.

Les reproches du PQ

A l'appui de sa motion de censure, le chef de l'aile parlementaire du parti indépendantiste, M. Camille Laurin, a invoqué trois motifs principaux:

- la rigidité de la position gouvernementale tout au long des négociations avec le Front commun intersyndical:
- le simulacre de négociation dont le gouvernement a donné la preuve tout au long des mois de pourparlers:
- la campagne politique pratiquée par le gouvernement contre les syndicats et le syndicalisme en général, "affrontement qu'il préparait depuis son accession au pouvoir".

Pour le député de Bourget, le gouvernement Bourassa a même atteint l'étape des "provocations sauvages" à l'endroit des syndicats.

Ainsi, malgré les assouplissements de sa position, le PQ ne croit pas que le gouvernement puisse en arriver à une entente négociée avec le Front commun pour les raisons suivantes :

- la crédibilité du gouvernement semble entamée d'une façon irrémédiable, compromise d'une façon définitive;
- le gouvernement a perdu le minimum de confiance du partenaire avec lequel il doit négocier, c'est-à-dire la partie syndicale :
- le cabinet est divisé "parce qu'il est chancelant sur toutes les questions, même sur le conflit".

Au nom du gouvernement, le ministre de l'Education et membre du Comité interministériel de négociations avec la fonction publique, M. François Cloutier, a tout simplement rétorqué que le déclenchement d'élections générales au Québec serait "le plus vilain tour à jouer au PQ qui n'aurait plus un seul député en cette Chambre".

Le ministre Cloutier de même que le ministre des Finances, M. Raymond Garneau, se sont bornés à rappeler les étapes de le négociation et à redire leur accord face aux décisions prises jusqu'à maintenant.

"J'ai l'impression d'avoir accompli mon devoir de citoyen, de député non seulement pour la génération de fonctionnaires qui est présentement à l'oeuvre mais également pour l'avenir du Québec", a déclaré la ministre Garneau tandis que le ministre Cloutier réaffirmait sa fois dans "le syndicalisme qui est une force essentielle dans la société".

Les Créditistes et le conflit

Pour le Ralliement créditiste du Québec, quatre erreurs ont été commises au cours du conflit.

Le leader parlementaire du groupe Bois, M. Fabien Roy, a mentionné ces erreurs:

- vouloir négocier de façon globale;
- la volonté du gouvernement de vouloir négocier de façon globale;
- le retard d'un an apporté avant de faire connaitre ses offres et ses positions;
- la législation — loi 19 — qui porte sur les conséquences plutôt que sur les causes du malaise;
- la série d'erreurs accumulées du gouvernement qui a refusé de prendre ses responsabilités afin de régler les problèmes sociaux "afin que ceux-ci ne dégénèrent pas en problèmes politiques".

MONTRÉAL

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	2.40	Ch. net
Abitibl	1350	$9¼	9	9¼	+⅛
Acres Ltd.	500	$14	14	14	—2¾
Alcan	10350	$20¾	20½	20½	—¼
Alcan pr	250	$25¾	25¾	25¾	!
Algoma St	730	$14⅝	14¼	14⅝	+⅜
Andres Wn	7440	$10⅛	8¼	9¼	+1¼
Anglo—Cn	100	$5¾	5¾	5¾	+½
Ang C P p	5000	$14¾	14¾	14¾	
Aquitaine	7900	$22	21¾	22	+¼
Argus C pr	700	$11⅞	11¾	11⅞	+⅜
Atl Sugar	400	$6½	6¼	6½	—¼
Bank Mtl	2162	$21⅜	21¼	21⅜	+⅛
Banq CN	670	$15⅞	15⅞	15⅞	
Bq Deprg	500	$18½	18½	18½	—¼
Bq Pv Can	50	$17¾	17¾	17¾	
Bathrst p	200	$10½	10½	10½	+½
Baton	500	$19	19	19	—4
Bell Canad	12286	$45½	45¼	45½	!
Bell A pr	115	$51¼	51	51¼	+¼
Bell B pr	1000	$52⅝	52⅝	52⅝	+⅛
Bombrder	6330	$9¼	9	9¼	+⅜
Border C	680	$10⅞	10¼	10¼	—⅝
BP Oil Gas	1050	500	495	495	+5
BP Can	4700	$15⅜	15¼	15⅜	+¼
Brascan	6312	$22	21⅞	22	+¼
Brameda	00	100	100	100	—20
Brinco	200	$6¼	6¼	6¼	
CAE Ind	200	$8	8	8	
Calgary P	100	$25	25	25	
Can Cem L	6525	$53	52½	52½	—1
CD Sugar	50	$28¾	28¾	28¾	
Can Malt	45	$29½	29½	29½	+¼
C Packrs	200	$18⅝	18½	18⅝	
Cdn Brew	2010	$7⅞	7¾	7⅞	
Cdn Cable	575	$19	19	19	
C Imp Bank	700	$28⅛	27⅞	28⅛	+½
CIL !	731	$18¼	17⅞	17⅞	
C Int Pw	810	$28¼	28¼	28¼	
Cl Pow pr	200	$14	14	14	+¼
C Marconi	200	335	335	335	+10
CPI pr	550	$26½	26½	26½	+½
CP Inve w	250	325	325	325	—20
Cdn Res	200	450	450	450	—10
Cdn Tire A	400	$40⅞	40⅜	40⅞	+⅜
Canron	100	$22½	22½	22½	
CPLtd	8515	$14⅞	14⅝	14⅝	—¼
Celanese	550	$5⅛	5	5	—⅛
Cominco	1541	$29½	29¼	29¼	+⅛
Con Bath	12480	$11¼	9⅝	11	+1⅜
Con Bath w	500	60	60	60	+10
CBath Pr	800	$16¼	16	16¼	+⅛
C Text	400	$5⅛	5⅛	5⅛	—⅛
Cons Gas	5700	$19⅛	18¾	19	+¼
Con Glass	4500	$17	17	17	—¼
Crain RL	200	$14¼	14¼	14¼	
Cr Zell A	400	$19	19	19	!
Crush Int	510	$19⅞	19¾	19⅞	
Denison	100	$33¼	33¼	33¼	+1¼
Distl Seag	4125	$35	34	35	+1
Dome Pete	5217	$37⅛	36	37⅛	+1⅛
D Bridge	400	$29	28⅞	29	+¼
D Corset	100	$6¼	6¼	6¼	
Dofasco	1860	$29½	29¼	29¼	+⅛
Dom Glass	1000	$14⅛	14	14⅛	+⅜
D Glass pr	200	$15¼	15¼	15¼	—¼
Dom Store	7225	$16	15¾	15⅞	+⅛
D Textile	515	$31	30	31	+1
Domtar !	3545	$14¾	14½	14⅝	+⅛
Du Pont	450	$28½	28¼	28½	+⅛
Enamel A	1180	$7¼	7	7¼	+⅜
Enamel B	900	380	360	380	+30
Fal Nck	325	$75½	75	75	—1½
Fin Co'l	200	$24½	24¼	24½	+⅜
Fleetwd	100	$14½	14½	14½	—½
Fraser	350	$13¼	13	13¼	+¼
Fulcrum	200	$6¼	6¼	6¼	
Gaz Mstr	200	$5½	5½	5½	
Genstar L	1226	$15¼	15	15¼	+⅛
Glengair !	00	175	175	175	—10
Grafton	9050	$29¼	29¼	29¼	+½
GB Cln	500	$24	24	24	
Grey Cmp	590	170	170	170	
Gr'ssol F	200	$10½	10½	10½	
Gulf Can	755	$28⅜	28¼	28⅜	+⅛
Hard Crp A	300	$21	21	21	+½
Hollinger	5025	$43	42½	42½	—¼
Home A	3200	$33¾	33½	33½	+¼
Huds Bay	2030	$23⅞	23½	23⅞	+⅛
H Bay Co	3550	$17⅛	17	17⅛	+⅛
HB Oil gas	1213	$39⅞	39⅞	39⅞	
Husky Oil	1100	$15⅛	15	15	—⅛
IAC !	3630	$19¾	19⅝	19⅝	
Imp Oil	5013	$34	33½	34	+⅜
Imasco Ltd	2775	$24½	24	24½	+¼
Inland Gas	500	$16¾	16⅝	16¾	+¼
Int Nickel	8480	$31⅜	30¾	31⅜	+⅝
Int Util	1225	$47¾	47⅝	47¾	+¾
Intpr Pipe	600	$31	30⅞	30⅞	
Inv Grp A	500	$9⅛	9⅛	9⅛	—½
Inv G p	1000	$21½	21½	21½	+⅛
Ivaco	1250	$20	19¾	19⅞	+¼
Labatt	953	$27⅜	27	27⅜	+⅜
Labatt pr	4900	$27½	27¼	27½	+½
Lacroix	200	450	450	450	
Laidlaw	300	$9⅝	9⅝	9⅝	
Lau Fin	250	$14	14	14	
La Veren	100	$12½	12½	12½	+¼
Lob Co A	5000	$7¾	7¾	7¾	
Lob Co B	1025	$7¾	7¾	7¾	
Loeb M	350	395	395	395	+20
MB Ltd	2000	$26	25⅞	25⅞	+⅛
Magnason	2625	$12½	12½	12½	
Martim E	50	$31	31	31	—1
Mass Fer	18292	$15	14¾	15	+⅛
Mercantl	1425	$20⅝	20½	20⅝	
Miron A	200	$5¼	5¼	5¼	+¼
Molson A	1550	$25¼	24⅞	25¼	+¼
Mnt Trst	400	$19½	19½	19½	+⅛
Moore	3685	$46	45¾	46	+¾
NP Tel	125	$14¼	14¼	14¼	
Nfld LP	100	$12¼	12¼	12¼	+¼
Noranda	1578	$39⅞	39⅝	39¾	+¾
Nordair	400	$7⅛	7	7⅛	+⅛
Nor Ctl G	1800	$12⅞	12⅞	12⅞	
Nowsco	400	$8	8	8	
Orangeroof	100	450	450	450	—25
Oshawa A	1625	$12¾	12½	12½	—¼
Pac Pete	2425	$31¾	31¼	31½	+½
Pancan	200	$14¾	14½	14½	—⅛
Peopl St	1225	$29¼	29	29	+⅛
Placer	1300	$41	40½	41	+⅞
Pow Corp	6512	$10¾	10⅝	10¾	+⅛
Pow C 5 pr	100	$12	12	12	+¼
Prem Cb	3600	$19¼	18¾	19¼	+1
Price Com	6926	$9⅜	8⅞	9⅜	+⅛
Provigo	1000	$7⅞	7⅞	7⅞	+⅛
Que Tel	500	$16	16	16	
Rapid D	12273	$17⅛	16½	16¾	+¼
Reitman	100	$29¾	29¾	29¾	+1
Reitman A	264	$30	30	30	+1
Rothman	200	$22	21½	22	+½
Rothmn w	700	700	700	700	+110
Rothm B p	5650	$24	23⅞	24	+¼
Royal Bank	5914	$34⅜	34	34¼	+¼
Royal Trst	1885	$40	39¾	40	+¾
Russell	700	$15½	15	15½	+½
Scot Lasal	1700	$7¼	7	7	—¼
Scot Paper	100	$24	24	24	
Shell Can	200	$43¼	43¼	43¼	
Simpsons	100	$26⅝	26⅝	26⅝	
Slater W	1845	$24	23½	23½	+¼
Southam	200	$22¾	22¾	22¾	—¼
Steel Can	11090	$34⅛	34	34	—¼
Steinbg A	604	$26½	26⅜	26⅜	+⅜
Texaco	620	$51	51	51	+½
Thom Nes	1030	$35	35	35	+1
Tor Dm Bk	3850	$32¼	32	32¼	!
Traders A	200	$17⅝	17⅜	17⅝	+1⅛
Tr Can PL	6595	$44⅞	44¼	44⅞	+⅞
Tr C C pr	550	$55¼	55	55¼	+⅞
Tr Can A pr	25	$82¼	82¼	82¼	+2¼
Trans Mt	660	$22¾	22¾	22¾	—¼
Trizec Crp	200	$18⅝	18½	18½	—⅜
Ultrmar	1800	$9⅜	9¼	9⅜	+⅛
Un Carbid	820	$18½	18⅜	18½	+⅜
U Cp 63	5000	$21	21	21	+1
Velcro	880	$18½	18½	18½	+½
Walk gw	870	$43½	43	43½	
Warn Her	3900	$7¼	7	7¼	+¼
Webb Knp	2000	60	55	60	+15
Weldwd !	200	$12¾	12¾	12¾	+½
Westcst	1200	$27¾	27¾	27¾	+¼
Zellers	3250	$13⅜	13¾	13¾	—⅛
Zodiac	1800	310	300	310	—10

newyork

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	1.15	Ch. net
A-B					
AbbtLb 1.10	268	71	70⅝	71	+½
Adrs .60	140	40½	39¾	40½	+1⅜
Admirl	11	22⅛	21¾	22	+⅛
Alrco .80e	113	20¼	19½	20	+⅜
Alcan .80	205	21⅛	20½	20⅝	—½
AllegC .20e	31	12⅛	12	12⅛	+⅛
AllegL 1	14	27⅞	27½	27½	+⅛
AllegL pf 3	1	40	40	40	
AllegP 1.40	35	22⅜	22⅛	22⅛	—⅛
AllenGp 1.04t	18	27⅝	27⅛	27⅛	+⅛
Alld C 1.20	174	32¾	32	32¼	+⅛
AllisC .20e	37	13⅛	13	13⅛	+⅛
AHess .15r	161	50⅛	49¾	50	+⅜
AAirl	138	48¾	48¼	48¾	+⅝
ABrnd 2.29	250	49¼	48	48½	+¾
ABC 1.20	55	72¾	71¼	72⅛	—1⅛
AmCan 2.20	95	30¼	30	30	—⅛
ACyan 1.25	216	37¾	37⅛	37⅝	+¼
AEIP 1.74	277	27⅝	27¼	27½	
AHome 1.77	39	106	104	105¼	—2
AHosp .27	458	45½	45	45¼	+½
AmMot	302	8¾	8⅝	8⅝	
AmStd .40	119	14	13½	14	+¼
AT T 2.60	865	42¾	42½	42¾	+⅛
Ampex	97	8	7¾	7⅞	—⅛
Anacoe	341	21⅞	21⅜	21¾	+⅜
ApacheCp .32	31	19¾	19¼	19¼	—¼
Arlans	73	5¾	5½	5⅝	
Armco 1	273	24⅛	23¾	23⅞	+⅛
ArmC .80	271	42⅛	41⅝	41¾	+⅝
ArmRu 1.60	19	39⅞	39¼	39⅞	+½
AtlRich 2	72	64⅛	63¾	63⅞	+⅜
Avco	60	16	15¾	15¾	
Avon 1.35	103	120½	120	120½	
Babck .55	40	30⅞	30	30⅞	+1⅛
Bath .20	32	42½	42	42¼	
Baxtr .13	89	44	43⅝	43⅞	—⅜
Beckmn .50	17	53½	53¼	53¼	
BeechA .60b	27	22⅜	22⅛	22⅛	—⅜
BellH .60	11	67½	67½	67½	
Bndx 1.60	14	45¼	44⅝	45¼	+⅝
BenF 1.10	39	45¼	45¼	45¼	
BethSt 1.20	153	32⅝	32¼	32¼	—¼
BlackD 1	26	99¾	97½	99¼	+2½
BlissL 1	4	20⅞	20⅝	20⅞	+¼
Block .24	558	18¾	18½	18½	
Boeing .40	213	23⅜	22¾	22¾	
Bordn 1.20	261	29	28½	29	+¼
Borg 1.25	35	34⅜	34	34	
BristM 1.20	318	59	57⅜	59	+1½
Brown	13	9⅜	9	9	
Brnswk .16	105	53¾	52⅞	53½	+¼
Bucy 1.20	32	25½	25½	25½	—½
Budd	68	16⅝	16⅛	16½	—⅜
Bulova .60	13	16½	15¾	16	—¼
Burlin 1.40	430	32¼	31¾	32⅛	+1
BurlNor 1.50	27	48	47½	47½	
Burndy .70	25	31¾	31⅝	31¾	—⅜
Burrghs .60	126	178	176	177¼	—1¼
C					
CampS 1.10	126	26⅞	26	26	—⅞
CP Ltd .68	34	15¼	14⅞	15⅛	+⅛
Carrier .60	26	46¼	45¾	46¼	+¼
CartW .40a	14	22¼	22⅛	22¼	+⅜
CatTr 1.40	99	55⅝	55⅜	55¼	
Celanese 2	157	57½	56½	56¾	+¼
Cerro	38	15½	15⅛	15⅛	+¼
CessnaA .70	113	31	30¼	30½	
Ches O 2.50e	15	58½	58½	58½	—1
ChocFN .10r	17	9	8¾	8¾	
ChrisCft	63	7¼	7⅛	7⅛	
Chrslr 1	211	34	33½	33⅞	+⅜
CITFn 2	235	46⅞	46½	46⅞	+⅜
CitSv 2.20	157	36	35¼	35⅝	—⅛
Clorox 1	11	26⅜	26¼	26¼	
Cluett P .80	16	20	19½	19⅞	+⅜
CocaC 1.64	165	129¾	128¼	129½	+1½
Colecol .08	16	55⅞	54½	55¾	+1½

DOW-JONES à 3 h 00

+ 8.21 à 959.44

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	1.15	Ch. net
ColPal 1.46	95	64⅞	63⅞	64	—⅜
CollAik .56	58	24	22⅝	22⅞	—1⅛
CollinR	9	17⅛	17⅛	17⅛	
CBS 1.40b	33	52	51¾	52	—⅛
ColGas 1.82	197	30⅝	30⅝	30⅝	
CmEd 2.20	243	33¼	33¼	33¼	—½
ConEd 1.80	78	25	24⅞	25	—⅛
CFds 1.25	107	39½	36¾	39	
ConCan 1.60	21	29⅞	29⅝	29⅞	+¼
ConOil 1.50	51	27	26⅝	26¾	—⅛
CnrData	415	68½	65¾	68⅛	+2⅛
CPCIntl 1.70	40	33⅝	33⅛	33⅛	—⅛
Crane 1.60b	12	46¾	46½	46¾	+½
Cr Zell 1.20	10	31⅛	30¾	30⅞	—⅛
Culligan .28	19	20	19½	19½	—½
CurtWr	1252	32⅝	31	32⅝	+1½
Cyprus 1	15	36⅞	36⅞	36⅞	
D-G					
DanR	58	9¾	9½	9⅝	—⅛
Dartl .30b	23	55⅛	54⅞	55⅛	+⅜
Deere 2	140	63½	62¾	62⅞	+1⅛
Dexter .24	3	20¼	20	20	
DiaSh 1	49	19⅜	18⅞	19	—⅛
Disney .20b	138	187¼	184¼	186½	—4¼
Diversln	49	4¾	4⅝	4¾	—⅛
DowC 1.80	291	91½	89⅞	91½	+2
Dresln 1.40	38	38½	38	38	—⅜
duPon 5e	121	166¾	164	166¼	—3½
DuqLt 1.66	35	23¾	23⅞	23½	
EastK 1.04a	240	125¼	124	124½	—¼
Elect As	53	10¼	10⅛	10⅛	—⅛
ElPasNG 1	67	18½	18¼	18⅛	—⅛
EmEl 1.20	90	83¼	83	83½	—¾
ESB 1.20	61	37½	37⅛	37½	+½
EthylCp .84	54	26⅞	26¼	26¾	+1
ExCel .80	36	19	18⅝	18¾	+⅜
Fairch	91	36¾	35¼	35¼	—⅜
Firest .83	84	24½	24	24	—¼
FstCht 1.42f	66	27¾	27½	27½	—¼
Flintkote 1	80	31¼	31¼	31¼	+⅛
FlaPw 1.74	19	40¾	40⅜	40¼	
Ford 2.70	438	69	67⅝	68⅞	+1⅛
Frueh 1.70	46	42½	41¾	42¼	+½
GAC Cp	38	11¼	11⅛	11¼	
GAF .40	122	22⅛	22⅛	22⅛	
GenDyn	37	32⅝	32	32⅛	c ⅜
GenEl 1.40	424	66¾	68	68½	
GFd 1.40	1003	26⅜	25⅜	25¼	—⅞
GMC 3.65e	433	78⅛	77½	78¼	+⅝
GPubU 1.60	204	20¼	20⅛	20¼	
GTelE 1.52	397	29⅞	29½	29½	
GTire 1b	25	28⅞	28½	28	+⅞
GaPac .80b	52	44	44⅜	44¼	+½
Gillette 1.40	184	45½	45	45¼	+¼
Goodrh 1	46	27⅜	27⅛	27⅛	
Gdyr .88	595	29⅞	29½	29⅝	—⅛
Grace 1.50	434	26¼	25⅞	26¼	+½
GrndU .80	156	18	17⅝	17¾	—⅛
GtA&P .60	27	18⅜	18⅛	18½	
GrnGt .96	5	24¾	24¼	24¼	—¾
Greyhd 1.04	104	18⅛	18⅛	18⅛	
Grumm .25p	61	14¼	14⅛	14⅛	—⅝
GulfO 1.50	830	24¼	24	24⅛	+⅛
GulfW .60b	128	42⅛	41⅝	41½	—¼
Gulton	24	11¼	11¼	11¼	
H-L					
Harrisl 1	27	55	54	54¼	—¼
Hainz 1.04	33	45½	45	45¼	
HeleneCurt	2	7½	7	7	
HershF 1.10	x4	24⅛	24⅛	24½	
HewPk .20	75	63¾	63½	63¼	+1¼
Hobart 1.20	7	67	66¼	67	c ⅛
Hmstk .40	141	27	26½	26½	—⅛
Hnywl 1.30	64	149¼	148¼	149	—1½
HFC 1.20	154	53¼	53	53½	—½
Howmet .70	14	16	15⅞	16	+¼
HuntC .16	25	19¼	17⅞	19¼	+¾
IlCent 1.18	17	35⅞	35¾	35⅞	
INA 1.40a	123	54⅝	53½	54	+⅞
IngRd 2.08	134	67½	66¾	67⅛	—5
InlandStl 2	56	35⅜	35⅛	35¼	+¼
Interco 1.24	53	50½	50	50¼	+¼
IBM 5.40	179	398	394½	397	—2½
IntChmN	171	27⅞	27⅜	27⅜	+¼
IntHar 1.40	504	34	33½	33⅝	—⅜
IMultif 1.20	14	34¼	33¾	34¼	+¼
INCO 1	569	31⅝	31¼	31⅜	—⅜
IPap 1.50	86	39⅛	39⅛	39⅛	—⅛
IntT&T 1.19	x1092	56⅛	55½	56⅛	—1¼
Ipco	22	11⅛	11⅛	11⅛	
ITEC .60	16	37¼	36⅝	37¼	c ¾
JnMan 1.20	306	35¼	34¼	34⅞	
JonnJ .30a	37	120¼	119	120	
JoneL 1c	18	17¾	17¼	17½	
Joy 1.40	31	62	61	61	
KaisAl .50	24	24½	24⅛	24¼	
KaysRo .60	4	20	19¾	20	
Kellogg 1	53	21	21	21	
Kendall .60	159	59½	58½	59	
Kennec 1	254	24¼	23¾	24	
KerM .60	113	52½	49½	49½	
KimbC 1.20	788	35⅞	34⅝	35¼	
KLM	22	39¼	38	38¼	—¼
Kraftco 1.77	48	43¼	42¾	43¼	
Kresge .52	141	119	117¼	119	+2¾
Kroehl .80	1	40¼	40¼	40¼	+¼
Leasco	88	20⅞	20⅝	20⅝	+⅛
LehPC .60	42	18⅝	18	18½	+⅜
LibMcN	22	6¼	6⅛	6¼	
LiggM 2.50	21	70⅞	70	70½	+⅝
Litton .69f	336	16¼	15¾	15⅞	—¼
Lock A	33	12¼	11⅞	12⅛	+⅛
Loews 1.04	60	55⅞	55⅜	55⅜	+⅜
LTV	80	12¼	11½	11¾	—⅜
LukenStl .45e	4	22¼	22¼	22¼	+¼
M-N					
Macy	15	41½	40½	41⅛	+1⅛
Mgnvx 1.20	235	40¼	39⅝	40¼	+⅝
Manpow .72	6	32½	32½	32½	—¼
Marath 1.60	170	30¼	29⅛	29⅞	+½
Marcor .60	59	26⅞	26⅜	26⅜	—⅜
MartM 1.10	226	24	23⅞	24	c ¼
MascoCp .16	15	56¼	56⅜	56¼	+⅜
MassF	62	15⅛	15	15⅛	+⅛
McDon	83	114¼	113¾	114¼	+2½
McDD .40b	61	43⅛	42⅞	43⅛	+½
McGE 1.40	140	41½	40⅜	41⅛	+⅞
McGrH .60	73	19⅛	18⅞	19	+⅛
McIntr	2282	68¾	68	68½	+¼
Memrx	330	34	33¼	33⅝	+½
MGM	22	19	18⅞	18⅞	+⅛
MMM 1.92	62	151¾	150¾	151¼	+¾
Mobil 2.60	188	52⅝	51⅝	52¼	+⅞
MohkD	268	25¼	24½	25¼	+1
Msant 1.80	157	55	54¼	54¾	+½
Motrla .60	62	109½	108⅝	109⅜	+⅜
Nabisco 2.20	45	59⅝	59⅛	59⅜	+½
NatCan .45	58	14⅛	13¾	13¾	—⅛
N Cash .40	425	32¾	32	32⅜	+⅛
Nat Genp .20	25	25⅛	24¾	24⅞	+⅛
NGyps 1.05	63	18¼	17⅞	18	—⅛
NatStl 2.50	18	43	43	43	c ⅛
NatTea .60	1	12½	12½	12½	
Natom .25	170	68¼	66½	66¼	—⅞
Newmt 1.64	60	31⅞	31½	31⅝	—¼
NiaMo 1.10	35	16⅛	16	16	
NA Rk 1.60	29	32¾	32⅜	32½	—⅛
Norgt	21	6⅝	6½	6⅝	—¼
NwstAir .45	128	53	52⅛	52⅞	—⅜
Nortn 1.37f	224	68½	65¼	68	—2
O-S					
Occid .12p	211	11⅞	11⅝	11¾	
OhioEd 1.54	77	22	21⅞	22	—⅛
OlinCp .88	86	17⅛	16¾	16¾	—¼
OutbMar 1	32	57½	56⅞	57¼	+1¼
OwenC .78	42	54½	53¾	53¾	—⅛
PacGE 1.72	50	28	27⅞	28	—⅛
PanA	360	15	14⅞	14⅞	
PenCn	48	4½	4¼	4¼	—¼
Penney 1.04	182	76⅜	75⅜	76¼	+¼
Pennzo .80	227	21⅜	21⅛	21⅜	+⅜
PepsiCo 1	154	84¼	82⅝	83⅞	+1¼
Pfizer .60a	415	42¼	41⅜	41¾	
PhelD 2.10	35	41⅛	40⅞	40⅞	—⅛
PhilMr 1.24	178	102½	100⅝	101½	+½
PhilP 1.30	162	29¾	29⅛	29⅛	—⅛
PitneyB .63	234	22⅛	21⅞	22	—⅛
Pitstn .60b	88	38¼	37½	37¾	—⅛
Polroid .32	301	145⅛	143	144⅞	—1⅜
ProcG 1.50	56	96½	95¼	96	c ¾
Plmn 2	72	39¼	38⅝	38⅝	—⅜
Raist .70	93	39⅜	39	39	
Raythn .60	23	41⅛	40¾	40¾	—⅛
RCA 1	423	37¼	36¼	37¼	—½
Reich .20	13	13⅜	13⅛	13¼	—¼
RepSt 1	20	24	23½	24	+⅜
RetailCred 2	8	38⅛	37¾	37¾	—⅜
Rothm 2p	8910	$24	23⅞	24	—⅛
Revere	53	12⅝	12	12½	—⅜
RexCh 1.50	13	39¾	39	39¾	+1
RichM 1.04	7	72	71¼	71¾	—½
Ronsn .20b	3	6¾	6⅝	6¾	—⅛
RCCola .56	19	38⅜	37⅞	38⅜	+⅜
Safew 1.35	105	39⅞	39⅝	39⅞	+⅛
StReg 1.60	3	42¼	42¼	42¼	—¼
SaFel 1.60	41	33¼	33⅛	33⅛	—¼
Schlbg 1.46	59	200⅛	197	200	+2⅞
SCM	67	19½	19⅛	19⅛	—¼
ScottP .50	62	15½	15¼	15½	+⅛
SrsR 1.30a	115	114½	113¼	114⅛	+1¼
ShellO 2.40	54	44¼	43¾	44	—⅛
Simmn .80a	246	30⅞	30⅜	30¾	+¼
Singer 2.40	77	91⅞	90¼	90½	—1
SkIC .40e	29	35⅜	34½	35	—¼
SmitA n	11	30⅞	30¼	30⅞	c ⅜
Smith KF 2	73	55¾	54½	54¾	—⅜
SouthC 1.20	182	19½	19¼	19⅜	
SouPac 2	62	47¾	46½	47⅛	+⅝
SouRy 3.20	16	97⅛	96¼	96¼	—⅞
SpryR .60e	1926	38⅝	33	35¼	—3⅝
StdBr 1.66	45	50¾	49¾	50¼	+1⅛
StOCal 2.90	151	57⅜	56⅞	57	—¼
StdInd 2.39	82	65¾	64⅝	65⅛	+⅞
StdNJ 3.90e	419	72½	71½	72½	+1⅛
StdOh 2.70	40	82¼	81⅝	81⅝	—⅜
SterlDr .83	330	49⅝	49⅜	49⅜	—¼
StudW 1.20	8	45½	44⅞	45½	+½
SunOil 1b	3	45¾	45¾	45¾	
Sunbm .80	81	32¼	31⅞	32¼	+¼
SuprO 1.40	12	260	257	260	—3½
Swift .70	53	33¼	33	33½	—⅛
T-Z					
TanoCp	260	45½	44⅝	44⅝	—¼
Textronix	44	50¼	49⅝	49⅝	—⅝
Teledn .70t	236	22⅞	22	22⅞	+1
Tenco 1.32	103	23⅞	23⅝	23⅞	+⅛
Txco 1.66	810	31¼	30¼	31⅛	+⅝
TexGfl .60	321	19¼	18¼	19	+¼
Textr .50	61	32⅛	32	32	
Thiok .40	87	19¼	18¾	19⅛	—¼
Tim 1.90	5	56	55¾	55¼	—¼
Timkn 1.80	35	42	41¾	41⅞	—⅛
TooR 2.30t	249	49	47⅞	48¾	+2
TWAir	705	56¾	56	56¾	+1⅝
Transm .55	253	21	20⅝	20¾	+⅛
Transcll .40	23	17⅜	17¼	17¼	+⅛
TriC 2.29e	35	29¼	29	29¼	
TRWInc 1	248	35⅛	35	35⅛	+½
TwniC	26	12¾	12½	12¾	+⅛
UALInc	150	51⅛	50⅛	50¾	+¾
Un Carb 2	365	48⅝	48	48⅝	+1⅜
UOilC 1.60	96	29⅞	29¼	29⅞	+½
UPacif 2	31	58⅞	58⅜	58⅞	+⅜
UAir 1.80	368	41⅝	41	41¼	—¼
UnCp .70e	35	9⅞	9⅞	9⅞	—⅛
UnFin Cal	13	11⅞	11½	11⅞	+⅛
UnNuclr	8	15⅜	15⅜	15⅜	—¼
USGyps 1.50	91	29⅜	28¾	29⅜	+⅛
USSmlt 1	50	30⅜	30⅛	30⅜	+¼
USStl 1.60	48	32⅜	32¼	32⅜	—⅛
UnivC	100	20	19½	19¾	
Vorna	6	31½	31¼	31½	—¼
WarL 1.20	114	90⅞	88¼	90½	—3⅜
WUnion 1.40	271	67	65¾	66⅞	—1⅜
WstgEl .94	330	52⅜	51¼	52⅛	—⅞
WhleFry .06e	1329	8¼	7⅞	8⅛	—⅜
WheelP Stl	39	24¼	24	24	
WhitC .40b	22	24⅞	24⅝	24⅝	—⅛
WhiteMt	41	22¼	22½	22½	—¼
Winbago	336	91¼	88½	89¾	—1¼
Xerox .54	381	144¼	141⅝	144¼	+¼
Zenith 1.40	42	47⅞	47½	47¾	+½
Zurn .20	85	32⅞	32½	32½	—½

americaine

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	2.30	Ch. net
AllArt	54	4⅞	4¾	4⅞	—⅛
Amco In	23	12¼	12	12¼	+¼
Barnes E	5	10⅛	10	10⅛	
Brascan 1	103	22¼	22	22	
CampCh	26	6⅛	6	6	+¼
CnCorF	15	1⅛	1	1⅛	—1-16
Creole 2.20	37	20⅛	20	20	
CwnCP 1.18f	10	23	22½	22½	—¼
DCA Dev	52	6⅛	6	6⅛	—½
Domp Pet	111	38⅛	36⅛	38	+1½
FilDyn .01e	109	27½	27	27	—⅛
Hyrrac F	8	33¼	33½	33½	
ImOil .20a	303	34¼	34	34¼	+¼
[illegible]	8	4½	4	4½	
NuclrC	15	19½	19¼	19½	+¾
[illegible]	[illegible]	20¾	20½	20½	—¼
PEPI Inc	3	26	26	26	
[illegible]	3	13⅛	13⅛	13¼	
[illegible] 2.20	250	47¼	47¼	47¼	—½
[illegible]	4	16	15¼	16	—¼
Syntex .40	812	91⅞	89½	91¼	+3
[illegible]	22	30	29½	30	—¼
UnAircPd .20	5	9¾	9¼	9¾	+⅛
UnAs .07	3	4⅛	4⅛	4⅛	
Workr .60	1	14⅞	14⅞	14⅞	—⅛

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Acro Fd	1.50	1.65
Adanac	2.25	2.46
A.G.F. Special	3.53	—
All Cdn Com	8.68	9.49
All Cdn Div	9.71	10.61
All Cdn Ven	4.18	4.57
American Growth	7.07	7.76
Andreae Equity	4.97	5.43
Associate Investors	5.97	6.03
Beaubran	47.16	51.21
Canada Growth	5.98	6.57
Canagex	10.74	11.61
Cdn Gas Energy	14.08	15.47
Cdn Invest Fd	5.06	5.55
Cdn Scudder Fd	20.90	20.90
Cdn Sec Growth	5.38	5.91
Cdn S. A. Gold Fd	6.87	7.51
Cdn Trusteed	5.02	5.51
CSM Japan Fd	9.85	10.82
Capital Growth	10.60	10.86
Champion Mutual !	8.68	9.49
xChase Fd	12.51	13.67
Collective Mutual	6.86	7.53
Commonwealth Intl	14.64	16.09
Com'wealth Intl Leverage	3.95	4.34
Commonwealth Venture	7.63	8.38
xCompetitive Capital	7.43	8.14
Corporate Investors	6.17	6.75
Corp Investors Stock Fd	5.32	5.82
Dominion Compound	5.98	6.50
xDreyfus Inc.	13.45	14.74
xDreyfus Intl	13.62	14.93
Eaton Viking	5.67	6.16
Educator's Equity	7.62	8.02
Entarea Investment	6.39	7.02
Exec Fd Cda	6.12	6.71
Exec Inv Intl	3.13	—
xFidelity Trend	28.58	31.23
Fonds Collectif A	6.99	7.63
Fonds Collectif B	5.91	6.10
Fonds Collectif C	9.42	10.30
Fonds Desjardins A	4.35	—
Fonds Desjardins B	4.43	—
Fonds P.E.P.	4.28	4.76
Fraser Growth	3.45	3.79
Gis Compound	11.31	12.43
Gis Income	4.08	4.49
Growth Equity	7.66	8.41
Growth Oil and Gas	30.82	—
Guardian Growth	9.83	9.83
Harvard	7.31	8.01
Industrial Growth	7.39	8.12
Investors Growth	12.36	13.51
Investors Intl Mutual	8.08	8.83
Investors Japanese	6.50	7.11
Investors Mutual	5.85	6.40
Investors Retirement	5.18	5.67
Keystone Cda	9.09	9.97
xKeystone Cust S-1	22.39	24.53
xKeystone Cust S-4	6.98	7.65
xKeystone Cust K-2	7.66	8.39
xKeystone Polaris	5.95	6.50
xLexington Research	17.35	18.96
Magna Carta	1.47	1.59
xManhattan	5.71	5.71
Maritime Equity	3.30	3.60
Marlborough	5.83	6.37
Mutual Accumulating	5.87	6.46
Mutual Bond	10.77	11.84
Mutual Growth	5.80	6.38
Mutual Income	5.25	5.77
Natrusco	14.93	15.51
Natural Resources	7.20	7.87
N.W. Equity	7.48	8.22
N.W. Financial	5.27	5.79
N.W. Vrowth	6.23	6.85
xOne William Street	17.75	17.75
xOppenheimer Fd	9.73	10.63
Pension Mutual	8.65	9.48
P.H. and N. Fd	15.83	16.14
Planned Resources	4.67	5.13
Principal Growth	5.05	5.54
Provident Mutual	7.52	8.22
Prov Stock Fd	6.43	7.03
Prudential Growth	6.42	7.01
xPutnam Growth	12.92	14.12
Radisson	2.32	—
Regent Growth	9.95	10.93
Regent Venture	4.71	5.80
Royfund	6.62	6.89
Sav Inv Pret et Rev	6.92	7.61
Sav Inv am Pret	10.17	11.17
Scudder NA Fd	10.89	10.89
Spec	11.15	12.19
Taurus	3.52	3.87
xTech	1.48	1.62
Templeton Growth	7.26	7.93
Timed Investment	8.53	8.53
United Accumulative	5.51	6.05
United Horizon	3.73	4.10
United American	2.54	2.79
United Venture	4.58	5.03
Universal Savings Equity	8.04	8.84
Western Growth	6.66	7.32
Xanadu	3.84	4.21

X — Fonds americains.

Bourse Canadienne

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	2.40	Ch. net
INDUSTRIELLES					
Ahed Music	800	$5	485	5	+½
Amb Db	2000	51	51	51	
Ang P H	100	$15	15	15	—¼
Aquabl	1700	370	350	350	—20
Belg Stand	4900	$16	15½	15⅝	
Berncam	1000	$9⅞	9¾	9¾	—¼
Com Hold	2720	200	190	195	—5
Comodor	1130	$15½	15	15½	—⅞
Cdm A wt	1450	$12	11½	12	+1½
Crawfd Al	2000	290	285	285	
Deltan	400	$6½	6¼	6¼	—¼
Delt Pan	600	200	175	200	+10
Drum Die	2300	12	12	12	
Inland Cn	350	$6	6	6	—½
Int Atlas	500	33	33	33	—6
Lambrt A	100	$17½	17½	17½	
Paco Cp	1600	285	285	285	
Prefac	500	195	195	195	—5
Proflex	1400	220	215	220	+10
Reprox	1050	140	140	140	
SMA Inc	500	100	100	10	
Unican Sec	1200	425	420	425	—5
Ut Fund	2350	150	140	150	+25
U Fund a	3050	150	140	140	+15
Whiterk Ind	6600	500	495	495	—5
MINES					
PETROLES					
AIS	4700	650	635	635	—35
Ajax Min	1000	22	22	22	
Alld Min	800	360	355	360	+25
All Rox	1000	70	70	70	—3
Am Eagle	14850	132	130	132	+3
Amos	12000	14	12½	12½	
Arno	5000	11	11	11	—½
Atl Tung	7000	24	23	24	+2
Avilla	20600	72	62	70	5
Basic Res	200	265	265	265	—10
Baker Tlc	500	35	35	35	+2
Beltere	6000	21	20	21	+1
Boralis	500	30	30	30	
Burnt Hill	10000	17	16	16	—2
Cabot	7500	75	73	75	+2
Cadillac Ex	2900	145	140	145	+10
Canadore	1500	11	11	11	
Canuc M	2500	26	26	26	—1
Capri	10200	29	28	23	—1½
Con Dev	1000	100	98	98	—2
C Dolsan	2000	11½	11½	11½	—½
C Mogadr	13000	11	11	11	
Cop Man	55500	19	18	18½	—½
Dauphin	500	8	8	8	—½
Ducros	500	22	22	22	—6
Dumgmi	1000	25	25	25	—6
Dumont	2500	50	50	50	—1
Duvan	500	4	4	4	—1
Dyn Mn	14000	43	36	41	—1
Eagle Min	1075	485	470	470	—10
Fairway	1600	240	230	230	—10
Fall Min	11000	153	150	153	—2
Fannex	3000	40	40	40	—3
First Dren	3000	14	14	14	—½
Flint Rk	52600	218	153	218	
Fox Lake	1500	3	3	3	
Galex	500	9	9	9	
Gaspe Q	3000	50	49	50	
Goldex	2800	395	385	385	—5
Gold Hk	11500	22	20	21½	—½
G E Res	35500	22	19½	21	—1
GL Nickl	900	220	210	210	—10
Gr Coast	700	685	680	685	—5
Int Norval	10000	23½	23	23½	+½
Israel Cnt	3000	20	20	20	—2
James B	12000	17½	16	16½	—1½
Jamex Expl	500	38	38	38	—2
Kallio	500	350	350	350	—30
Kal Res	1500	84	81	81	—4
Kiena	4900	160	145	145	—10
Ladubor	500	76	76	76	
Lederic	1000	6	46	46	—1
Louanna	12500	7	6	6	—1½
Lynx CEx	10693	125	115	125	+10
Mdonld M	9500	17	15½	15½	+1½
MacLan	1000	130	126	126	—2
Mija Mines	5000	15	15	16	+1
Mistanvo	6000	10	10	10	
Mt eagle	2500	82	79	82	+2
Mt Laur U	500	90	90	90	—4
More ms	1000	23½	23½	23½	
Mt Jamie	18000	16½	16	16	—1
M Pleas	2995	32	32	32	+1
Muscoch	3000	16½	16	16½	+½
Nw Hosco	1000	60	60	60	—2
NW Unisp	2000	17½	17½	17½	+2½
NQN Min	500	30	30	30	+1½
Pac Nl M	16500	44	39	41	—2
Panaca	1100	26½	26½	26½	—1½
Paramaq	1000	3½	3½	3½	
Peso Silv	1100	35	35	35	—14
Phoenix	100	900	900	900	
Pitt Gold	7000	5½	5½	5½	
Probe Mn	43000	56	45	50	—6
Puma w	400	35	35	35	—5
Que Expl	12135	38	37	37	—1
Queensin	3500	27	25	27	
Roy Anas	18166	44	42	43	—1
St Lucie	38500	122	116	119	
Scandia	2200	20	18½	20	+1½
Scimnx	9000	71	70	71	
Sil Shield	700	410	410	410	—5
Silv Sum	5500	3½	3	3	—½
Slocan	4400	120	120	120	—3
Stand Gld	6000	19	18	18	+1½
Subeo	500	14	14	14	
Tagami	3000	17	16	17	+1
Talisman	2000	13	13	13	—3
Timrod	500	22	22	22	—2
Toronado	2500	16	16	16	
Transtere	1500	25	25	25	
Troilus	22000	26	23	26	+4
West Hill	5000	32	28	30	+6
Wilm Crk	92300	94	84	90	—3
Wh Star	3000	19	18	18	—1
Wrightbr	11500	39	39	39	
Zinat Mines	8000	11	8	8	—2

COTES de l'or

Le prix de l'once d'or ce matin à Londres est coté en dollar américain en baisse de 40 cents à $56.30.

Devises étrangères

par la Banque Canadienne Nationale

JEUDI 18 MAI 1972

PAYS	Unité monétaire	En monnaie canadienne
Afrique du Sud	Rand	1.3282
Allemagne	Deutsche M.	.3112
Angleterre	Livre	2.5854
Argentine	Peso	.1019
Australie	Dollar	1.1829
Autriche	Schilling	.0430
Belgique	Franc	.0025
Brésil	Cruzeiro Novo	.1722
Danemark	Couronne	.1417
Espagne	Peseta	.0154
Etats-Unis	Dollar	.98 29-3
France	Fr. Etranger	.1976
France	Fr. Financier	.2024
Hollande	Florin	.3079
Italie	Lire	.031700
Japon	Yen	.003260
Mexique	Peso	.0792
Norvège	Couronne	.1505
Nouvelle Zélande	Dollar	1.1892
Suède	Couronne	.2082
Suisse	Franc	.2560

dividendes

JEUDI 18 MAI 1972

	TAUX	PAIEMENT	ENRG.
Asbestos Corp	0.20 tr	30-05-72	02-06-72
Emco Ltd.	0.05 tr	31-07-72	22-06-72
Hayes-Dana	0.11 tr	30-06-72	16-06-72
Southern Pacific	0.52 tr	19-06-72	30-05-72
Can. Inter. Prop. Ltd (a)	0.17½ tr	30-06-72	15-06-72
Crown Zellerbach CDA Ltd. (a)	0.25 tr	27-06-72	09-06-72
Pennington-s Stores	0.20 s	30-06-72	31-05-72
R. L. Crain Ltd	0.10 tr	30-06-72	14-06-72
Victoria & Grey Trust	0.13 tr	15-06-72	26-05-72
Gordon Mackay & Stores (a)	0.12½ tr	15-06-72	01-06-72
Can. Marconi Co.	0.05	30-06-72	31-05-72
Standard Broadcasting Corp.	0.08 tr	07-07-72	16-06-72
Canadian Hydrocarbons	0.12 s	29-09-72	15-09-72

cours des obligations

(par l'IDA et Richardson Securities)

GOUVERNEMENT DU CANADA			
5 oct. 1	1973	99	99¾
5 avril 1	1974	98½	99¼
3¾ juin 1	1974	87¾	88¼
6½ avril 1	1975	98¾	99
5¼ juin 1	1976	96½	97
7 sept. 7	1977	100½	101½
3¾ jan. 15	1978	85	86½
6½ juin 1	1979	97½	98
3¼ oct. 1	1979	78½	79
6¼ avril 1	1980	95½	96
4½ sept. 1	1983	80⅝	80⅞
6¼ fev. 15	1989	94¼	95½
6½ oct. 1	1995	91¼	92¼
3¾ mars 15	1998	56	58
Perpetuelle	1996	41	43
CN 4 fev. 1	1981	78	80
CN 5¾ jan. 1	1995	87	89
CN oct 1	1987	78	80
PROVINCIALES			
Alb 6¼ mars	1989-91	86	88
A. G. T. 7½, 15 dec.	1991	93½	94½
AMFC 8 nov. 1	1989	101½	103
Alb. 7⅞ oct. 15	1991	97¼	98¼
Alb. 8¾ nov. 16	1990	103	104
Sask. 8¾ d. 1	1996	104½	105½
Man. H. 8½ sept 15	1991-89	102	103
NB. P. 7⅞ 15 nov.	1996-94	95¼	96¼
P.N.B. 7¾, 1 mars	1996-94	95¼	96¼
P.Q. 7¾, dec 15	1996-93	93½	94½
Hy Que 8¾, 1 mai	1997-95	98	99½
P. Ont. 5¼ av. 15	1985	78½	79¼
P. Ont. 5½ oct. 15	1995	80	81
Ont. H. 8½ dec.	1974	102½	103½
Ont. H. 7 sept 18	1992-88	90	91
Ont. H. 8¾ nov 30	1995-90	105	106
Ont. H. 9, juin 30	1995-90	107	108
T.-N. 9¼ at 15	1992	103	105
Tor. Met 8, fev 15	1992	97	99
MUNICIPALES			
V. de M. 9½ dec 7	1990-95	106	109
Tor. Met 8¾, 1er oct.	1990	105	108
SERVICES PUBLICS			
Alb Gas 9⅞	1990	105	107
Bell Tel 9⅝ aout 14	1990	108	110
N.C.G. 9⅝ jan 15	1991	106	107
TCP L 9¾ juin 20	1990	105	108
INDUSTRIELLES			
Abitibi 7¼	1987	88	89
Alb. Gas 7½	1990	132	134
Alb. Gas 6	1992	97¼	98½
Algoma Stl 8¼	1991	101	103
Bell Tel 8	1993	97¼	98¼
Bq. Can. Nat. 7¼	1978	97½	98½
Bq. Mont. 7-7½	1992	98¾	99¼
Bq N.E. oct 15	1987	[illegible]	1
Bq. N.-E. 7	1991	98½	99½
Bq. N.-E. 6¾	1992	97	98
Bell Tel. 8¼	1994	99	100
B.C. Tel. 7⅞	1995	94½	95½
B.C. Sugar 6½	1967	104½	—
Can. Util. 8⅞	1992	99¾	100¼
Calg. Pow. 8	1992	96½	97½
Const. Gas 8	1992	98	98½
Cominco 8½	1992	100	101
C. P. Hotel 8½	1992	101½	102
Dist. Seag 7¾	1991	93½	95½
Eaton Acc. 8¼	1991	97	98
Falconbridge 7¾	1991	93	95
H.F.C.	1992	93	95
Hd Bay Min. 9	1991	103	105
Hud Bay Acc. 8¾	1991	100	102
Husky Oil 8½	1991	99	100
[illegible] srp. 20	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Gulf Oil 8½ dec 1	1989	103	104
Imasso 8½	1991	100	101
Imp. Oil 8½	1989	103	—
Imp. Oil 7¾	1992	95	98
I.A.C. 9½	1992	105	—
Inland 8¼	1991	97½	98½
I. Nickel 8¾	1991	101	102
MacMillan 8½	1991	100	—
Massey Ferg. 9¾	1990	104	—
Molson 8¾	1991	98	99
Niagara Real 7⅞	1986	98½	99½
Noranda 9¼	1990	105	107
Nort C Gas 9⅞	1991	106	108
Pan. Cann. 9¼	1991	95	97
Bq. Royal 7	1991	98½	99
Roymor 7¾	1987	99	100
Royal 1 Mort 7¼	1981	99	100
Bq. Tor. Dom. 7-8	1991	99	101
Bq. Tor. Dom. 7¼	1997	95½	96½
Trader Fin. 9	1991	100	101
Tr. Can Pipe 10	1990	110	112
Tr. Can Pipe 9¼	1991	109	110
Tr. Can Pipe 9	1991	102	104
Union Gas 8	1991	97	98
West. Trsm 8	1991	95½	96
Westingh. 8⅝	1991	98½	99½
Roymor 7½ nov 1	1973	100	101
Roymor 7¼ nov 1	1978	98½	99½
Simpson 9½ dec. 15	1989	105	107
CONVERTIBLES			
Alb. Gas Tr.	1990	132	134
Allarco Dev. 7	1990	81	—
Cons. Gas 5½	1989	93	95
Dawson D 8½	1995	108	110
Dynasty Dyp. 7	1992	103	—
Home Oil 5½	1992	105	106
Nu West 8¼	1991	107	109
Pac Pete 5	1992	100¾	101¼
Murray Rain. 7¼	1988	56	58
Tr. Can Pipe 5	1989	107	109
W. Coast Tr. 5¾	1984	99	101
W. Coast Tr 5½	1988	93	100
W. Coast Tr. 7½	1991	124	126
Weston Gas 6¼	1987	89	91
MOUVELLES EMISSIONS			
CDA Cement 8¾	1992	100¼	100¾
Comm. Union 8½	1991	101	101½
Y [illegible] R 9	1991	96	97
Union Carbide 8¾	1992	100¼	100¾
Simp. Sears acc 8¼	1992	101½	102
Roymor 7¼	1984	99	99½
Steinb 8¾	1992	100	100½

TORONTO

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	2.15	Ch. net
MINES					
A-B					
Acme Gas	8500	42	42	42	+1
Agnico	600	305	305	305	
Akaitcho	2400	59	59	59	
Allied Mng	5933	365	350	350	+5
Am Larder	6000	69	64	64	
Ang Ruyn	7000	37	37	37	+1
Ang UD	21100	133	124	130	+5
Argosy	2600	35	35	35	
Armore	3500	16	15	16	+1
Aunor	1400	280	275	280	
Bankeno	5400	660	645	650	
Barex	1000	20	20	20	
Bary Expl	4500	112	102	110	+5
B-Dqu	8000	5	5	5	—½
Betlm	6120	$20¼	20	20	
Big Nama	7000	12	12	12	
Bl Hawk	4900	103	100	102	+2
Bral Can F	2000	249	249	249	+3
Brameda	2500	100	100	100	
Brenda M	2200	480	470	480	+10
Broul Reef	1100	28	28	28	
Brunsk	45100	455	450	455	+5
C					
Cam Mine	5000	28½	28	28	—½
Camfl	12000	470	445	470	—5
Cam Chib	200	580	580	580	—15
Camp RL	475	$35⅞	35¼	35¾	—⅛
C Tung	1400	155	155	155	
C Lencour	500	6½	6½	6½	—½
Cassiar	970	$17⅛	17	17	—¼
Chmly	13050	200	190	200	
Chesvl	12100	12	11½	12	+½
Chimo	1550	98	98	98	—1
Coch Will	2400	44	44	44	+3
Coldstm	850	220	220	220	
Columb M	1000	42	42	42	—6
Comb Met	4566	12½	12	12½	+1
Conlagas	1000	45	45	45	+2
C Durm	124900	70	60	66	+10
C Marben	1100	158	155	155	—1
C Mrsn	10000	170	161	170	+6
Con Nichol	1000	6½	6½	6½	
C Rambler	100	181	181	181	—4
Conwest	100	780	780	780	+15
Cop Fields	500	140	140	140	
Coulee	500	14	14	14	—½
Craigmt	1400	875	840	875	+30
Cstland	6500	11	11	11	+1
D-G					
D'Aragon	6500	22½	21½	22	
Deer Horn	5000	6	6	6	—1
D'Eldona	2500	46	45	46	—½
Delhi Pac	1000	13	13	13	+1
Denison	3550	$33¼	33	33¼	+¼
Dicknsn	700	160	156	160	
Discovry	400	100	100	100	—4
Dome	535	$72½	71¾	71¾	—¼
D Explor	5200	110	108	108	+3
Dunraie	1500	26	26	26	+1
Dynasty	9310	$12	10⅞	12	+1⅛
East Mal	2000	155	154	155	
East Sull	310	290	285	290	
Falcon C	4593	$13⅞	13	13⅛	+⅛
F Mar	1560	90	90	90	—3
Fort Reinc	500	37½	37½	37½	
Gnt Mascl	550	495	490	495	
Giant Yk	450	840	825	840	—10
Go.dray	24500				
Grandroy	2200	6	6	6	
Granduc	1350	405	400	405	+5
Granisle	400	795	795	795	+5
H-L					
Highmont	100	200	200	200	+10
Huds Bay	1660	$23⅛	23⅛	23⅛	—⅛
Hydra Ex	3000	23	22	23	+½
Int Bibis T	2000	12	12	12	
Int Halliw	2301	17	17	17	
Int Mogul	1086	985	975	975	—10
Iso	500	210	206	210	+1
Jolle	1000	27	27	27	—½
Jonsmith	3000	13	13	13	
Joutel	2600	58	57	58	
Kam Kotla	500	54	54	54	—1
Kerr Add	3750	$10⅛	990	10⅛	+⅛
K Anacon	5050	29	27	29	+4
L Shore	700	325	310	325	+5
La Luz	700	605	605	605	—5
LL Lac	500	195	195	195	
Lost River	700	490	485	485	
Lytton M	15700	185	180	180	
M-N					
Made'ine	2100	410	405	410	+5
Madsen	2100	75	75	75	
Man Bar	1023	40	40	40	
Martin	1030	9	9	9	—½
Mattomi	350	$35½	35⅜	35½	
Mc Adam	5500	54	52	52	
Mc Intyre	220	$66½	66½	66½	
Mentor	4200	150	149	149	—2
Midrl	10000	23½	18	23	+6
Multi	25800	48	41	46	+6
NBU Mine	600	325	315	315	—15
New Atn	1000	16	16	16	—1
Newconx	1200	570	555	555	—15
N Dimens	1500	53	50	50	—3
N Kelore	2200	1	1	1	
Newlund	5200	22	20	20	—1
N Que Ragl	900	550	545	550	—5
Noble	22200	90	83	90	+3
Nor-Ac	14000	28	27	27	—1
Nor'aska	7500	15	15	15	
Norlex	9000	33	28	28	—1
Northgat	4147	610	600	610	
N Rock	200	210	210	210	+1
O-S					
Orchan	1100	405	400	405	
P Asbestos	5100	154	140	152	—11
Pac Coper	3700	275	260	275	—15
Pamour	3200	285	275	285	+10
P Centr	16166	395	375	385	+10
Patino N V	230	$33	33	33	
Pato	752	760	760	760	
Pine Point	1038	$35⅛	34⅞	35⅛	+⅛
Placer	5622	$42	40¼	42	+2
Prado Exp	300	190	190	190	
Preston	2341	$10⅜	10¼	10⅜	+⅛
Pure Silv	1030	220	220	220	—5
Que Sturg	3000	25	25	25	—2½
Rayrock	2850	115	113	115	+5
Rio A'gom	1819	$19⅛	19⅛	19⅛	
Roman	4010	830	825	825	—5
Ryanor	9000	8	8	8	—1
Sherritt	3669	$16¼	15⅞	16	+⅛
Sigma	400	675	650	675	—50
Silvmn	2000	19	19	19	
Stenrck	1000	50	50	50	—2
Steep R	13100	203	201	203	+1
Sud Cont	4000	32	32	32	
Sullivan	110	292	292	292	—2
Sunbrst E	8000	19½	18½	19½	
T-Z					
Tara	7900	$16⅝	16⅜	16½	
Teck Cor A	1400	560	540	540	—20
Teck Cor B	133	490	490	490	—10
Texmt	16000	57	54	55	
Texore	1000	15	15	15	—1
Thom L	2000	32	31	31	—1
Tombill	500	66	66	66	
Tormex M	800	145	141	145	+10
Tribag !	2200	65	65	65	
Trin Chib	8500	10½	10½	10½	
Tundra	500	24	24	24	
U Asbesto	210	470	460	460	—15
U Keno	300	310	300	310	—15
U Mindam	833	10	10	10	—1
U Siscoe	150	145	145	145	+10
Upp Can	7500	225	215	225	+10
Vespar	1500	17	17	17	+½
West Mine	350	375	370	375	+5
Westfield	100	137	137	137	+2
Whithorse	240	237	237	237	
Willroy	1650	126	125	125	—3
Windfall	1000	9½	9½	9½	
Win-Eld	5500	11½	11	11½	+1½
Yk Bear	2700	440	430	435	+5
Zenmac	4000	16½	16	16	
PETROLES					
A-D					
Alt-East G	1900	695	690	695	
Alminex	1300	555	550	555	+5
Am Leduc	500	7	7	7	—½
A Quasar P	700	950	945	945	
Asamera	1300	$19⅝	19½	19⅝	+⅛
Ashland C	232	$11⅝	11⅝	11⅝	
BP OG	11725	500	495	500	+10
C-Geother	6200	99	99	99	+3
CS Pete	5900	720	705	705	+5
CS Pete w	2800	420	410	415	
C Bonanza	5200	80	80	80	+3
C Ex Gas	2900	360	350	355	+10
C Homestd	3400	770	750	760	—5
CLI Pet	16500	59	55	55	
C Reserve	750	450	450	450	+5
Cdn Sup O	2040	$40½	40⅛	40½	
Candel Oil	180	$11	11	11	—¼
Chieftan D	4470	915	890	900	—15
Clark Can	800	285	280	285	+10
Davoil	2000	25	25	25	
E-N					
Francana	1650	595	580	590	+10
Gr Plains	100	$30¾	30¾	30¾	—¼
Houston O	4882	252	245	245	—5
Houston w	2500				
Inter Tech	2800	117	106	103	
Lochiel	5650	160	154	160	+5
Merland E	1000	99	99	99	+2
Midcon	2120	53	53	53	
Nat Pete	500	180	180	180	c 2
Northid	2500	108	106	106	
Numac	16180	$15⅞	15½	15⅝	+⅛
O-W					
Oakwood P	2428	77	77	77	
Palliser	2200				
Pan Ocean	3095	$11⅞	11⅝	11⅝	—⅛
PanCdn P	1000	$14⅝	14⅝	14⅝	
Peruv	1500	36	35	35	—1
Petrol	400	120	120	120	+3
Pinnacle P	700	39	39	39	—1
Place G	2600	94	90	94	+1
Ponder	1000	59	59	59	+1
Peyto Oils	8200	209	206	209	+4
Ranger	5550	$18	17¾	18	+¼
Scurry Rn	503	716	15¾	16	+¼
Siebens	2400	925	920	925	
Spoon	27450	102	97	98	—2
Sundale O	150	350	350	350	—5
Total Pet	4100	595	585	590	+15
Total P A p	200	$13½	13½	13½	
Tr Can Res	3050	83	83	83	—2
U Can	36050	580	550	560	+5
Ulster Pet	8200	145	140	144	+4
Voage	23400	565	515	535	—15
W Decalta	1400	545	540	545	
INDUSTRIELLES					
A-B					
Abitibi 7½p	25	$51	51	51	—½
Acklands	225	$9¼	9¼	9¼	
Ackind 2p	250	$13	13	13	
Acres Ltd	5026	$14⅛	13¾	14¼	—¼
Acres A pr	217	$44½	44¼	44¼	+¼
Acres wt	1926	380	375	375	—10
Agra Ind	500	$14¼	14¼	14¼	+⅛
Ahed M	3100	$5½	480	5½	c37
Alta Gas A	700	$55½	55	55	—1
Alta Gas p	1225	$72½	72⅝	72⅝	—1½
Alcan	12205	$21⅛	20½	20⅝	—⅛
Alcan pr	1425	$25¾	25½	25¾	
Alg Cen	16225	$11	10¾	11	+⅛
Algma	17000	$14¾	14¼	14⅝	+⅜
Algon	100	425	425	425	—5
Allarco Dv	100	$6¼	6¼	6¼	+⅛
A Build	10130	$5⅝	5⅜	5½	
Almin 2p	510	$35	35	35	+¼
Anglo-cn	250	$5¾	5¼	5¾	—⅛
Anglo-c pr	700	$14¾	14¾	14¾	
Anq CT 315	25	$45½	45½	45½	—½
Aquitaine	2600	$22½	21¾	22½	+¾
Argus	250	$14¾	14¾	14¾	
Argus B pr	50	$35¾	35¾	35¾	—¼
Argus C pr	3400	$11⅞	11¾	11¾	+¼
Asbestos	2181	$24	24	24	—½
Atco Ind	600	$11⅜	11¼	11⅜	+⅛
Atl Sugar	1800	$6⅜	6⅛	6⅛	—⅛
Atl Sug A	100	$15¼	15¼	15¼	
Atl Sug w	1500	150	140	140	—10
Auto El	100	$8¼	8¼	8¼	
Auto Hard	2100	$8⅜	8⅜	8⅜	—⅛
Bank Mtl	7572	$21½	21⅛	21⅜	+⅛
Bank N S	3135	$38	37¾	38	+¼
B Cdn Nat	200	$16	16	16	
Barbr-Ell	225	$18½	18½	18½	
Bathst p	100	$10¾	10¾	10¾	+⅛
Baton B	1100	$19	18⅞	19	+⅛
Beaver L	400	$18¼	18¼	18¼	+¼
Becker B p	600	$11½	11½	11½	+⅜
Belding L	300	$11	11	11	
Beldng w	402	290	225	290	+15
Bell Canad	9248	$45½	45¼	45½	
Bell A pr	101	$51⅛	51	51⅛	+⅛
Bell B pr	2465	$52¾	52¼	52½	+¼
Black P	200	$7⅞	7⅞	7⅞	—⅛
Block Bros	4400	365	360	360	—5
Bombrder	250	$9⅛	9	9⅛	+⅛
Bovis Cor	375	195	190	195	+5
Bow Valy	2184	$30⅞	30⅜	30¾	+½
Bowater	175	450	450	450	
Bowes	150	$17	17	17	+⅛
BP Can	7760	$15½	15¼	15¼	
Brama	13846	$5⅞	5⅝	5¾	+⅛
Bramal w	7745	425	400	425	+25
Brscn	10776	$22	21⅞	21⅞	
Brdg Tank	400	$5⅜	5⅜	5⅜	+¼
Bright	400	$22	21⅞	21⅞	—¼
Brinco	787	$6¼	6¼	6¼	
BC Forest	250	$22¼	22¼	22¼	
BC Frest p	100	$42	42	42	—½
BC Pack B	50	$29½	29½	29½	
BC Sugar	285	$21¼	21¼	21¼	
BC Phone	392	$63	63	63	—½
BCPh 6 pr	220	$85½	85½	85½	
BCPh 4¾ p	437	$66	65½	65¾	—¼
BCPh 4.84	125	$18¼	18¼	18¼	+¼
Bruck A	250	$14¼	14¼	14¼	
Bruck B	100	$8½	8½	8½	—½
Budd Auto	1865	$12	12	12	
Budd A w	240	690	690	690	+15
Burns Fds	7000	$15⅛	15⅛	15⅛	+⅛
Bushnell	7150	$9¼	9	9	+¼
C					
Cad Dev	1510	$10	9¾	10	+½
Cad Dev b p	360	$20⅜	20⅜	20⅜	—⅛
CAE Ind	1350	$8⅛	8	8⅛	
Calgary P	375	$25	25	25	
Calvrt Dle	2400	145	145	145	
Cambridg	310	$15⅜	15¼	15⅜	+¼
Campeau	400	$5½	5½	5½	+⅛
CD Sugar	981	$29	28¾	28¾	
Can Cem L	4031	$53	53	53	
C Cem L p	217	$20⅝	20⅝	20⅝	
Can Malt	100	$29¾	29¾	29¾	+¼
Can Malt p	360	87	87	87	—3
C Packrs	400	$18½	18⅜	18½	
Can Perm	4900	$19⅛	18⅞	19⅛	+⅛
Cdn Brew	3160	$7¾	7¾	7¾	
C Brew Ap	50	$31⅞	31⅞	31⅞	+1⅛
C Cablesy	2848	$19¾	19	19¾	+1
C Cable w	3404	480	475	480	+10
Cdn Can A	200	$7⅛	7⅛	7⅛	
CC Man B	500	19	19	19	
C Curtis	2400	72	72	72	—3
Cdn Equty	2000	$13	13	13	+¼
Cdn Food	100	$6¾	6¾	6¾	
CGE pr	427	$28¾	28¾	28¾	
C Goldie	3950	$5½	5⅛	5½	+¼
C Hydr	530	$11⅝	11⅝	11⅝	
C Im B	15225	$28½	27⅞	28½	+⅜
C Ind Gas	7190	$9¼	9	9¼	+¼
C Ind Gas p	500	$21	21	21	—½
CIL	1320	$18	18	18	+⅛
C Intrurb p	210	$9⅛	9	9	—⅛
C Manoir	300	420	420	420	
C Marconi	1600	330	330	330	
C Ocdental	600	$9½	9½	9½	
CP Inve pr	2752	$26⅞	26¼	26½	+⅜
CP Inve w	6765	330	320	325	
CP Ltd	22615	$14⅞	14½	14¾	—¼
CPL A p	1700	$11⅛	11	11	
CPL $3. pr	2124	$8¼	8¼	8¼	
Cdn Tire	250	$44	43½	44	+½
Cdn Tire A	2171	$41	40½	40⅞	+⅜
CWN 5½ p	250	$15½	15½	15½	
Canron	350	$22½	22½	22½	
Canron pr	215	$70	70	70	
Capit Div	100	65	65	65	
Cara	5325	$5½	5⅜	5½	+⅛
CC Yachts	1977	420	415	420	—5
CDP Com	300	200	200	200	—10
CDRH	21780	$15⅛	14½	15	+⅝
Celanese	1600	$5	495	5	
CFCN	6175	$12⅞	12¾	126	
Chrysler	259	$33⅜	33¼	33¼	
City Sav T	1100	$11⅛	11⅛	11⅛	
Columbia	150	185	185	185	+5
Columbi p	300	$5¼	5¼	5¼	
Cominco	5325	$29½	29⅛	29⅜	+⅛
C Holiday I	700	$12⅞	12¾	12⅞	+⅛
Compro	300	445	440	440	—5
Computpl	6805	$6⅛	5¾	6⅛	+⅜
Con Bath	9079	$11½	9⅝	10⅞	+1¼
Con Bath p	2200	$16⅝	16	16½	+½
Con Bath w	2225	65	55	65	+15
C Bath 68 w	2235	445	385	425	+50
C Bldg	14795	270	250	270	+20
Con Textle	1200	$5⅛	5⅛	5⅛	
Con Distrb	2200	$34⅝	34½	34¾	+¼
C Gas	13819	$19⅛	18⅝	19	+¼
Con Gas B	210	$88	88	88	
Con Glass	100	$17	17	17	—¼
Control F	1900	270	265	265	
Cooper C	1200	$17½	17⅜	17½	+¼
Coroy vt	200	$23⅝	23⅝	23⅝	+⅛
Cornat Ind	1360	220	215	215	+10
Cornat r	43340	16	14	15	+1
Corontn p	1300	195	195	195	
Corp Food	200	$7⅞	7¾	7¾	
Cosms	300	135	135	135	+10
Costain R	4925	$9¾	9¾	9¾	—⅛
Crain R L	2835	$14⅜	13⅞	14⅜	+¼
Crestbrk	130	405	405	405	+5
Crwn Life	500	$44	44	44	+¾
Crush Intl	1700	$19⅞	19⅝	19⅝	
Cygnus A	1200	$5¾	5½	5½	
Cygnus B	2750	$5⅝	5½	5½	
D-G					
Dawson D	1000	$8⅛	8⅛	8⅛	+⅛
Delta Ben	600	425	425	425	—25
D Seag	10990	$35	34	35	+1
Doman I	2400	$14½	14¼	14⅜	+⅜
Dome Pete	4450	$37½	35¾	37⅜	+1⅜
D Bridge	2100	$28⅞	28¾	28⅞	
D Citrus	2500	$10¾	10⅝	10¾	+⅛
Dofasco	6395	$29½	29⅛	29¼	+⅛
Dofasco p	50	$73½	73½	73½	
Dom Glass	1816	$14¼	14	14¼	+¼
Dom Store	4050	$16	15⅝	15⅞	+⅛
Domtar	4192	$14⅞	14½	14⅞	+⅜
D Textle	2965	$31	30	30⅞	+⅞
Donlee M	200	$6½	6⅛	6⅛	+⅛
Douglas L	800	260	255	255	+15
DRG Ltd	100	$8⅝	8⅝	8⅝	—⅛
Du Pont	560	$28¼	28¼	28¼	
Dustbane	400	$6¾	6¾	6¾	
Dylex D A	3900	$14⅞	14½	14⅞	+½
Estn Can S	256	$15¼	15¼	15¼	
E-L Fin	900	$9¼	8¾	9¼	+½
E-L Fin p	300	$11	11	11	—1
E-L Fin w	1600	390	375	390	+15
Electro K	400	420	415	420	
Electro ltd	1922	$79¾	78⅝	79½	+1½
Emco	1500	$6⅞	6⅝	6⅞	+⅜
Erie D	350	$12¼	12	12	—⅜
Erie D A	1850	$12⅜	12	12	—¼
Falcon	660	$76⅛	74½	74½	—2
Fed Gr	30200	$9¼	8⅝	9	+½
Fields S	1715	$18⅜	18	18¼	c ¼
Finning T	1200	$18½	18	18½	+½
Fleet Mfg	2200	170	165	165	—5
Fleetw'd	100	$14½	14½	14½	—¼
Ford USA	225	$67	67	67	
F Seasons	3300	$8¾	8½	8½	—⅛
F Season w	300	500	480	480	—20
FPE Pion	1700	$18⅜	18⅜	18⅜	+¼
Fruehauf	50	$32	32	32	
Gait Ml Irn	200	$9½	9½	9½	
Gaz Metr	610	$5½	5⅛	5⅛	—¼
Gaz M 63w	1200	100	95	95	—5
Gdn Mang	620	$6⅞	6¾	6⅞	+⅜
Gen Baker	150	325	325	325	
Gen Distrb	1300	$24⅞	24⅝	24⅞	+⅛
GMC	211	$75¾	75¾	75¾	
Genstar L	1300	$15	14⅞	15	+⅛
Gnstar L w	520	550	530	550	+30
Gesco Dis	1100	$6¼	6½	6¾	+¼
Glendale	4975	$9⅛	8⅝	9⅛	+½
Glengair	1000	170	170	170	—5
Gleng B p	200	340	340	340	—5
Gold Crest	3300	$7¼	7	7⅛	+⅛
Goodyer	10	$230	230	230	+2
Graff G	650	$29	28¾	29	
GL Paper	400	$17½	17¼	17¼	+⅛
GL Power	710	$19½	19⅛	19⅛	—¼
GN Capital	215	$9½	9½	9½	
Gt West S	4207	$7½	7⅜	7½	+⅛
Greyhnd C	3300	175	170	175	
Greyhnd	3440	$20¼	20	20	—½
GSW Cl B	1100	$13¾	13¾	13¾	+¼
Guar Trst	3700	$12½	12⅜	12½	+¼
Gulf Can	3134	$28½	28⅛	28¼	
H-L					
H Group	4000	$13⅞	13⅜	13⅞	+⅜
Ham Tr	700	$15	15	15	—¼
Ham Tr V	300	$15	15	15	—⅜
Hardee pr	180	$100	99	100	+5
Hard Carp	530	$22½	22½	22½	—⅜
Hard Crp A	1470	$21½	21	21½	+½
Harris J S	500	290	290	290	—10
Harveys F	1500	105	105	105	—5
Hawker S	2645	290	280	290	
Hawker pr	25	$63	63	63	+⅜
Home A	5310	$33¾	33½	33½	+⅛
Home B	25	$31⅜	31⅜	31⅜	
Horne Pit	1150	320	310	310	—10
H Bramor	1700	$7¼	6½	7	+¼
Hoden DH	1100	$5½	5⅜	5½	+¼
H Bay Co	6610	$17⅛	17	17⅛	+⅛
HBOG	21312	$40	39⅞	40	
HB Oil G pr	500	$49½	49½	49½	+¼
Huron Eri	1625	$31	30⅞	31	—¼
Husky Oil	2300	$15¼	15	15⅛	+⅛
Husky E w	1200	500	465	500	+40
IAC	4950	$19¾	19⅝	19½	+¼
IAC w	700	860	860	860	+30
Imasco	1355	$24½	23⅞	24½	+¾
Imasco A p	200	425	425	425	+15
Imp Gen	350	475	475	475	+15
Imp Life	220	$95	95	95	
Imp Oil	5860	$34	33½	33⅞	+⅜
Inc Dis w	1707	75	70	73	—5
Indal Can	3247	$12¾	12¼	12¾	+¼
Indusmin	200	$12	11¾	11⅝	
Inglis	100	$19½	19½	19½	—⅜
Inland Gas	7916	$16⅝	16⅝	16¾	+¼
Inter-City	1500	$9½	9¼	9⅜	—¼
Inter C A p	250	$17	17	17	
Inter C A w	500	510	510	510	—15
Inter C B w	1325	485	475	480	+5
Intrmetco	500	225	225	225	
IBM 0	99	$390	350	390	+¼
I Nickel	60637	$31½	30⅞	31½	+¾
Int Util	6085	$47¾	47¼	47¾	+¾
Interpool	600	$30	29½	29½	+½
Int Div	1700	$5	485	495	+5
Intpr Pipe	4485	$31⅛	30⅞	31	
Int Pipe w	1300	$14	13¾	13¾	—¼
Intpr Steel	9967	$12¼	12	12⅛	+⅛
Intpr Stl pr	1825	$36⅛	36	36⅛	+⅛
Inv Group	200	$9⅛	9⅛	9⅛	—¾
Inv Grp A	1750	$9⅜	9⅛	9¼	
Inv Grp 5 p	735	$21½	21⅜	21½	+½
Irwin Toy	375	$23¾	23¾	23⅞	—¼
ITL Ind	4600	485	470	475	+10
Ivaco Ind	1025	$20	19¾	20	+½
IWC Ind	2300	275	260	275	+30
Kaiser Re	500	370	370	370	
Kaps Tran	9510	$10½	10⅛	10½	+⅜
Keeprite P	1090	$16½	16	16	—½
Kelvinatr	200	$6½	6½	6½	+⅜
Kenting	400	$10⅞	10⅞	10⅞	—⅛
Koffler	5825	$16⅝	16¼	16¼	
Koffler A p	350	$9¼	9⅛	9⅛	—⅛
Koffler w	1225	730	720	730	+5
Labatt	977	$27⅜	27¼	27⅜	+⅜
Labatt pr	2450	$27⅜	27¼	27⅜	+¼
Lacroix I	300	450	450	450	+15
Laidlaw M	9180	$9⅝	9¼	9⅝	
LOnt Cem	1000	390	385	385	
Laura Sec	960	$11½	11¼	11½	+¼
Lau Fin	412	$14	14	14	
Lau F 1.25	2050	$16¼	16¼	16¼	—¼
Lau F 2.00	250	$26½	26¼	26½	+½
Leigh Inst	625	$7⅞	7½	7½	—½
Leons Frn	1200	$15	14⅞	15	+⅛
Levy A pr	100	$6⅝	6⅝	6⅝	—⅛
Lincoln Tr	210	$15½	15½	15½	
Living w	150	525	525	525	—15
Lob Co B	2100	$7¾	7⅝	7¾	
Lob Co pr	230	$32	31⅞	32	+½
Loeb M	800	395	395	395	
M-N					
Mclan H A	3400	$11⅞	11⅞	11⅞	+⅛
MH Cable	3875	$15	14⅞	15	+⅛
MB Ltd	3460	$26	25⅞	25⅞	—⅛
Magna El	1400	$6½	6	6⅜	+⅜
Magnason	1900	$12⅝	12⅝	12⅝	+¼
Magnetcs	543	125	120	120	—5
Maher	200	$30	30	30	+1
Major H D	900	250	245	250	+10
M'.F Mills	2400	$14½	14¼	14½	—¼
Markboro	2500	$7⅜	7¼	7⅜	+⅛
Markbro w	4300	80	75	75	+5
Mas-F	22983	$15	14¾	15	+¼
McLaghln	825	$17¼	17	17	—½
MEPC	1750	$8⅛	8	8⅛	+⅛
MEPC w	4000	295	280	295	+5
Malchers	100	$8½	8½	8½	
Mercantil	1980	$20⅞	20½	20½	—¼
Met Stores	1900	$19	18¾	18¾	
Met Stors p	220	$18½	18½	18½	
Met Str 67 p	220	$18¼	18¼	18¼	
Mex LP	256	$9½	9½	9½	
Microsyst	1794	$7¼	7⅛	7⅛	—¼
Micrsys w	100	270	270	270	+10
Milt Brick	2800	$6	5⅝	6	—¼
MLW Wor	700	$15½	14¾	15½	+¼
Mols A	12047	$25¼	24¾	25¼	+⅜
Molson B	200	$25	25	25	+¼
Mon Life	600	$32¾	32	32	8 ½
Monenco	100	$7½	7½	7½	
Mnt Trst	810	$19½	19	19	—⅛
Moore	13514	$46¼	45½	46	+¾
Morse A	100	$14¾	14¾	14¾	—¼
MTS Inter	7800	90	85	90	+6
Murphy	400	$17	16⅞	16⅞	—¼
Murritt P	250	280	275	280	+30
NaChr	10150	$8¾	8⅝	8⅝	+⅜
Nat Drug	100	$8¼	8¼	8¼	
N Nuring H	550	215	210	215	+5
Nat Sea	250	$7⅝	7⅝	7⅝	
Neonex	8800	$6	5⅝	6	+⅜
NB Tel	22	$13¾	13¾	13¾	
N Provid D	2300	43	41	43	+2
Niag Struc	210	$20	20	20	
Noranda	9107	$40	39	40	+1
Nordair L	500	$7⅛	7	7	
Nor Ctl G	7665	$12⅞	12¾	12⅞	
Nor Ctl B p	110	$27¾	27¾	27¾	+¼
Nor Ctl w	3550	550	540	540	—10
NS Savngs	1200	$18¼	18¼	18¼	
Nowsco W	2300	$8	7⅞	7⅞	—⅛
NSI Mark	2300	$9⅜	9	9⅜	+⅜
NuWest D	225	$9½	9½	9½	
O-S					
Oceanus I	2125	225	195	195	
Oil Patch	300	325	325	325	
Okanagan	1325	$11¼	11	11¼	+½
Ontario Tr	300	$8⅛	7¾	7¾	—⅜
Orlando R	1000	$8¼	8¼	8¼	—⅛
OSF Ind	410	$5⅜	5⅜	5⅜	
Oshawa A	2628	$12½	12⅜	12¼	—⅛
Oshawa w	200	150	150	150	
Pac Pete	2317	$31½	31¼	31¼	+⅛
Pac West A	2660	$22⅛	21¾	22	—¼
Pac WA A p	200	$46	46	46	+1
PanCan I	4600	290	280	280	—5
Pemb A	50525	$6⅝	6½	6⅝	+⅛
Pembln B	100	$6½	6½	6½	—⅛
Pemb D p	210	$24¾	24¾	24¾	
Penningtn	1450	$14⅞	14½	14⅞	+½
PC Jwl A	1530	$18⅛	18	18⅛	+⅛
P Dept S	2565	$29¼	29¼	29	+¼
Petrofina	200	$24¼	24¼	24¼	+¼
Phillips Cb	1700	$11¾	11⅝	11⅝	—⅛
Pitts Eng	1050	$18⅛	18	18	—¼
Pow Corp	3650	$10⅝	10½	10⅝	
Pow Crp pr	250	$31½	31½	31½	
Pow C 5 pr	100	$11⅞	11⅞	11⅞	+⅛
Pre Cable	1890	$19	18¾	19	+⅛
Price Com	7804	$9¼	8⅝	9¼	+⅝
Provigo	100	$7¾	7¾	7¾	—⅛
Prov B Can	100	$17⅞	17⅞	17⅞	+¼
Q Brdcast	200	$8¼	8¼	8¼	
Quinte C	1950	315	300	300	10—
Quinte A	2950	310	295	300	—15
Rank Org	6800	$29	28¾	28¾	+¼
Readers D	300	$15½	15½	15½	+¼
Realty C A	1334	$7⅛	7⅛	7⅛	
Realty C w	500	400	400	400	
Reed S	17110	$11	10¾	11	+⅛
Reichhold	5545	$19¼	18⅞	19¼	+⅜
Reich wt	300	$11	11	11	+⅛
Reitman	425	$30⅛	29⅝	29⅝	—⅛
Reitman A	6475	$30⅛	29½	29½	—½
Revelstk	786	$16⅝	16¼	16⅝	+⅜
Rileys D	325	240	235	235	—5
Riv Yarn A	100	350	350	350	+50
Rolland	650	450	450	450	—10
Ronald Fd	500	$17⅜	17⅛	17⅜	
Rothman	4755	$22	21½	21⅞	c ⅜
Rothmn w	7370	700	680	700	+20
Rothm A p	85	$88	87½	87½	—½
Roth 2	13410	$24	23¾	24	—⅛
Roy Bk	11453	$34⅜	34⅛	34⅜	+⅜
Royal Trst	375	$40	39¾	39¾	+¼
Ryl T M	250	$14	13¾	13¾	
Russel A	5854	$15½	14¾	15	+¼
Russl H p	950	$31	29¾	31	+1⅛
SIL Corp	225	$18	18	18	
St Maurice	900	110	110	110	+5
Sandwell	1100	390	380	385	—15
Sayvette	1000	$5⅛	5⅛	5⅛	
Schneid bp	925	$9⅝	9¼	9½	—
Scot Y	18255	$17¾	17⅛	17¼	+¼
Scot Lasal	1100	$7¼	7	7	—⅜
Scot Mis pr	300	$8½	8½	8½	
Scot paper	100	$24⅜	24⅜	24⅜	+⅜
Scotts	3550	$18¼	18⅛	18⅛	—¼
Seaway M	200	$7	7	7	
Seaway pr	700	$7	6⅞	6⅞	
Seco Cem	800	$10½	10½	10½	
Secur Cap	250	490	490	490	
Selkirk A	6000	$21⅜	21½	21½	
Shaw LE A	150	$6¾	6¾	6¾	—¼
Shaw Pipe	1950	$13½	13	13¼	+¼
Shell Inv p	255	$43¼	43⅛	43¼	
Shell Inv w	300	$23⅝	23⅛	23⅝	+¼
Shell A	3127	$43⅝	43	43¼	
Shully's	210	$5⅝	5⅝	5⅝	
Sifton Pro	2625	$6⅝	6⅜	6⅝	+½
Silverwd A	700	$15¼	15	15	
Silverwd B	200	$15	15	15	+¼
Simpsons	2450	$26⅞	26⅝	26⅝	—⅛
Simpson S	315	$38¼	38	38¼	
Simpon S r	6302	43	42	42	—2
Sklar M	23225	$6¾	6⅜	6⅝	+⅜
Sklar W	5200	535	500	525	+35
Skyline H	300	$12¾	12¾	12¾	—⅛
Slater Stl	1300	$11⅜	11	11	
Stat W Can	5050	$24	23¼	23¼	—¼
Southam	300	$22¾	22¾	22¾	—⅜
Stafford	1230	490	460	485	+25
St Brodcst	150	$15⅝	15⅜	15⅜	—½
Steel Can	6724	$34¼	33¾	33⅞	—½
Steinbg A	5476	$26⅝	26⅛	26⅜	—⅛
Steinrcn	1500	420	415	420	+20
T-Z					
Tamblyn	350	$25	24¾	25	+1
Texaco	3656	$53	51	51	—½
Texas G	24170	$19⅛	18⅝	18⅞	+⅜
Thom Nes	600	$35	35	35	+1
Thom N pr	50	$49¾	49¾	49¾	+¼
Tone Craft	200	$18	18	18	+1
Toromont	3700	200	190	190	—10
Tor Dm Bk	2690	$32⅜	32⅛	32⅜	
Tor Star B	1220	$45½	45¼	45¼	
Tor Star C	500	$45½	45½	45½	—½
Traders A	4225	$17⅝	17½	17½	
Traders B	850	$16⅜	16¼	16⅜	+⅜
Trade 4½ p	225	$58	58	58	
Trader A p	200	$20	19⅞	20	—½
Trader B p	25	$29	29	29	
Trader 65 w	925	315	310	310	—5
Trader 65 w	300	620	620	620	
Trader 69 w	1640	690	680	685	—5
Transair	700	340	320	340	—5
Trnsair w	1000	125	125	125	
Tr C Glass	400	$8⅝	8⅜	8⅜	—⅛
Tr C PI	12288	$44⅞	44	44⅞	+⅞
Tr Can Pl p	510	$41¼	41¼	41¼	
Tr Can A pr	68	$82	82	82	+¼
Tr Can C pr	3615	$55⅜	55	55⅛	+⅛
Tr Can P w	2580	$14⅜	13⅞	14⅜	+1
Trans Mt	2392	$22¾	22½	22½	—¼
Trimac	2625	$10½	10½	10½	
Trizec w	1000	57	57	57	+3
Uap Inc	500	$20	19¾	20	+¼
UNAS Inv	3027	$29½	29⅛	29⅜	+1
Un Carbid	1010	$18⅜	18¼	18⅜	+½
U Gas	13550	$14	13⅝	13¾	
U Corp B	200	$16	16	16	—½
Un Fn Mgt	350	$7⅛	7	7	—⅛
UWcn 6¼p	210	$39½	39½	39½	
U Sections	1600	$8¼	8⅛	8¼	+⅛
Van Der	1300	$11⅛	11	11⅛	+⅛
Versatd	320	$9⅞	9⅞	9⅞	
Venpower	300	115	115	115	
Versatile	1250	$5⅜	5¼	5⅜	
Verstl A	11150	485	475	485	+15
Vic G Tr	475	$27½	26¾	27½	+¾
Vic G Tr pr	210	$40¾	40½	40¾	
Vulcan Ind	600	$9⅞	9¾	9¾	—¼
Walax	2575	$9⅞	9¾	9⅞	
Walk GW	2695	$43¾	43	43¾	+⅝
Weldwd	1424	$12¾	12½	12⅝	+⅛
Wstburne	150	$12	12	12	+¼
Wburn wt	275	765	765	765	
Wcoast Pt	1200	$9½	9¼	9¼	—⅛
W Pet A p	520	$30⅞	30½	30⅞	+⅛
Westc'st	3338	$28	27½	27¾	+¼
Wcoast w	4920	985	960	960	—10
Wacleel	301	$20¾	20½	20¾	+⅜
W Brdcast	800	$16⅛	16⅛	16⅛	+⅛
W Bcas A p	200	$48	48	48	
W Cdn Seed	4100	$7	6¾	7	+⅛
W Realty	2900	$8¼	8⅛	8⅛	
W Realty w	1750	385	380	385	
Wesinnse	7030	$22¾	22⅜	22⅜	+⅛
Weston	1800	$21⅞	21½	21½	—⅜
White Pas	475	$13⅛	13¼	13⅛	
Wiley Oil	4983	$15½	15	15½	+¼
Winco S	400	$10¾	10⅛	10¾	+¼
Woodwd A	2300	$27½	27½	27½	—¼
YR Prop	2200	$12	11⅞	12	+⅛

fruits et LEGUMES

(PC) — Prix payes aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité.

Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

Pommes: MacIntosh et Cortland, $2.50 à $3.00 le boisseau; MacIntosh, grosses, $3.75 à $4.00 le boisseau.

Betteraves: $1.25 les 25 lbs; $1.75 à $2.50 les 50 lbs.

Carottes: Entrepots, jacketed, $4.50 pour 24 cellos de 2 lbs ou 10 de 5 lbs. $3.25 les 50 lbs.

Choux: verts $3.00 à $3.25 les 50 lbs.

Laitue: Frisée $4.00 à $4.50 le 24.

Oignons: jaunes, gros $3.75 à $4.00 .50 le 10 lbs; $3.25 à $3.50 le 24 cellos 50 lbs; moyen, $2.25 à $2.50 le 50 lbs; de 2 lbs ou 10 cellos de 5 lbs.

Panais: $2.00 le 20 lbs; $2.00 les 50 lbs; $2.75 à $3.00 pour 12 cellos de 2 lbs.

Pommes de terre: $1.10 à $1.15 les 50 lbs; .60 à .65 les 25 lbs; .29 à .30 les 10 lbs; jumbo, $1.90 à $2.00 les 75 lbs.

Rutabaga: $2.50 à $2.75 les 50 lbs.

Plants de fleur: $0.85 à $1.00 la boite.

denrées agricoles

PC — Cours des denrees transmis à Montréal par le ministere fédéral de l'Agriculture

Beurre: arrivages courants, produits de qualité, 92 points: 67 cents; 93 points: 68 cents; Commission canadienne des produits laitiers, 68 cents.

Fromage: blanc, 62.5 cents; jaune: 63.1 cents.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation No 1 en sacs, 28½ à 31 cents la livre; procédé par rouleau No 1 en sacs, 28 à 29 cents; pour nourrissage: 25 à 27 cents.

Poudre de lait de beurre pour nourrissage, 24 à 25 cents la livre; poudre de lait: 4.

Prix des oeufs: prix moyen des grossistes aux détaillants en boîtes d'une douzaine: A-extra gros: 41.8 cents; A-gros: 40.3 cents; A-moyens: 38.3 cents; A-petits: 33.6.

Prix payes cette semaine par les distributeurs de la Fédération des producteurs du Québec: A-extra gros: 39 cents; A-gros: 38 cents; A-moyens: 35 cents. A-petits: 32 cents; A-peewee: 25 cents.

Pommes de terre: prix de gros blanches: $1.90 les 75 lb; $1.10 à $1.15 les 50 lb; $0.29 à $0.33 les 10 lb; I.P.E.: $2.60 à $2.80 les 75 lb; $1.60 à $1.70 les 50 lb; $0.42 à $0.43 les 10 lb; Nouveau-Brunswick: $1.10 à $1.35 les 50 lb; $0.32 à $0.33 les 10 lb.

marché des BESTIAUX

RAPPORT HEBDOMADAIRE

(PC) — Les arrivages sont modérés, la demande bonne et les prix stables, cette semaine aux marches de Montréal.

Les arrivages: 1,303 bêtes à cornes, 2,155 veaux, 26 porcs et 34 agneaux et moutons.

Les **bouvillons** de choix ont rapporté $36-$37.75; ceux de bonne qualité $34.25-$35.75; de qualité moyenne $32.50-$34; et de catégorie commune $26.00-$32.

Les **génisses** de première qualité se sont vendues $30 à $35; de bonne qualité $28-$29.50; moyenne $26.25-$27.75; communes $24.25-$26.

Les **vaches** ont rapporté $26.50-$28.75; les moyennes $24.50-$26.25; les communes $22.50-$24.75; les sujets destinés à la mise en conserve et à la charcuterie, $15-$23.25.

Les **taureaux** se sont vendus $28-$33; les communs et les moyens $23.25-$28.

Les **veaux** ont rapporté $50-$56; les moyens $44-$49.50; les communs $25-$44.

Les **agneaux** légers se sont vendus $46-$58.50 pcl.

Les **moutons** ont rapporté $11-$14 et les communs, $6-$10.

Il n'y a pas de cotations pour les porcs.

Riva Ridge en quête du 2e joyau de la triple couronne

BALTIMORE (PA) — "Je t'aime, mais j'espère que je vais continuer à te battre", a dit Lucien Laurin, entraîneur du vainqueur du Derby du Kentucky, Riva Ridge, à Homer Pardue, entraîneur de No Le Hace, qui s'est classé deuxième dans le Derby, hier, alors que les deux hommes ont inscrit leur cheval à la 97e reprise du Preakness.

Si Riva Ridge veut conserver ses chances de remporter la triple couronne, il devra aussi vaincre sept autres chevaux de trois ans, y compris Upper Case, son coéquipier d'écurie, et Kay To The Mint samedi.

No Le Hace a hérité de la première position aux rênes de Phil Rubicco, et Upper Case, de la deuxième, sous la direction de Ray Broussard, tandis que Riva Ridge, monté par Ron Turcotte, partira en troisième position, et Key To The Mine, en cinquième, sur la conduite de Braulio Baeza.

Les autres inscrits sont, avec leur jockey, Freetex, Chuck Baltzar, en quatrième; Eager Exhange, Eddie Maple, en sixième; Hassi's Image, James Moseley, en septième; Festive Mood, Carlos Jamirez, en huitième; et Bee Bee Bee, Eldon Nelson, en neuvième.

La course sera dotée de $189,800 de bourses, dont $137,300 au vainqueur. Elle sera télédiffusée par Radio-Canada entre 5 et 6 heures.

L'entrée composée par Riva Ridge et Upper Case a été établie favorite, suivie de Key To The Mint à 2-1; No Le Hace à 6-1, Freetex et Bee Bee Bee à 15-1, Eager Exchange, Hassi's Image et Festive Mood à 20-1.

Un groupe de moins pour l'expansion

KANSAS CITY (PA) — William S. Morris a annoncé aujourd'hui qu'il abandonnait tous ses efforts pour obtenir une concession dans la ligue Nationale de hockey.

Principal actionnaire de l'équipe qui représente Kansas City dans la Ligue Centrale, Morris visait à obtenir une concession dans la ligue Nationale. On sait que la ligue doit octroyer deux nouvelles concessions le 25 mai, et que Morris dirigeait un groupe intéressé à obtenir une des nouvelles concessions pour Kansas City.

Morris, qui cherche également à se faire élire comme gouverneur du Missouri, a expliqué qu'il avait pris cette décision pour mettre fin à certaines rumeurs qui circulaient à son sujet et qui risquaient de nuire à sa campagne.

photo Réal St-Jean, LA PRESSE

Des olympiques particulières

Pas moins de 12 écoles participaient hier, aux Olympiques spéciales pour les déficients mentaux. Environ 300 enfants et adultes ont tenté de mériter les premières places dans les différentes épreuves de piste et pelouse. C'est les 3 et 4 juin prochains qu'auront lieu à Québec les championnats provinciaux.

Cléroux revient à la boxe et affrontera ... Joe Frazier

Le promoteur Régis Lévesque annonçait hier deux nouvelles quand même importantes en prévision de la soirée de boxe qu'il présentera au Forum, le 15 juin.

En effet, Lévesque a révélé que le champion mondial des poids lourds, Joe Frazier, avait accepté, moyennant $10,000 évidemment, à venir affronter nul autre que Robert Cléroux dans un combat hors-concours, avant celui qui opposera le populaire Donato Paduano à Reynald Cantin.

La nouvelle est surprenante car Cléroux n'a pas mis les gants depuis juillet 1969, mais apparemment, il n'hésitera pas à monter sur le même ring que Frazier.

Ce dernier, entre-temps, doit défendre sa couronne mondiale contre Ron Stander, le 25 mai.

Talbot rengagé

DENVER (UPI) — La direction des Spurs de Denver, de la ligue de hockey de l'Ouest, a annoncé hier le rengagement pour deux ans de Jean-Guy Talbot, à titre de directeur-gérant et d'instructeur.

Depuis qu'il cumulait les deux fonctions, soit depuis le 1er novembre 1971, les Spurs ont connu beaucoup de succès. Ils ont en effet gagné le championnat de la saison, puis le trophée Lester-Patrick, emblématique du championnat des éliminatoires.

Celica ST

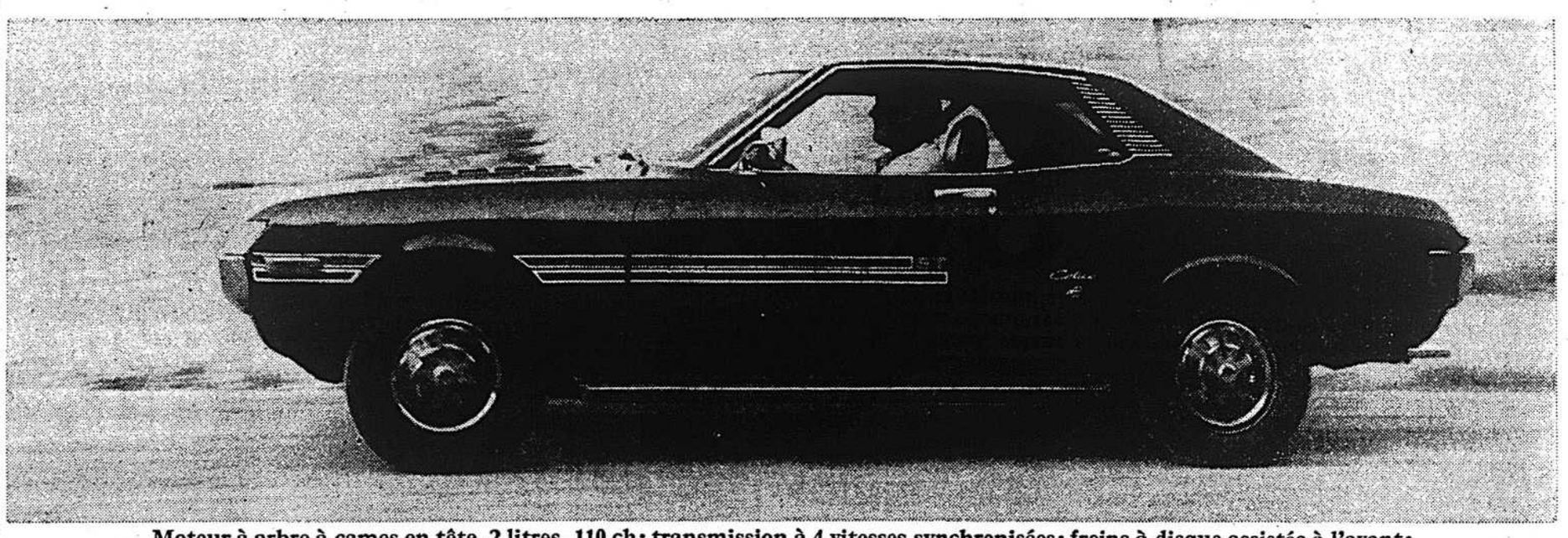

Moteur à arbre à cames en tête, 2 litres, 110 ch; transmission à 4 vitesses synchronisées; freins à disque assistés à l'avant; direction à rapport variable; peinture appliquée par électrophorèse pour donner une plus grande protection l'hiver

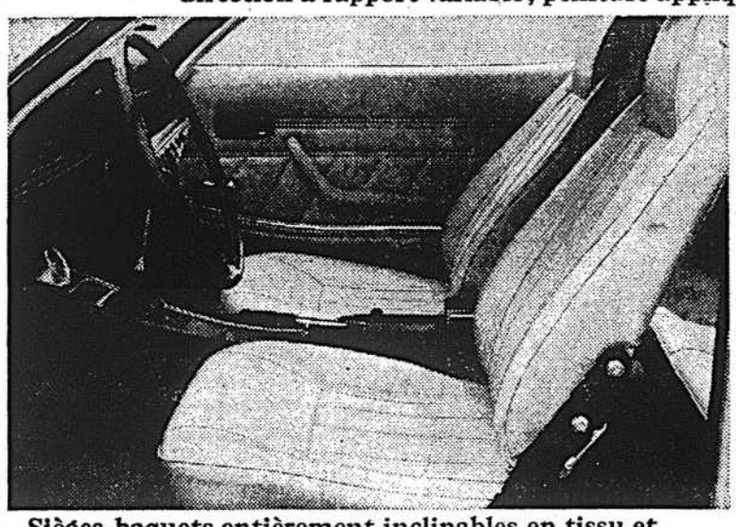

Sièges-baquets entièrement inclinables en tissu et vinyle; tapis en nylon; accoudoirs; serrures de sécurité

Tachymètre électronique de 8000 tr/m

Radio AM/FM à boutons-poussoirs

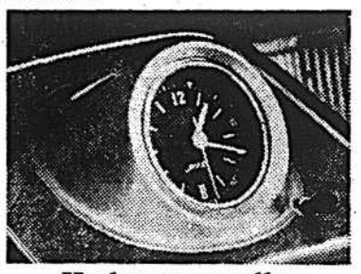

Horloge type rallye avec trotteuse

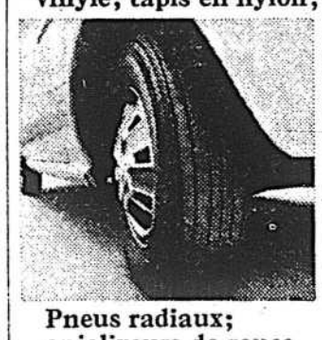

Pneus radiaux; enjoliveurs de roues

Dégivreur électrique de la glace arrière

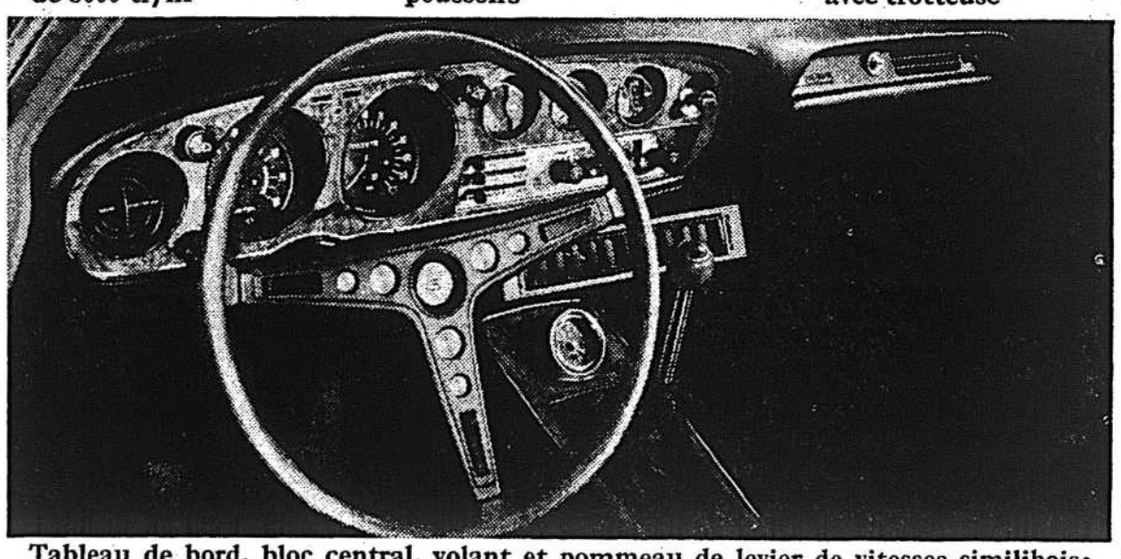

Tableau de bord, bloc central, volant et pommeau de levier de vitesses similibois; indicateur de vitesse avec odomètre; jauges de température et pression d'huile; ampèremètre; boîte à gants verrouillable

$3398*

et ça comprend tout!

TOYOTA *Prix de détail suggéré.
F. à b. à Vancouver, Calgary, Toronto, Montréal et Moncton; transport local, immatriculation et taxe provinciale en sus.

Toyota possède un réseau commercial de vente et de service après-vente partout au Canada et dans le monde entier.

MONTREAL
Alix Automobile Inc.
6807, rue Delorimier
Tél. 376-9191

Chasse Toyota Inc.
819 est, rue Rachel
Tel. 522-1196

Downtown Toyota Inc.
1922 ouest, rue Ste-Catherine
Tel 514-935-6352

Montreal CMI Toyota Ltd
7144 Cote-des-Neiges
Tel. 342-1080
2955 Cote-de-Liesse
Tel. 747-9811

Montreal Nord Toyota Inc.
4847 est, boul. Gouin
Montreal Nord
Tel. 321-6540

Tessier Toyota
5600 est, boul. Metropolitain
Tel. 254-7505

BANLIEUES

LACHINE
Spinelli Garage Ltd
561, rue St-Joseph
Tel 637-3771

LAVAL — CHOMEDEY
Dagenais Automobile Ltee
3665, boul. St-Martin
Tel. 688-1916

LAVAL — PONT-VIAU
Bertrand Automobile Ltd.,
4, boul. St-Martin.
Tel. 667-0303

LONGUEUIL
Longueuil Toyota Inc.
839, boul. Taschereau
Tel. 514-679-1890

PIERREFONDS
Pierrefonds Toyota Ltd.
14350 ouest, boul. Gouin
Tel. 626-2122

POINTE-AUX-TREMBLES
Notre-Dame Automobile Inc.
11675 est, rue Notre-Dame
Tel. 645-7487

TERREBONNE
Garage L. G. Leveille
501, boul. Terrebonne
Tel. 666-4117

VERDUN
N. Lesage Auto Ltd.
3478, boul LaSalle
Tel. 769-3843

PROVINCE

BEAUHARNOIS
Beauharnois Automobile Inc.,
113, rue St-Laurent
Tel. 429-4040 (691-3990)

FARNHAM
Lague Automobile Ltee
1180, rue Principale
Tel. 293-5363

JOLIETTE
N. Roy Auto Inc.
555, boul. Barrette
Tel. 753-7903 (756-4824)

LACHUTE
Campbell & MacDonald Motor Sales Ltd.,
Route 41,
Tel. 562-6662 (562-5754)

VILLE BROSSARD
Brossard Toyota Inc.
8280 boul. Taschereau,
Tel. 659-9618

McMASTERVILLE (BELOEIL)
Real Boucher Auto Enrg.
555, boul. Laurier
Tel. 467-0229

REPENTIGNY
Barnabe & Campbell Auto Inc
142, rue Notre-Dame
Tel 581-6430

RIGAUD
Page Automobile Enrg.
34, rue St-Jean-Baptiste
Tel. 238-4010

RIVIERE-DU-LOUP
Voyer Automobiles Inc.
1, rue Tache
Tel. 862-3263

SEPT-ISLES
Centre de l'Auto de Sept-Isles Inc.
225, rue Laure
Tel. 962-4579, 962-5531

STE-ADELE
Garage Ste-Adele Inc
100, boul. Ste-Adele,
Tel. 229-3515

ST-ANTOINE (ST-JEROME)
Les Agences Kyoto Ltd.
1150, boul. des Laurentides
Tel. 432-9525

ST-HYACINTHE
Autoka Inc.
600, St-Louis
Tel. 773-0401, 773-4542

ST-JEAN
Dery Automobile Ltee
720, rue St-Jacques
Tel 514-347-7551

ST-NORBERT (CO BERTHIER)
Garage Rejean Laporte
Tel. 836-3531

ST-PASCAL (CO. KAMOURASKA)
Robert Auto Enrg.
538 boul. Herbert
Tel. 429-2149

ST-RAYMOND (CO. PORTNEUF)
Futuroto Inc.
279, St-Jacques
Tel. 337-2201

STE-THERESE
Blainville Toyota Incorporated
104, boul. Desjardins
Tel. 622-3313

TRACY
Poissant Toyota Inc.
4500 boul. Marie-Victorin
Tel 742-2727

L ECHO DE LOUISVILLE
Gelinas Automobile Enrg.
161 est boul. St-Laurent
Tel. 228-3100

ST-EUSTACHE
Toyota Deux Montagnes Inc.
984 boul. Sauve (Route 8)
Tel. 627-2697

ST-GEORGES DE-BAUCE
La Chaudiere Auto Inc.
185 Route Kennedy
Tel 228-9721

VALLEYFIELD
Couillard Automobile Enrg.
400 Chemin Larocque
Tel 373-0850

À vos postes... prêts... partez!

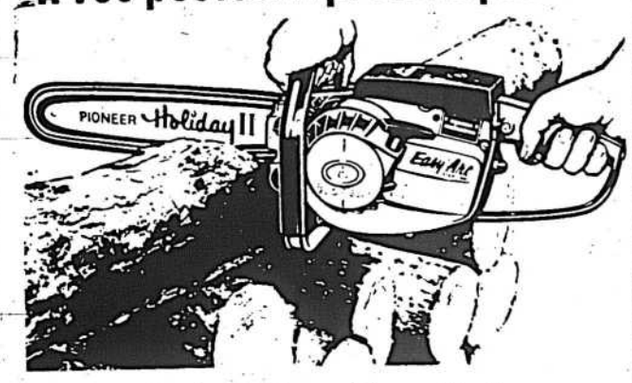

Faites l'acquisition aujourd'hui de notre légère scie à ruban Holiday II, à démarreur "Easy-Arc".

Sur simple traction vous obtenez un démarrage rapide, et en douceur. La nouvelle Holiday II regorge de caractéristiques. Carburateur et démarreur perfectionnés. Huileur de chaîne automatique. Venez voir la plus robuste des petites scies à ruban légères ... la nouvelle Holiday II.

PIONEER
SCIES À RUBAN

AUJOURD'HUI MEME, PASSEZ CHEZ VOTRE MARCHAND PIONEER ET CONSTATEZ COMBIEN LA TOUTE LEGERE HOLIDAY II VOUS FACILITE LE TRONÇONNAGE DES BÛCHES.

SAVARD
Machine Shop Inc.
VENTE et SERVICE
980, rue ROY
VILLE ST-LAURENT
747-4719

OMER DE SERRES
1406, St-Denis,
Montréal
288-0251

GROSSISTE EN PLOMBERIE
IDÉAL LTÉE
405 ouest, rue Beaubien
Montréal
279-8526

ACME SAW FILING & SUPPLY CIE LTEE
363, Place Youville,
Montreal
849-7044

THOMSON-VANIER EQUIPMENT LTD
1985 Thimens
St-Laurent — Mtl 382
336-6530

Lajeunesse Marine
15560 est, Sherbrooke
POINTE-AUX-TREMBLES
642-0261

McGARR MARINE
1204 OUEST, rue ST-LAURENT
en face du pont Jacques-Cartier
LONGUEUIL— 674-4159

DISTRIBUTEUR
PIONEER CHAIN SAWS INC.
520, rue Lafleur, Lachute — Tél.: 562-5221
MONTREAL, Tel.: 861-1019

LA VILLE DE MONT ST-HILAIRE
COMTE DE ROUVILLE
SOUMISSIONS

Des soumissions dans des enveloppes scellees portant l'inscription "Soumissions pour pavage sur diverses rues" seront reçues en duplicata jusqu'à 16.00 heures, lundi le 29 mai 1972, au bureau du gerant et greffier, 100 boul. Centre Civique, Mont St-Hilaire, Comte Rouville, Quebec.

Les plans, devis et formules officielles de soumissions peuvent etre obtenus aux bureaux de AMYOT, BAHL, DEROME & ASSOCIES, 8, rue St-Denis, St-Lambert, Quebec, moyennant la somme de $50.00 en argent ou cheque certifie a l'ordre de Amyot, Bahl, Derome & Associes.

Ce montant sera rembourse a ceux qui auront soumissionne et retourne les documents en bon etat dans les six (6) jours qui suivent l'ouverture des soumissions. Ce dépôt sera egalement remis aux entrepreneurs qui ne soumissionneront pas mais qui auront retourne les documents en bon etat avant le jour fixé de reception des soumissions.

Pour etre valide, chaque soumission sera accompagnee d'un cautionnement de soumission ou d'un chèque vise payable à la Ville de Mont St-Hilaire pour un montant au moins égal à 10% du montant de la soumission.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation ou frais de quelque sorte envers le ou les soumissionnaires.

Yves Lacroix, M. S.C., C.A.,
Gerant et Greffier.

APPEL D'OFFRES

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la Commission Scolaire De Tilly, dûment autorisé à cette fin par une résolution des commissaires en date du 8 mai 1972, que des soumissions publiques sont par les présentes demandées pour le contrat:

ENTRETIEN MÉNAGER

A) École Secondaire Pamphile Lemay, Sainte-Croix, Cté Lotbinière.
B) École Secondaire Les Etchemins, Charny.
C) École Secondaire Les Compagnons de Cartier, Sainte-Foy.

Toute personne intéressee pourra **obtenir les détails complets ainsi que les conditions établies, au bureau du directeur des achats, Monsieur Lionel Bellefeuille, 1100, Lavigerie, C.P. 9244, Sainte-Foy, Québec 10.**

Les soumissions seront reçues au bureau du soussigné, à 1100 Lavigerie, Sainte-Foy, Québec 10e, jusqu'à quatre heures P.M., le 12 juin 1972, sous enveloppe scellée portant la mention "SOUMISSION"; elles seront ouvertes à sept heures p.m., le même jour.

LA COMMISSION SCOLAIRE regionale de Tilly ne s'engage a accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions; elle se réserve également le droit d'accorder des parties de contrats, si elle le juge à propos.

Donné à Sainte-Foy, ce 11ième jour de mai 1972.

J. SAUVAGEAU, c.a.,
Secrétaire-trésorier

AVIS

AVIS est par les presentes donne qu'un contrat signe le 12 mars 1971 sous les termes duquel toutes les creances presentes et futures de Holltex Corporation furent vendues a la Banque Canadienne Imperiale de Commerce fut enregistre le 13 avril 1971, au Bureau d'Enregistrement, Division d'enregistrement de Montréal sous le numero 2266317.

Montréal, Qué., le 16 mai, 1972
BANQUE CANADIENNE IMPERIALE DE COMMERCE
par G.J. BURNETT, gerant

PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE POINTE-CLAIRE
ENCAN PUBLIC
SERVICE DES ACHATS ET MAGASINS
VILLE DE POINTE-CLAIRE

Avis est par la presente donne, que la ville de Pointe-Claire procèdera par enchère publique à la vente de voitures usagées, bicycles usagés et autres articles.

La vente aura lieu le 26 mai 1972 a 10:00 heures du matin à 465 Donegani Ave., Pointe-Claire. Ces objets pourront etre vus a l'adresse précitée, le 25 mai 1972 de 10:00 heures du matin a 4:00 heures de l'apres-midi. Le prix de ces articles devra etre payé en argent.

Pour informations: 697-0770, local 18.

(Mme) S.C. Larue, O.M.A.,
Greffier.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
No: 05-03684-72
COUR SUPÉRIEURE

HERVÉ GROULX, restaurateur, residant et domicilié en la Cité de Laval, District de Montréal.

Demandeur

vs

GEORGE BELEGRIS "Cape's Soda Fountain" résidant et domicilie en la Cite et District de Montréal.

Defendeur

Por ordre de la cour:

Le defendeur George Belegris est par les presentes requis de comparaitre dans un delai de trente (30) jours, a compter de la dernière publication. Une copie du bref de saisie avant jugement, proces-verbal et déclaration a éte laissee au greffe de la Cour superieure de Montreal a son intention.

MONTREAL, ce 16 mai 1972

Marius D'Amours
P.C.S.M.

Mes Berger & Bierbrier, avocats
3410 rue Peel, s. 2102
Montréal 112, P.Q.

VILLE DE SAINT-HUBERT
PROVINCE DE QUÉBEC
AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les presentes donne par le soussigne, Raymond Gladu, greffier interimaire de la Ville de Saint-Hubert:

Que le Conseil a l'assemblee reguliere tenue le 15 mai 1972, a adopte le reglement no SH-15, pourvoyant au paiement des coûts additionnels resultant du renouvellement de l'emprunt autorise par le reglement no 3 de l'ex-Ville de Saint-Hubert dont les obligations furent emises pour une période plus courte que celle prevue originairement audit reglement, et pourvoyant un emprunt de $12,000.00 a cette fin.

Prenez avis que les personnes majeures et possedant la citoyennete canadienne qui sont inscrites comme proprietaires sur le role d'evaluation en vigueur a l'egard d'un immeuble compris dans le territoire concerne, sont convoquees a une assemblee qui se tiendra au 7550 Grande Allee, Quartier Laflèche, Saint-Hubert, le 25 mai 1972 a 19:00 heures.

DONNE SOUS MON SEING en la Ville de Saint-Hubert, ce 16ieme jour de mai 1972.

RAYMOND GLADU,
GREFFIER INTERIMAIRE

La Commission des Écoles Catholiques de Pointe-aux-Trembles
Appel d'offres No 390-72

La commission scolaire de Pointe-aux-Trembles, recevra jusqu'a 16:30 heures (heure normale de l'est) le 19 juin 1972 au 14, 206 est, Notre-Dame, Pointe-aux-Trembles, des offres sous enveloppes scellees pour la fourniture et la pose de tentures aux differentes ecoles.

Chaque soumissionnaire remettra son offre sur le "Bordereau de soumission" prepare a cette fin par la commission scolaire auquel il joindra un bon de garantie ou un cheque de garantie equivalent a au moins 5% du montant total de son offre. Ce cheque vise, sera fait a l'ordre de la commission scolaire, et tire sur une banque canadienne ou une caisse populaire Desjardins. L'offre sera remise dans l'enveloppe fournie a cette fin par la commission scolaire de Pointe-aux-Trembles.

Les soumissionnaires pourront se procurer plans, devis, cahiers de charges et autres documents a compter de vendredi le 19 mai 1972 aupres de l'acheteur de la commission scolaire, Monsieur Joseph D. Raymond, chambre no 105, a l'adresse ci-haut-mentionnee.

Les soumissionnaires sont invites a l'ouverture des offres en public, qui aura lieu a 20:00 heures (heure normale de l'est), le 19 juin 1972 a Pointe-aux-Trembles.

La Commission scolaire ne s'engage a accepter ni la plus basse, ni aucune des offres reçues et ouvertes; elle se reserve egalement le droit d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

Le Secretaire Tresorier,
ANDRE DUMONT, c.a.

Le 16 mai 1972.

Loi sur les animaux de la ferme et leurs produits

En ce qui concerne Rodolphe Tasse negociant a commission au parc a bestiaux de Montreal retire des affaires

AVIS AUX CREANCIERS

Avis est par les presentes donne que toutes les personnes ayant des reclamations contre le ci-dessus nomme Rodolphe Tasse a la suite de vente ou d'achat de betail au parc a bestiaux de Montreal doivent les produire dument verifiees au soussigne, pas plus tard que le [illegible] de mai 1972 A.D.

(signe) RENE LAFLAMME
Surveillant regional
Division des bestiaux
Chambre 710
400, Carre Youville
Montreal, P.Q.

On peut obtenir des formules pour etablir sa reclamation en s'adressant a M. Laflamme

AMPOULES ÉLECTRIQUES
DE FABRICATION CANADIENNE
25, 40, 60, 100 WATTS
A LA CAISSE SEULEMENT
18¾c CH.
ALPHA-BULB SALES CO.
747-0234

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

DEMANDE DE SOUMISSIONS

La Commission des Écoles Catholiques de Montréal recevra jusqu'aux heures et aux dates indiquées ci-dessous, des soumissions, sous enveloppes scellées, pour les sujets suivants:

Soumission	Sujet	Heure et date d'ouverture
No 2391-P	refection de toiture a l'école St-Luc	10 h 00 le 31 mai 1972
No 2392-P	remplacement de fenetres à l'école Gabriel-Souart	10 h 00 le 31 mai 1972
No 2393-P	exécution de travaux generaux à l'école Baril	14 h 00 le 31 mai 1972
No 2387-P	entretien des brûleurs	14 h 00 le 1er juin 1972

Les soumissions doivent être faites sur les formulaires officiels fournis par la Commission et doivent être accompagnées d'un chèque de garantie équivalant à au moins dix pour cent (10%) du montant total de la soumission. Ce chèque doit être libellé à l'ordre de la Commission des Écoles Catholiques de Montréal et doit être visé par une banque canadienne ou une Caisse populaire Desjardins.

Les soumissionnaires pourront se procurer les devis et les formulaires de soumission à compter de neuf heures de l'avant-midi, le 17 mai (soumission no 2387-P) et le 19 mai (soumissions nos 2391-P, 2392-P et 2393-P), au bureau du:

Directeur du Bureau des Achats,
Pièce A-305,
Centre administratif,
3700 est, rue Rachel,
Montréal 406.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions qui aura lieu aux heures et aux dates indiquées au début de cet avis.

La Commission ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Le secrétaire,
Sylvio de Grandmont

INSTALLATEUR
Fenêtres, portes aluminium
Ouvrage à l'année.
382-2165
De 9 heures a.m.
à 1 heure p.m.

GRADUEUR DEMANDÉ
experience necessaire, pour maison bien connue de vetements pour hommes.
Appeler aprés 18 h.
683-6233

TRICOTEURS
experimentes sur machines circulaire et a plat, demandes immediatement par importante manufacture de tricots.
S'ADRESSER:
99 ouest, rue Chabanel
Suite 201, Montréal

COLONIE DE VACANCES DES GREVES INC.
AVIS AUX MONITEURS ET MONITRICES

Tous les moniteurs et monitrices qui ont fait une demande d'emploi a ce titre ou qui se sont vu offrir un tel emploi à la Colonie de vacances des Greves Inc. a Contrecoeur, durant l'ete 1972 sont pries d'entrer en contact d'ici le 26 mai, avec le nouveau directeur, l'abbe Pierre Champoux pour une entrévue personnelle

Passé cette date, la direction ne s'engage pas a offrir un emploi a ceux qui negligeront de se conformer a cet avis

Le secretariat est ouvert de 9 heures A.M. a 5 heures P.M. du lundi au vendredi

Telephone 521-2923

AVIS

à l'industrie du camionnage

Le Comité Paritaire du Camionnage de la Région de Montréal desire aviser les employeurs et les employés de l'Industrie du Camionnage que le

22 mai 1972 (Fête de la Reine)

est considere comme un jour ferie legal en vertu du Décret numero 913 et tous les salaries doivent être payes suivant les exigences du Decret pour cette journee

Yvon Larocque,
Secrétaire-gerant

Santé: des objectifs axés sur la médecine communautaire

par Claire DUTRISAC

QUEBEC — Comment le ministre des Affaires sociales, M. Claude Castonguay, va-t-il procéder à l'application de la loi 65 qui prévoit la création d'un nouveau système de distribution de soins de santé et de bien-être?

Sans avoir encore pu aborder la discussion des divers crédits demandés par son ministère pour l'exercice 72-73, M. Castonguay a cependant commencé à répondre à des questions très concrètes au sujet de la nouvelle loi qui entrera en vigueur le 1er juin prochain.

Mercredi, il avait exposé quelques-uns de ses objectifs pour 1972 et fait part à la Commission parlementaire d'un programme quinquennal d'immobilisations (de 1972 à 1977) de son ministère, programme qui s'insère dans le cadre de la Caisse d'aide à la santé, donc un programme à frais partagés avec Ottawa.

Les principaux objectifs du ministère en matière de santé sont les suivants:

1 — Améliorer l'état de santé de la population par une médecine globale axée sur la personne;

2 — Améliorer l'état du milieu dans lequel vit la population:

3 — Etablir un régime de la santé qui soit d'accès universel, acceptable à la population; qui permette la distribution de soins de qualité au plan scientifique, humain et social; qui soit efficace.

La notion d'une médecine communautaire exige des ressources physiques différentes des hôpitaux traditionnels (d'où la création de centres locaux de services communautaires). Elle exige également des ressources humaines différentes. C'est pourquoi les programmes de formation des professionnels de la santé ont comme but de préparer l'étudiant à répondre aux besoins de la population.

Dans cette optique, le plan quinquennal proposé est axé sur le développement d'institutions et de services: des centres locaux de services communautaires (CLSC) affiliés aux hôpitaux d'enseignement et aux facultés de médecine: un hôpital à caractère communautaire à Laval (la seule addition de lits dans le plan quinquennal) dispensant des soins communautaires; des services de consultation externe et de services d'urgence en vue de répondre aux besoins de la population.

Les CLSC, les cliniques externes et les services d'urgence, ainsi que l'hôpital de Laval assureront le contact des étudiants des sciences de la santé avec les problèmes courants de la population. A cette fin, on prévoit des locaux adéquats pour l'enseignement aux étudaints des diverses disciplines en milieu hospitalier et dans les centres locaux.

Enfin, dans le plan quinquennal, on n'a pas oublié la recherche. Des centres de recherche seront créés dans les hôpitaux d'enseignement, pour maintenir la qualité de la formation, et l'on compte favoriser autant la recherche biologique et épidémiologique qu'opérationnelle.

Quant à l'application de la loi 65, elle est en marche. Douze conseils régionaux seront créés, correspondant pour l'ensemble, à neuf régions administratives déjà délimitées par le gouvernement. La région de Montréal, à cause de la complexité de ses problèmes, sera dotée de trois conseils régionaux autonomes correspondant respectivement à la région de l'Ile de Montréal, à la Rive-Sud et au nord de Montréal.

Qu'adviendra-t-il des conseils de développement qui existent déjà? Ils ont tous accepté, sauf un, celui de Montréal, de s'intégrer dans les conseils régionaux de services de santé et de bien-être prévus par la loi.

Quant au Conseil de développement social du Montréal métropolitain, les discussions sont en cours et il est possible qu'il lui soit attribué une nouvelle vocation.

Les Conseils régionaux seront établis avec les membres prévus par la loi et qui sont, de par leurs attributions, déjà en place (comme les représentants des facultés de médecine, par exemple) et des "missions" spéciales ont pris contact avec les principaux organismes représentatifs de la population. Quand les CLSC auront été créés, leurs représentants prendront, au Conseil régional, la place qui leur revient et qui, en attendant, demeurera libre.

Au cours de séances ultérieures, on procédera à l'étude des crédits, poste par poste.

Il ne reste que l'intervention du gouvernement pour régler le conflit à Albert-Prévost

par Jeanne DESROCHERS

Il semble bien que c'est maintenant au gouvernement d'intervenir à l'Institut Albert Prévost, les médecins et les syndiqués réclamant la démission du directeur général, M. Jean-Louis Bourret, et celui-ci maintenant l'attitude intransigeante que lui reprochent, en bloc, le personnel et les médecins de cet hôpital psychiatrique du boulevard Gouin.

Depuis une semaine, le ministre des Affaires sociales est inondé de télégrammes au sujet de l'affaire Prévost. Lundi, le conseil des médecins assurait qu'il assumait la responsabilité médicale des patients pendant l'occupation des lieux par les syndiqués.

Depuis le début de cette occupation, le vendredi soir précédent, la qualité des soins était excellente, affirmait le conseil des médecins, qui déconseillait fortement une intervention policière.

Les effets

L'intervention policière ayant quand même été demandée par l'administration, le conseil des médecins protestait énergiquement, mardi, contre les effets de cet événement malheureux sur les malades de l'établissement. Il demandait au directeur général et au directeur médical, le Dr Gilles Lortie, de se retirer des locaux afin que le conseil d'administration essaie de négocier une solution. De concert avec les cinq syndicats, le conseil médical réclamait la démission de M. Bourret.

Hier, le front commun syndical faisait connaitre à l'administration ses conditions de rentrée: que la police se retire des abords de l'hôpital, et que les occupants ne subissent ni représailles ni pertes de salaires.

Le directeur Bourret refuse ces conditions. Il a déclaré publiquement qu'une vingtaine de leaders syndicaux subiraient des mesures disciplinaires, y compris les neuf dirigeants du syndicat qui attendent encore leur sentence du juge Pelletier (comme quelques-uns des syndiqués qui n'ont pas obéi aux injonctions lors de la grève générale).

Le porte-parole

"On rentre tous ensemble, sans représailles et sans pertes de salaires, ou on ne rentre pas", a dit le porte-parole du front commun syndical, M. Nelson Cerat.

Même s'il s'agit d'un débrayage complet, du personnel médical et para-médical comme du personnel infirmier et du personnel de soutien, le front commun syndical a décidé hier de laisser entrer six médecins pour accorder les services essentiels aux patients.

C'est la première fois, depuis le début des débrayages dans le secteur hospitalier, que le personnel forme un bloc aussi unanime, médecins compris, contre l'administration.

Huit amendes pour autant de violations des normes de sécurité sur un chantier

par Léopold LIZOTTE

Les cris de protestation répétés et les objurgations de Michel Chartrand, contre la violation constante des règlements de sécurité, sur les chantiers de construction (avant sa descente au plancher, à Québec) ne sont pas restés sans effet.

Et hier même, en Correctionnelle, le juge René Drouin imposait un total de $1,800 d'amende à un entrepreneur montréalais, Ma Baie Construction, pour avoir enfreint pas moins de huit dispositions différentes des normes de sécurité édictées par les règlements relatifs à la protection des salariés.

La compagnie Ma Baie Construction, dont les bureaux sont situés au 19 de la rue Curé-Trottier, à Montréal, aurait commis toutes ces infractions sur un chantier situé rue du Curé-Poirier, à Kirkiand.

Reproches

On a notamment reproché à cette compagnie d'avoir négligé de corriger ses échafauds, comme l'avait requis l'inspecteur du ministère du Travail, d'avoir omis de munir ses employés de casques protecteurs, d'avoir négligé de rendre uniformes les marches et les contre-marches pour éviter les risques d'accident, d'avoir négligé d'installer des garde-corps autour des ouvertures dans les planchers, d'avoir négligé de réparer certains outils électriques dont se servaient les employés, d'avoir négligé de rehausser les câbles et fils de distribution, de corriger la rampe, voie de roulement et plate-forme trouvées sur les lieux, etc.

Dans chacun des cas, le juge Drouin a donc imposé des amendes de $200 chacune.

Le même juge a par ailleurs imposé une amende de $500 à la compagnie Frankel Enterprises, du 200 ouest, rue Sauvé, pour avoir négligé de rapporter aux inspecteurs concernés, dans les quarante-huit heures, le décès de M. Remo Pierfelice, à la suite d'un accident de travail survenu boulevard Saint-Laurent, dans l'extrême-nord de la ville.

Une autre amende

La même firme a été condamné à une autre amende de $200 pour avoir toléré, sur ce même chantier, un monte-charge qui était défectueux et qui constituait un risque pour la santé et la vie des ouvriers qui l'utilisaient.

Finalement, la compagnie Terral Construction, dont les ateliers sont situés sur la route Transcanadienne, à Saint-Laurent, a été condamné à une première amende de $200 parce que ses ouvriers ne portaient pas de chaussures de sécurité, cependant qu'elle a écopé d'une autre amende du même montant pour avoir toléré que des outils électriques portatifs ne soient pas déposés par terre, sur un chantier de construction au 6 de la rue Wendale, à Westmount.

Coupables d'avoir voulu passer en contrebande pour $2.5 millions d'héroïne de Montréal à New York

NEW YORK (PA, AFP) — Un Montréalais, Lucien Madère, 61 ans, et un barman du Bronx, Paul Oddo, 52 ans, ont été déclarés coupables hier par une cour fédérale de district d'avoir conspiré pour passer en contrebande de Montréal à New York 22 livres d'héroïne évaluée à $2.5 millions.

L'héroïne avait été dissimulée dans un pneu de secours et découverte par les agents du Bureau américain des stupéfiants grâce à une information qui leur avait été transmise par la Gendarmerie royale du Canada au sujet du voyage de Madère.

Ce voyage, Madère l'a entrepris en mars dernier. A la frontière, il a raconté aux gardes qu'il allait visiter des parents à Albany. Il s'est par la suite rendu dans un hôtel de Manhattan où les agents américains l'ont appréhendé.

A la même occasion, ils ont mis la main au collet d'Oddo, qui se trouvait alors en compagnie de Madère, dans la voiture de ce dernier. Ce ne fut qu'un jeu pour eux de trouver l'héroïne.

Le procès des inculpés a duré quatre jours et le jury se composait de trois hommes et neuf femmes.

Madère et Oddo sont passibles de 15 années de réclusion et d'amendes de $25,000 chacun. Un cautionnement de $100,000 est exigible de chacun d'eux pour leur remise en liberté provisoire, mais ne l'ayant pas versé ils restent en état de détention.

Le juge a fixé au 3 juillet l'énoncé de sa sentence.

La protection du public est plus importante qu'un cautionnement

Gene Griffith, 19 ans, du 81 boulevard de Maisonneuve, s'est vu refuser tout cautionnement, hier, alors qu'il comparaissait devant le juge Paul Hurteau sous une accusation de vol qualifié présumément commis le 16 mai sur la personne d'une femme de 65 ans.

L'accusé aurait en effet volé la sacoche de sa victime après l'avoir projetée contre une automobile à l'intersection des boulevards de Maisonneuve et St-Laurent.

Selon le sergent-détective Jean-Paul Larivière, Griffith aurait été finalement arrêté par trois passants qui l'ont retenu jusqu'à l'arrivée des policiers.

Le juge Hurteau a rejeté la demande de cautionnement de l'accusé en affirmant que "le public avait un droit absolu à la protection dans les rues de Montréal".

Un 7e accusé dans l'affaire du haschisch

Un individu de 31 ans, Camillo Porchia, de la rue Papineau, a comparu devant le juge Paul Hurteau, en fin d'après-midi, hier, sous l'accusation d'avoir participé à la conspiration pour importer au pays pour $15.000.000 de haschisch, dans des boites de fruits, en provenance du Liban.

Le prévenu, qui était le septième accusé à comparaitre dans cette affaire, a cependant nie sa culpabilité, et son procès a été ajourné au 24.

A la requête du procureur de la police fédérale, Me Réjean Paul, l'enquête sur le cautionnement (que la poursuite veut lui faire refuser) aura lieu dès cet après-midi.

Accord international pour un satellite de communication entre le Canada et les USA

OTTAWA, (PC, AFP) — Le Canada a signé, hier matin, à Paris, un accord avec 10 pays européens, membres de l'Organisation de recherches spatiales (ESRO), pour la réalisation du projet de satellite de communication Etats-Unis-Canada qui sera lancé par la NASA en 1975.

Le protocole d'accord signé par le sous-ministre des Communications du Canada, M. Allan E. Gottlieb, et par le Dr Alexander Hocker, directeur général de l'ESRO, prévoit que l'organisation européenne réalisera pour ce satellite certaines pièces d'équipement qui ne sont pas disponibles au Canada.

L'ESRO pourra en retour bénéficier de l'expérience acquise avec ces pièces qu'elle envisage d'utiliser elle-même pour les satellites de haute technologie prévus pour les années 80.

L'ESRO fournira des cellules solaires un amplificateur paramétrique et un tube à ondes progressives.

Selon le ministre des Communications, M. Robert Stanbury, qui a fait part de la signature de l'accord, hier après-midi, à Ottawa, le Canda dépensera pour l'équipement quelque $27,000,000 et pour le développement futur, dix autres millions Le matériel européen coûtera au Canada environ $700,000 bien que l'ESRO en fournira pour plus de un million.

Les membres de l'ESRO sont l'Allemagne de l'Ouest, la Grande-Bretagne, la France, l'Italie, la Belgique, le Danemark, la Suisse, les Pays-Bas et l'Espagne. C'est la société A. G. Telefunken de l'Allemagne de l'Ouest qui fabriquera le matériel.

Le vol spatial habité est reporté à la mi-juillet

MOSCOU, 18 mai (AFP) — Le vol spatial habité qui devait, selon le programme, avoir lieu dans le courant du mois de mai, a été reporté à la mi-juillet, apprend-on de source informée.

Ce lancement, selon certains milieux, revêtait une valeur particulière dans la mesure où l'on supposait qu'il était destiné à marquer la venue à Moscou du président Nixon.

Les deux équipes de cosmonautes qui devaient participer à la reprise de l'expérience avec la station automatique "Saliout" pour un vol orbital de 30 jours chacune et qui s'étaient rendues à Baykonour, la base de lancement soviétique, à la fin du mois d'avril, ont regagné le "Village des cosmonautes" près de Moscou, il y a quelques jours.

On indique toujours de source informée que le report du lancement est dû à une légère défaillance technique dans le fonctionnement des sièges des cosmonautes dans les vaisseaux "Soyouz" qui doivent transporter les équipages à bord de la station "Saliout". On croit savoir de même source que les responsables du lancement, après l'accident survenu à la dernière équipe de "Soyouz II", ne veulent plus prendre de risque, aussi minime soit-il.

La défaillance technique concernerait, selon cette source, le système de survie autonome des sièges des cabines qui ont été transformés depuis le dernier lancement afin de permettre aux cosmonautes de porter une combinaison spatiale lors des opérations de lancement et de retour. On rappelle que c'est l'absence de scaphandre spatial qui a été à l'origine de la mort des trois cosmonautes en juin dernier.